

Ma Suisse.



Rapport de gestion 2009. Nous nous engageons pour un développement durable envers la société et l'environnement.

fair banking
banque coop

Chiffres clés

Comptes annuels Banque Coop SA selon le principe True and Fair View

Structure du capital		2009	2008	2007
Nombre d'actions		16 875 000	16 875 000	16 875 000
Valeur nominale par action	en CHF	20,00	20,00	20,00
Capital-actions	en CHF 1000	337 500	337 500	337 500

Cours boursier		2009	2008	2007
Cours boursier à la fin de l'année	en CHF	71,00	74,50	78,40
· Variation	en %	-4,7	-5,0	-3,4
Cours le plus haut	en CHF	75,20	82,00	84,20
Cours le plus bas	en CHF	61,50	70,10	70,20
Capitalisation boursière à la fin de l'année	en millions de CHF	1 198	1 257	1 323
· en % du bénéfice brut	en %	1 277	1 113	989
· en % des fonds propres	en %	141	150	165

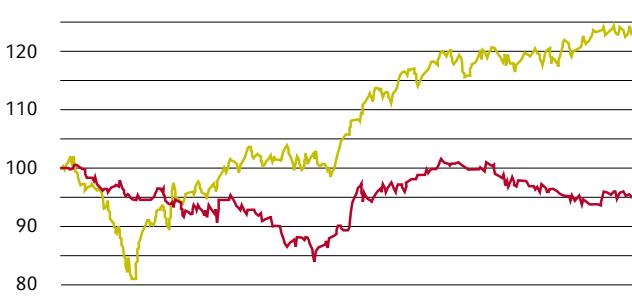
Chiffres clés par action au porteur		2009	2008	2007
Bénéfice brut apuré (sans migration IT)	en CHF	5,56	6,69	7,93
Résultat d'exploitation apuré (sans migration IT)	en CHF	4,15	5,00	6,30
Bénéfice de l'exercice (earnings per share)	en CHF	4,23	3,84	4,83
Valeur comptable	en CHF	50,50	49,77	47,45
Rendement du dividende	en %	2,5	2,4	2,3
Taux de distribution (pay-out-ratio)	en %	42,5	46,8	37,3
Rapport cours/bénéfice (price-earnings-ratio)		16,78	19,38	16,23
Rapport cours/valeur comptable (price-book-ratio)		1,41	1,50	1,65

Dividende		2009	2008	2007
par action au porteur à la valeur nominale de CHF 20.-				
· Dividende brut	en CHF	1,80	1,80	1,80
· moins impôt fédéral anticipé de 35%	en CHF	0,65	0,65	0,65
· Dividende net	en CHF	1,15	1,15	1,15
Encaissement auprès de toutes les succursales de la Banque Coop		30.3.2010	27.3.2009	21.4.2008
Nº de valeur de l'action au porteur: 1 811 647 (ISIN: CH0018116472)				

Evolution en 2009 de l'action au porteur

Banque Coop SA

en %

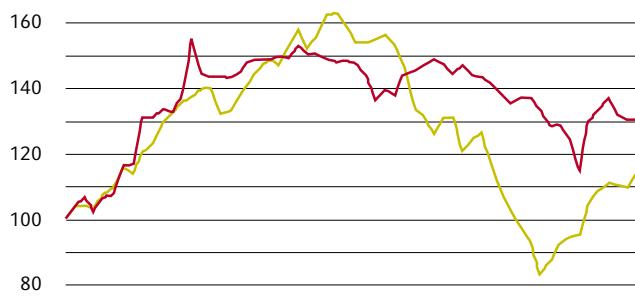


— Banque Coop — SMI (indexé)

Evolution sur 5 ans de l'action au porteur

Banque Coop SA

en %



— Banque Coop — SMI (indexé)

Comptes annuels Banque Coop SA selon le principe True and Fair View

Bilan		31.12.2009	31.12.2008	31.12.2007
Total du bilan	en CHF 1000	13 473 859	13 320 692	12 417 510
· Variation	en %	1,1	7,3	7,4
Prêts à la clientèle	en CHF 1000	11 514 907	11 045 344	10 586 290
· dont créances hypothécaires	en CHF 1000	11 027 528	10 502 438	10 019 509
Fonds de la clientèle	en CHF 1000	8 959 654	8 694 524	7 862 574
Fonds du public	en CHF 1000	11 530 854	11 449 724	10 501 574
Fonds propres déclarés (après répartition du bénéfice)	en CHF 1000	852 270	839 810	800 774
Avoirs gérés		31.12.2009	31.12.2008	31.12.2007
Total avoirs gérés	en CHF 1000	16 063 067	14 970 575	16 695 181
· Variation	en %	7,3	-10,3	4,6
· dont comptage en double	en CHF 1000	7 844	6 211	20 825
Compte de résultat		2009	2008	2007
Résultat des opérations d'intérêts	en CHF 1000	149 179	178 422	188 532
Résultat des opérations de commissions et de prestations de services	en CHF 1000	65 954	68 032	78 336
Résultat des opérations de négoce	en CHF 1000	15 576	12 881	15 526
Autres résultats ordinaires	en CHF 1000	3 161	2 930	4 197
Produit d'exploitation	en CHF 1000	233 870	262 265	286 591
Charges d'exploitation apurées (sans migration IT)	en CHF 1000	140 046	149 317	152 754
Bénéfice brut apuré (sans migration IT)	en CHF 1000	93 824	112 948	133 837
· Variation	en %	-16,9	-15,6	6,2
Amortissements, correctifs de valeurs, provisions, pertes	en CHF 1000	23 877	28 524	27 441
Résultat d'exploitation apuré (sans migration IT)	en CHF 1000	69 947	84 424	106 396
· Variation	en %	-17,1	-20,7	6,1
Bénéfice d'exploitation apuré (sans migration IT)	en CHF 1000	71 395	64 884	81 537
· Variation	en %	10,0	-20,4	19,4
Chiffres clés généraux		2009	2008	2007
Ratio de couverture	en %	6,3	6,3	6,4
Rendement sur fonds propres (RoE)	en %	8,1	10,1	13,3
Rendement sur total du bilan (RoA)	en %	0,5	0,5	0,7
Taux de couverture des fonds propres	en %	152,8	155,8	156,0
Ratio Tier 1 (fonds propres de base pris en compte/position pondérée en fonction du risque)	en %	12,2	12,5	12,2
Ratio Tier 2 (fonds propres pris en compte/position pondérée en fonction du risque)	en %	12,2	12,5	12,2
Taux de refinancement I (fonds de la clientèle/prêts à la clientèle)	en %	77,8	78,7	74,3
Taux de refinancement II (fonds du public/prêts à la clientèle)	en %	100,1	103,7	99,2
Cost-income-ratio I	en %	59,9	56,9	53,3
Cost-income-ratio II	en %	64,1	60,6	55,2
Ressources		2009	2008	2007
Nombre de clients		273 772	273 985	279 894
Nombre de collaborateurs		625	652	634
Nombre de succursales		33	33	33

Table des matières

Editorial	3
Stratégie	5
Clientèle	9
Collaborateurs	13
Société et environnement	17
Conseil d'administration	27
Direction générale	33
Direction	34
Organigramme	35
Corporate governance	36
Comptes annuels	47
Commentaire sur les comptes annuels	48
Comptes annuels Banque Coop SA	50
Annexe aux comptes annuels	55
Informations sur le bilan	66
Informations sur les opérations hors bilan	77
Informations sur le compte de résultat	79
Autres informations	81
Chiffres clés – informations détaillées	85
Chiffres clés – une comparaison sur 5 ans	86
Rapport de l'organe de révision	87
Clôture individuelle statutaire	89
Succursales	94
Liste des succursales	95

Rapport de gestion 2009
de la Banque Coop SA
Rapport du Conseil d'administration
à l'attention de l'Assemblée générale
du 25 mars 2010



Andreas C. Albrecht et Andreas Waespi

Editorial

Chères lectrices, chers lecteurs,

Les deux dernières années ont clairement démontré que le succès est au rendez-vous pour les sociétés qui misent sur un développement durable, ayant adopté une stratégie claire dans le respect des intérêts de toutes les parties prenantes. Ces caractéristiques constituent des gages de confiance. Nous sommes très honorés que cette confiance nous soit accordée par notre clientèle. Nous avons prouvé que nous sommes un partenaire financier fiable et sûr, qui accorde une très grande importance à une relation humaine avec ses clients.

Il y a quelques années déjà, la Banque Coop décidait de se démarquer pour se positionner comme banque proche de sa clientèle, soucieuse de venir au-devant des souhaits et besoins de celle-ci. Les prestations de support fournies à meilleure qualité et à meilleur prix, soit au niveau du groupe, soit par des partenaires, sont externalisées. Les processus sont soumis à des réévaluations régulières et des solutions élaborées pour accroître notre efficacité au service de notre clientèle.

Des étapes déterminantes ont déjà été accomplies avec l'externalisation de l'Administration des titres et du Trafic des paiements vers Sourcag SA (Swisscom IT Services), avec la remise de l'encaissement à la société Creditreform Egeli Basel AG, mais aussi avec le transfert vers la maison mère Banque Cantonale de Bâle des processus concernant l'exécution et le traitement dans le cadre des opérations de négoce. Au 1.1.2010, les deux services Asset management de la Banque Cantonale de Bâle et de la Banque Coop fusionneront en un Centre de compétences Asset management.

La mise en œuvre cohérente de notre stratégie ressort fort bien de nos données financières. Ainsi, l'exercice 2009 a-t-il été marqué par des investissements dans la future plateforme informatique Avaloq, par l'exploitation de nouvelles synergies au sein du groupe tout comme par la couverture conséquente des risques dans le domaine des opérations bancaires. Le bénéfice brut a diminué de 16,9% et s'inscrit à CHF 93,82 millions. Ce repli est principalement imputable aux opérations d'intérêts en baisse de CHF 29,24 millions ou de 16,4% comparé à 2008. En revanche, le bénéfice de l'exercice a réalisé une nette progression de 10,0%, passant à CHF 71,39 millions. Toutes les données sont apurées des coûts de la migration informatique.

La Banque Coop est parvenue à étendre encore plus ses opérations avec la clientèle et, partant, à renforcer

sa position sur le marché bancaire suisse, un facteur tout particulièrement réjouissant. Les créances hypothécaires ont réalisé un nouveau record au 31.12.2009 avec un volume global de CHF 11,03 milliards (+5,0%). A fin 2009, les fonds de la clientèle se sont accrus de 3,0% ou CHF 265,13 millions comparé au début de l'exercice, atteignant un nouveau record de CHF 8,96 milliards. La Banque Coop a profité d'un afflux de dépôts d'épargne (+25,1% ou +CHF 1,20 milliard). Grâce à une gestion des coûts stricte et prévoyante, la Banque Coop est parvenue à réduire ses charges d'exploitation apurées des coûts de la migration IT de 6,2% (-CHF 9,27 millions), et ce en dépit d'investissements pour la transformation de diverses succursales.

Au 31.7.2009, Monsieur Willi Gerster démissionnait pour des raisons de santé de ses fonctions de président et membre du Conseil d'administration de la Banque Coop. Lors de sa séance en septembre 2009, le Conseil d'administration désignait Ralph Lewin pour lui succéder et proposera donc son élection à l'occasion de la prochaine Assemblée générale du 25.3.2010. D'ici là, Andreas C. Albrecht, déjà membre du Conseil d'administration de la Banque Coop, mais aussi président du Conseil de banque de la Banque Cantonale de Bâle, assumera la présidence de cet organe.

La Banque Coop veut être proche et au service de sa clientèle. La satisfaction de cette dernière constitue donc une priorité. C'est dès lors avec une certaine fierté que nous avons pris connaissance des excellents résultats obtenus lors des tests sur la qualité des conseils, effectués par la société indépendante INTERNATIONAL SERVICE CHECK® (2^e place parmi les 11 banques testées) ainsi que lors de l'enquête Comparis relative à la satisfaction de clients souhaitant conclure une hypothèque (note de 5,1 pour la Banque Coop; meilleure note attribuée = 5,2). Dans le cadre du sondage que la Banque Coop effectue régulièrement auprès de ses nouveaux clients, nous avons battu un nouveau record avec une note de 9,1 sur 10. Cette reconnaissance nous démontre que la formation et le perfectionnement des collaborateurs spécialisés dans le service et la vente sont perçus positivement.

Une fois encore, le rapport de gestion de la Banque Coop s'est formidablement bien classé dans les évaluations établies par le magazine «Bilanz» et par la Fachhochschule Nordwestschweiz. Le jury de «Bilanz» a placé sous la loupe les rapports de gestion des 240 principales entreprises suisses. Le compte rendu 2008

de la Banque Coop atteint la 6^e place pour ce qui a trait à la conception. La Fachhochschule Nordwestschweiz, pour sa part, s'est plutôt penchée sur les aspects sociaux et écologiques chez les 250 plus grosses entreprises suisses et une sélection de PME. La Banque Coop se hisse au 8^e rang et arrive première parmi les instituts financiers. De surcroît, en décembre 2009, le rapport Développement durable de la Banque Coop s'est vu décerner le prix Öbu pour le meilleur rapport annuel de gestion durable 2009 en Suisse.

Après deux années turbulentes pour les marchés financiers, l'environnement reste difficile. En 2010, nous voulons renforcer la position de la Banque Coop sur le marché suisse, grâce à une croissance au niveau de nos activités clés, soit l'épargne, les placements et les hypothèques.

Chères clientes, chers clients, nous vous remercions de la confiance et de la fidélité que vous offrez à notre institut. A vous chers actionnaires, nous ne voudrions pas manquer de faire part de notre gratitude pour votre précieuse contribution à une croissance pérenne de la Banque Coop. A vous, chères collaboratrices, chers collaborateurs, nous adressons nos sincères remerciements pour votre extraordinaire engagement sans lequel nous ne serions pas en passe de devenir la première banque véritablement à l'écoute et au service de sa clientèle.



Andreas C. Albrecht
Président du Conseil d'administration



Andreas Waespi
Président de la Direction générale

Stratégie

Devenir une banque réputée pour son service à la clientèle

La crise financière et économique a laissé des traces profondes parmi les banques. Certains instituts de taille petite et moyenne ont dès lors décidé de se délester de certaines activités de traitement, en les externalisant, pour se concentrer sur des éléments précis de la chaîne de création de plus-value. La Banque Coop aussi souhaite se focaliser sur sa compétence clé – la distribution – et plus particulièrement sur la clientèle privée ainsi que sur les PME en Suisse. Les produits et services financiers, pouvant être fournis à meilleur prix ou qualité par des partenaires, seront externalisés. En réaffirmant très clairement que toutes ses activités ont la clientèle pour centre de gravité, la Banque Coop accorde la priorité absolue à une écoute attentive de ses clients et à des services d'excellente qualité.

Les premières avancées dans ce domaine ont déjà été réalisées ces dernières années, avec l'initiative «Service +1», la philosophie de vente «Vamos» ou les prestations destinées à des groupes déterminés de clientèle, telles que «eva», «Conseils aux seniors par des seniors», «50+» et «PME». De surcroît, en 2009, la Banque Coop a optimisé son «processus de conseil Placements», pour tenir encore mieux compte de la situation de la clientèle avec le nouveau profil d'investisseur.

Offres taillées sur mesure

La Banque Coop propose, avec grand succès d'ailleurs, à ses groupes de clientèle cible des produits exclusifs, spécialement conçus pour répondre à leurs besoins.

eva – réservé aux femmes

Dans le cadre d'eva, la Banque Coop met à la disposition des femmes non seulement des conseils calqués sur leurs exigences spécifiques, mais aussi tout un programme de manifestations apportant de véritables réponses à leurs questions ainsi que des publications consacrées au sujet passionnant que sont les femmes et la finance. Parmi ces parutions, on peut citer l'eva-letter qui est diffusée plusieurs fois par an sous forme électronique.

Les manifestations eva constituent une plateforme idéale pour l'échange d'expériences et le réseautage. Dans de nombreuses villes suisses, des rencontres ont été organisées en 2009 sur différents thèmes. Ainsi, une manifestation était consacrée à la manière idéale

de se vêtir dans la vie professionnelle («Dress for Success»), une autre à des conseils pour une alimentation saine tout comme à une introduction au yoga («Corps et esprit») – cette dernière avait été mise sur pied avec la Ligue suisse contre le cancer. Pour la première fois, des soirées eva avaient également lieu en Suisse romande.

Les manifestations eva remportent un franc succès et la Banque Coop sera à nouveau au rendez-vous avec ces rencontres en 2010. Durant l'année sous revue, le nombre des femmes qui recourent régulièrement aux prestations eva a progressé de 26% comparé à 2008.

Le thème des femmes et de la finance a connu un large écho dans le public. La Banque Coop a reçu de nombreuses demandes d'interviews, d'interventions à des conférences et de directions d'ateliers, le programme eva marquant régulièrement sa présence dans les médias.

Conseils aux seniors par des seniors

Les collaborateurs appartenant à l'équipe «Conseils aux seniors par des seniors» s'occupent des questions financières des personnes se trouvant dans la même phase de vie qu'eux. Cela leur permet de recourir à leur propre expérience. Les entretiens de conseil gratuits se déroulent au domicile ou sur le lieu de travail du client. Nombre de premiers entretiens engendrent des relations durables. Cette évolution nous confirme que ce service répond à un besoin effectif des seniors. En 2009, ces prestations ont connu une progression de 14% comparé à l'exercice précédent.

«50+» – tout savoir sur la retraite (anticipée)

Sous ce label, la Banque Coop s'adresse aux clients ayant dépassé la cinquantaine et leur fournit, avec l'analyse financière 50+ par exemple, un aperçu concret de leur situation financière au moment prévu pour la retraite. Les clients découvrent également si leur prévoyance présente des lacunes et comment les combler le cas échéant. Désormais, l'analyse financière «50+» est disponible en ligne sur le site de la Banque Coop.

Vaste gamme de prestations pour les PME

La Banque Coop propose aux PME une vaste gamme de produits et de prestations, couvrant l'intégralité de leurs besoins dans le domaine financier. En 2009, l'accent a été placé sur l'extension qualitative de la relation avec les PME. Ainsi, le contact avec les clients, mais aussi avec les clients potentiels, a été intensifié grâce à divers mailings et manifestations. Parmi ces

Sourcag – un regroupement payant des savoir-faire:

Au 1^{er} janvier 2009, la Banque Coop a externalisé le trafic des paiements et l'administration des titres, une nouvelle étape décisive pour que nous puissions encore mieux nous concentrer sur la clientèle.

Centres de compétences efficaces:

Après l'informatique, la prévoyance, l'inspectorat du groupe, le marketing et les ressources humaines, les services Asset management de la Banque Coop et de la Banque Cantonale de Bâle fusionnent au 1^{er} janvier 2010 pour former le Centre de compétences Asset management.

dernières, il convient de citer celle consacrée à la rentabilité dans le respect d'un développement durable qui s'est déroulée au Stade de Suisse à Berne, au cours de laquelle la Banque Coop a présenté aux entreprises la signification du développement durable comme véritable atout face à la concurrence, tout comme des conseils pour adopter un comportement plus respectueux de cette notion.

Sur le site de notre institut, à la rubrique «Clientèle commerciale», les PME disposent sous la dénomination «Fit for Business (PME)» d'une plateforme très riche avec des outils et des formations sur des sujets tirés de la pratique. Les multiples réactions positives nous démontrent que cette plateforme est très appréciée. La gamme de produits et de prestations destinée aux PME bénéficie d'une forte demande, car elle s'accompagne de rabais attrayants.

Partenariats efficaces – mise à profit des compétences

La Banque Coop met tout en œuvre pour déceler et exploiter au mieux les synergies émanant de ses partenariats. Au niveau des produits par exemple, la Banque Coop collabore avec Viseca Card Services SA (cartes de crédit), avec Swisscanto (fonds) ou avec Nationale Suisse (assurances).

Externalisations vers des partenaires solides

Tout processus doit contribuer à satisfaire aux exigences de notre clientèle. L'externalisation de certaines activités constitue une étape importante dans la réalisation de notre objectif, à savoir être une banque véritablement à l'écoute et au service de sa clientèle. Lors de l'évaluation, la compétence du futur partenaire et la fiabilité de ses prestations sont déterminantes.

Certains processus de traitement ont déjà été confiés à des sociétés fort bien positionnées dans leur domaine d'activité. Ainsi, mi-2009, les opérations d'encaissement (recouvrement de créances et gestion des actes de défaut de biens) ont été remises à Creditreform Egeli Basel AG.

Sourcag – un regroupement payant des savoir-faire

Au 1.1.2009, la Banque Coop a externalisé le trafic des paiements et l'administration des titres, une nouvelle étape décisive pour que nous puissions encore mieux nous concentrer sur la clientèle. Grâce au renforcement de la coopération avec Sourcag SA, la maison mère

Banque Cantonale de Bâle et la Banque Coop unissent leurs expériences dans le domaine des titres et du trafic des paiements. Près de quarante collaborateurs ont été repris par Sourcag SA. Les nouveaux déroulements ont très vite parfaitement fonctionné, et les économies de coûts dépasseront les 20% à moyen terme.

Le mouvement de transformation des hypothèques à taux fixe en hypothèques variables, amorcé fin 2006, s'est renforcé durant les dix premiers mois de l'exercice sous revue. Ainsi, la part des hypothèques variables est-elle passée de 33,8% à 43,9% pendant cette période. Suite aux changements intervenus dans le contexte économique mondial, les taux sur le marché de l'argent et des capitaux ont considérablement baissé à partir de novembre. Cette évolution a provoqué une très forte demande d'hypothèques à taux fixe. D'une manière générale, la concurrence sur le marché des prêts hypothécaires s'est durcie.

Miser sur les points forts communs au service de la clientèle commerciale

La réorganisation du service Négoce en mai 2009 a permis de conjuguer les points forts des deux instituts et de dégager des synergies supplémentaires. Une nouvelle unité soutient et suit les conseillers pour tout ce qui a trait aux produits de négoce. Les processus d'exécution et de traitement ont été successivement transférés vers la Banque Cantonale de Bâle.

Avaloq – nouvelle plateforme informatique

Des changements sont également intervenus au niveau de la plateforme informatique. Début octobre 2009, la Banque Cantonale de Bâle a adopté le système Avaloq. La Banque Coop suivra début 2011. La gestion de cette plateforme Avaloq ainsi que de certains systèmes environnants sera assurée pour les deux instituts par COMIT, une filiale indépendante de Swisscom IT Services.

Cette migration sur une plateforme informatique commune permettra à la Banque Coop de réaliser des économies d'échelle dès 2011.

Centres de compétences efficaces

Lorsque cela s'avère possible et sensé, la Banque Coop cherche à profiter des synergies avec la maison mère Banque Cantonale de Bâle. Depuis la constitution du groupe en l'an 2000, plusieurs centres de compétences ont été constitués. Ils permettent d'allier le savoir-faire des deux banques, mais aussi d'obtenir des éco-

nomies de coûts et de gagner en efficacité. Ainsi, après l'informatique, la prévoyance, l'inspecteur du groupe, le marketing et les ressources humaines, ce seront les services Asset management qui fusionneront au 1.1.2010 en un Centre de compétences Asset management. Dès lors, la mise en œuvre de la politique de placement définie au niveau du groupe se fera conjointement.

Gestion de fortune d'excellente qualité

Le centre de compétences Asset management réunit les atouts des deux banques et permet de cibler les produits et les prestations encore mieux sur les besoins de la clientèle, cette dernière bénéficiant ainsi d'une gestion de fortune d'excellente qualité.

Pour y parvenir, il s'agit d'assurer un équilibre entre les approches traditionnelles, ayant fait leurs preuves, et les nouvelles solutions prometteuses. Ainsi, désormais, des investissements dans des catégories de placement non traditionnelles, comme les biens immobiliers, les obligations convertibles, les obligations des marchés émergents et les matières premières, seront effectués également dans le cadre des stratégies conventionnelles. Cette politique de placement se traduit par une amélioration du rapport rendement-risque et, partant, par une performance accrue avec une prise de risque comparable. Eu égard à l'importance croissante de ce type de placements, des chances de rendement intéressantes qu'ils dégagent ainsi que de leurs caractéristiques se mariant de manière optimale avec les différents portefeuilles en question, nous sommes convaincus que cette décision va dans l'intérêt de notre clientèle.

Par ailleurs, en 2011 et une fois achevée l'introduction de la plateforme Avaloq, les services de reprographie et d'expédition seront externalisés et confiés à la société Swiss Post Solutions AG. Les préparatifs y relatifs battent déjà leur plein.

Cependant, l'externalisation d'activités ne saurait suffire pour que nous réalisions notre objectif. Devenir une excellente banque pour notre clientèle exige une orientation cohérente sur ses besoins et souhaits, de la patience et de la persévérance. La Banque Coop se dote des moyens pour y parvenir.

Clientèle

Nos clients – notre centre de gravité

La Banque Coop vise à devenir une excellente banque pour sa clientèle, projet qui ne va pas sans une très haute qualité des services et des conseils, apportés par des collaborateurs dotés d'une formation et d'un engagement sans faille.

Podiums pour les services de conseil de la Banque Coop

La Banque Coop ambitionne d'offrir à sa clientèle des services d'excellente qualité. Par le biais d'achats mystères, elle contrôle donc régulièrement la qualité des entretiens de conseil et encourage, par là-même, une optimisation constante des performances de ses collaborateurs. Des personnes spécialement formées évaluent la qualité des conseils et des services dans le cadre des entretiens avec la clientèle. En 2009, elles ont effectué 258 tests à l'échelon national, s'appuyant sur un indice comprenant les résultats de la concurrence. Désormais, nous faisons également appel à nos clients pour ces enquêtes mystères. Leurs réactions seront intégrées dans les évaluations 2010. Grâce à ces mystery shopping, la Banque Coop a continué d'accroître le niveau de ses conseils et de ses services au cours des dernières années.

Début 2009, la société d'analyse des services INTERNATIONAL SERVICE CHECK® a passé au crible les services de conseil de onze banques de détail en Suisse alémanique. Etaient placées sur le banc d'essai tant la compétence professionnelle que la compétence personnelle des conseillers. La Banque Coop s'est classée à la 2^e place, un résultat dont elle peut être fière. Elle poursuivra sans trêve ses efforts pour obtenir un résultat encore meilleur.

Qualité du service garantie

La Banque Coop souhaite devenir le leader en Suisse en matière de services, se démarquant par des prestations excellentes. C'est là qu'intervient l'initiative «Service +1», initiative qui n'a rien perdu de son actualité en 2009. Des standards de service clairement formulés constituent des règles à observer par tous les collaborateurs envers les clients et les collègues. Un sondage mené régulièrement auprès des nouveaux clients permet de vérifier notre progression dans ce domaine.

La notion de service doit cependant aussi être perçue par les collaborateurs. Avec un sondage en ligne auprès des collaborateurs, effectué au printemps 2009, le degré d'application des standards a été relevé pour

la deuxième fois auprès de la clientèle interne. Son résultat a confirmé que ces règles sont respectées et que la qualité des services ne cesse d'augmenter. La motivation et l'engagement des collaborateurs dans ce domaine sont encouragés par une communication franche. Ce thème est de surcroît régulièrement abordé lors des réunions internes et des rencontres d'information organisées pour les employés. Les plus beaux exemples sont publiés dans l'intranet et dans le magazine destiné aux collaborateurs. Des affiches contribuent à la sensibilisation des différents acteurs.

Des nouveaux clients satisfaits

Des clients satisfaits constituent la carte de visite d'une banque proche de sa clientèle. C'est pourquoi la Banque Coop envoie après trois mois à tous ses nouveaux clients un questionnaire pour s'enquérir de leur opinion sur leur conseiller, sur les produits, sur les prestations de services et sur la banque en tant que telle. En 2009, la Banque Coop a obtenu la toute meilleure note depuis le lancement de cette enquête, avec un 9 sur 10 pour la satisfaction globale. Nos efforts visant à renforcer la qualité des services et des conseils portent donc leurs fruits. Il va sans dire que nous continuerons à tout mettre en œuvre pour ne pas décevoir notre clientèle.

Meilleure imbrication des savoir-faire dans les conseils à la clientèle

Ces dernières années, la Banque Coop a sensiblement professionnalisé les opérations avec la clientèle privée et les PME, remaniant ses concepts de suivi de la clientèle. A partir de 2010, le suivi des groupes cibles que sont la clientèle Négoce, la clientèle institutionnelle et la clientèle commerciale est plus étroitement imbriqué, afin de recourir de manière optimale aux savoir-faire des collaborateurs des différents domaines.

Podiums pour les services de conseil de la Banque Coop:

Début 2009, la société d'analyse des services INTERNATIONAL SERVICE CHECK® a passé au crible les services de conseil de onze banques de détail en Suisse alémanique. La Banque Coop s'est classée à la 2^e place, un résultat dont elle peut être fière.

Des nouveaux clients satisfaits:

En 2009, la Banque Coop a obtenu la toute meilleure note depuis le lancement de cette enquête, avec un 9 sur 10 pour la satisfaction globale.

Une présence à l'échelle nationale

La Banque Coop est présente sur tout le territoire suisse avec des succursales et des Bancomat. Elle souhaite accueillir sa clientèle dans des locaux agréables à l'architecture harmonisée. Nos clients doivent se sentir chez eux partout en Suisse.

Grâce à l'étroite collaboration avec Coop, le centième Bancomat Banque Coop a été mis en service à l'automne 2009 à un emplacement appartenant à ce groupe. Notre institut exploite ainsi plus de 150 Bancomat à l'échelon national.

Nouveau look

Au Tessin, la Banque Coop est présente avec quatre succursales, dont deux à Lugano, une à Locarno et une à Bellinzona. Ces dernières années, notre institut a connu un formidable essor dans cette région, ce qui reflète fort bien le nombre croissant des hypothèques, des fonds de placement et des clients. A Bellinzona, où la Banque Coop s'est installée depuis plus de 30 ans, les travaux de transformation de la succursale ont été achevés début 2009.

Une sélection parmi nos produits

La Banque Coop met à la disposition de sa clientèle une vaste palette de produits. En voici un florilège. Nous avons procédé à diverses innovations:

Financer sa prévoyance avec des superpoints

La Banque Coop propose en exclusivité à sa clientèle de bénéficier du programme Supercard, mis sur pied par le détaillant Coop et très prisé. En effet, une personne sur deux possède une Supercard et collectionne les superpoints à transformer en primes très intéressantes. Avec près de 2,7 millions de membres, Supercard est le premier programme de fidélisation de la clientèle en Suisse.

Les clients de la Banque Coop disposent de plusieurs options pour engranger des superpoints: ouverture d'un compte, nouveaux versements sur un compte, utilisation des cartes de crédit Banque Coop ou encore achat de parts de fonds de placement. Ils ont également la possibilité de transformer les superpoints en espèces sonnantes: par exemple obtenir un rabais de taux hypothécaire. En octobre 2009, la Banque Coop lançait une nouvelle prime. Désormais, nos clients peuvent financer une partie de leurs versements sur le compte de prévoyance 3 au moyen de superpoints.

Les hypothèques gardent la cote

Depuis des années, la Banque Coop réalise une croissance supérieure à celle du marché dans le domaine des hypothèques. 2009 n'a pas constitué une exception à cette règle, le volume des prêts hypothécaires parvenant à un nouveau record (plus de CHF 11 milliards). Le financement de l'acquisition de la résidence principale reste une opération bâtie sur la confiance. Le fait que de très nombreuses personnes en Suisse choisissent la Banque Coop comme partenaire pour cette entreprise de taille que consiste l'achat d'un bien immobilier nous prouve que nous jouissons de cette confiance et nous permet d'établir des relations durables.

Les taux hypothécaires persistent à un très bas niveau. Durant l'exercice sous revue, de nombreuses hypothèques variables ont été transformées en hypothèques à taux fixe. La part des prêts à taux variable est dès lors passée de 31,8% à 13,7%. Vu cette constellation très favorable des taux, l'engouement pour les hypothèques Libor a été considérable, leur nombre ayant plus que triplé en 2009. L'évolution de l'hypothèque Supercard – une exclusivité Banque Coop – reste réjouissante. Dans le cadre de ce prêt, les clients reçoivent un rabais de taux en échange de superpoints. Le volume de cette hypothèque a gonflé de plus de 30% durant l'exercice sous revue.

Profit Invest – assurance vie et fonds de placement

Avec son partenaire stratégique Nationale Suisse, la Banque Coop lançait en mai 2009 un produit combiné sous le nom de Profit Invest. Il s'agit d'un alliage composé d'une assurance vie et de fonds de placement. L'assurance est financée par une prime unique.

Courant 2009, les conseillers de la Banque Coop et de Nationale Suisse ont suivi des formations spécialisées, ce qui a permis de consolider la collaboration. En fonction des besoins des clients, les produits communs de banque et d'assurance sont proposés directement par l'un des partenaires ou conjointement dans le cadre d'entretiens communs.

La MasterCard se dote de la technologie RFID

Depuis la mi-août 2009, toutes les MasterCard Banque Coop sont équipées de la fonction RFID (Radio Frequency Identification, en français: identification par radiofréquence). Grâce à la technologie Paypass, le titulaire de la carte peut régler des achats jusqu'à concurrence de CHF 40.– sans saisir de NIP et sans devoir apposer sa signature sur le ticket de caisse. Cette prestation

supplémentaire gratuite simplifie considérablement le règlement de petits montants, règlement qui s'effectue en l'espace de quelques secondes seulement. L'utilisation de la technologie Paypass est donc tout particulièrement appropriée dans la restauration rapide, au kiosque, au cinéma ou aux distributeurs de snacks. La radiofréquence constitue une solution de recharge sûre, simple et rapide à l'argent liquide.

L'épargne a le vent en poupe

En dépit d'un climat des plus difficiles, la Banque Coop a enregistré une croissance très réjouissante des fonds d'épargne. Cette évolution est le fruit de la confiance dont nous jouissons parmi notre clientèle, mais aussi des magnifiques efforts d'acquisition entrepris par nos conseillers. Les engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements ont affiché, avec CHF 5,98 milliards, une très nette progression de 25,1% comparé à l'exercice précédent. Le compte d'épargne Plus ressort nettement du lot avec une hausse impressionnante de CHF 558,7 millions. Globalement, les fonds de la clientèle qui se composent des engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements, des autres engagements envers la clientèle ainsi que des obligations de caisse, se sont accrus de CHF 265,13 millions durant l'exercice sous revue et s'élèvent à CHF 8,96 milliards.

Collaborateurs

Promotion et développement des collaborateurs

Un service irréprochable et une excellente qualité des activités de conseil forment la base de relations durables avec la clientèle. En effet, ce n'est que lorsque les clients se sentent pris au sérieux et compris que leurs besoins et souhaits sont intégrés dans leurs échanges avec la banque qu'une relation personnelle s'instaure avec le client, relation gage de confiance. Pour un institut comme la Banque Coop qui veut être à l'écoute de sa clientèle, il s'avère indispensable que les collaborateurs et les cadres-dirigeants fassent montre de motivation, mais aussi qu'ils soient intégrés dans les processus stratégiques. Notre unité «Training & development» forme et perfectionne les collaborateurs aux contacts avec les clients, contribuant à accroître encore plus la qualité des services et des conseils.

Accent sur la qualité de conseil et de conduite

Cette année aussi, la formation à la vente et aux activités de conseil s'est concentrée sur les cadres-dirigeants. Avec différents modules de formation consacrés au processus de conseil, aux instruments de conduite, au développement des collaborateurs tout comme avec des instruments spécifiquement élaborés pour la mise en pratique des processus de conseil, la Banque Coop a posé les jalons lui permettant de garantir des conseils de haute qualité et des entretiens visant à satisfaire les besoins de sa clientèle. En 2009, elle a condensé ces différents modules, l'unité «Training & development» ayant eu pour mission d'élaborer cinq principes de vente, assortis de facteurs et critères d'évaluation. Partant du principe que les amis sont de bon conseil, les cadres-dirigeants accompagnés d'un coach de l'unité «Training & development» se sont mutuellement rendu visite pour évaluer leur travail de conduite. Il en a résulté un échange, entre les régions, de meilleures pratiques et une appréciation globale de la conduite au niveau de la vente. Ces évaluations serviront de base pour définir les mesures de formation et de développement en 2010.

Des apprentis talentueux

Tous les apprentis ayant accompli la formation bancaire initiale auprès de la Banque Coop ont réussi leurs examens finaux en février 2009, deux d'entre eux avec mention. Durant l'exercice sous revue, la Banque Coop comptait 59 apprentis et stagiaires (situation au 31.12.2009), la part des femmes parmi eux se situant à 52,5%. La Banque Coop a embauché 80% de ces jeunes à l'issue de la formation.

Lunch learnings – joindre l'utile à l'agréable

Courant 2009, la Banque Coop a organisé plusieurs lunch learnings à l'attention de ses collaborateurs. A l'heure du déjeuner, des sujets aussi variés que la prévention du stress, l'efficacité énergétique ou l'ergonomie sur le lieu de travail ont été abordés, les collaborateurs ayant la possibilité de se sustenter durant les exposés. Cette nouvelle option pour élargir ses connaissances remporte un vif succès, comme en témoignent aussi les nombreuses réactions positives des participants. La Banque Coop proposera de nouveaux lunch learnings en 2010.

Priorité absolue à la promotion de la femme

Part des femmes avec fonction d'encadrement/ de direction

La part des femmes membres de l'encadrement a nettement dépassé pour la première fois les 25%, taux que nous avons défini pour objectif. L'engagement de la Banque Coop pour promouvoir la femme est surtout efficace aux échelons hiérarchiques moyens et bas. Malheureusement, la part des femmes membres de la direction a reculé à 5,6%, ce qui s'explique entre autres par l'externalisation vers Sourcag AG du trafic des paiements et de l'administration des titres.

Evolution du temps partiel sur la bonne voie

Le nombre de collaborateurs travaillant à temps partiel reste réjouissant et correspond à la valeur cible, soit 22,1%. Le temps partiel demeure très apprécié, principalement parmi les femmes. Chez les hommes, le pourcentage a progressé à 9,1%, un taux inégalé jusqu'alors.

work & care – allier vie professionnelle et soins à des parents

Depuis 2007, la Banque Coop collabore avec la Kalaidos Fachhochschule et l'Association Alzheimer Suisse au projet national «work & care – concilier vie professionnelle et soutien familial». En novembre 2009 se déroulait le séminaire venant parachever l'étude exploratoire.

Ce sujet a suscité bien des échos positifs parmi les personnes concernées, les autorités et l'économie. Toutefois, il est clairement ressorti que les discussions sur ce sujet au niveau de la politique et des entreprises sont encore très rares en Suisse. Néanmoins, tant les entreprises que les associations économiques se montrent

Priorité absolue à la promotion de la femme:
La part des femmes membres de l'encadrement a nettement dépassé pour la première fois les 25%, taux que nous avons défini comme objectif.

Evolution du temps partiel sur la bonne voie:
Chez les hommes, le pourcentage a progressé à 9,1%, un taux inégalé jusqu'alors.

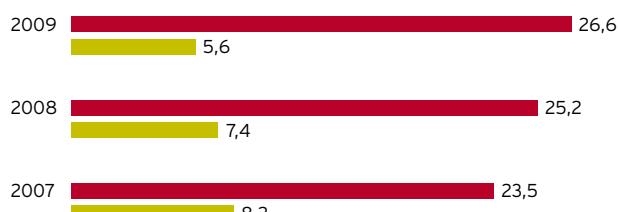
très réceptives, car elles sont bien conscientes des conséquences de l'évolution démographique. Les collaborateurs plus âgés ont des parents qui peuvent nécessiter des soins.

Dans le cadre de l'étude exploratoire, un sondage en ligne a été réalisé auprès des collaborateurs de la Banque Coop: 10% d'entre eux s'occupent de membres de leur famille, le plus souvent de leurs propres parents. En moyenne, ils accordent 15 heures par semaine à ces tâches. Des interviews avec les cadres-dirigeants révèlent que la notion de «fair banking» est vécue tout aussi bien vers l'extérieur qu'au niveau interne. Ainsi, tous les collaborateurs peuvent recourir aux prestations «Elder Care» de la société familienservice. Toutefois, un travail de sensibilisation doit avoir lieu, car tant pour les supérieurs que pour les collaborateurs le sujet reste délicat. En effet, il n'est pas toujours aisé de parler des maladies touchant la famille. Il n'en reste pas moins que le Centre de compétences RH reçoit de plus en plus de demandes émanant des supérieurs et des collaborateurs en lien avec le «work & care». L'offre de conventions y relatives est donc régulièrement élargie.

Pour plus de détails sur cette étude exploratoire, aller sous: www.workandcare.ch

Part des femmes avec fonction d'encadrement/ de direction

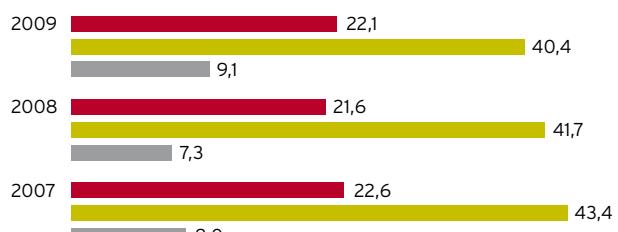
en %



■ Part des femmes membres de l'encadrement
■ Part des femmes membres de la direction

Part du temps partiel

en %



■ Pourcentage temps partiel/effectif global
■ Pourcentage temps partiel femmes
■ Pourcentage temps partiel hommes

Prendre ses responsabilités:

La loyauté tout comme la prise de responsabilité à l'égard de la société et de l'environnement sont deux éléments indissociables de la stratégie de la Banque Coop. Agir de manière responsable constitue une condition sine qua non pour le succès durable d'une entreprise. Dans le cadre de ses activités, la Banque Coop évalue les aspects économiques, sociaux et écologiques, pour en prendre compte de manière appropriée. La Banque Coop veut jouer un rôle d'exemple en tant qu'institut loyal et respectueux de la notion de durabilité, et contribuer à un développement durable de la société en Suisse.

Le développement durable: un must

Dans le présent rapport de gestion, la Banque Coop livre un compte rendu sur son engagement en matière de développement durable. En complément, elle publie sur son site internet un rapport Développement durable détaillé. Ce dernier est établi selon les principes applicables à l'échelle internationale de la Global Reporting Initiative (GRI), garantissant ainsi l'absolue transparence des données dans ce domaine.
www.banquecoop.ch

Des comptes rendus qui se distinguent

En 2009, la Fachhochschule Nordwestschweiz a une nouvelle fois passé au crible la qualité des rapports de gestion et de développement durable de diverses entreprises suisses, en plaçant l'accent sur l'intégration systématique des aspects économiques, écologiques et sociaux.

L'enquête a porté sur les 250 plus grandes entreprises suisses tout comme sur une sélection de PME. Il s'agit du plus gros projet de notation des comptes rendus des entreprises en Suisse. Ce projet est cofinancé par la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI) de la Confédération.

Pour ses comptes rendus 2008, la Banque Coop a obtenu la meilleure notation parmi les instituts financiers en Suisse et avancé de la 14^e à la 8^e place.

Prix Öbu 2009 du meilleur rapport annuel de gestion durable

Le 9.12.2009, la Banque Coop s'est vu décerner le prix Öbu 2009 du meilleur rapport annuel de gestion durable de Suisse. Le Prix Öbu pour le meilleur rapport annuel de gestion durable honore depuis 10 ans les efforts des entreprises qui communiquent avec loyauté sur les performances en matière de rentabilité, d'environnement et de société. Un jury composé d'experts renommés apprécie les rapports en fonction des éléments suivants: la complétude, la transparence, la pertinence, l'intelligibilité et l'impression générale. Les rapports qui ont été présentés pour participer au concours ont été examinés avec pour base une analyse fondée sur les critères du Global Reporting Initiative (GRI).

Notations Développement durable au top

INrate, la principale agence indépendante suisse de notation en matière de développement durable, analyse et évalue à l'échelle internationale le respect de la notion de durabilité par les entreprises, les institu-

tions et les pays. Parmi les 29 banques suisses soumises à cette évaluation, la Banque Coop s'est placée au deuxième rang. Concernant les critères environnementaux, la Banque Coop dépasse de 46,6% la moyenne du secteur, et pour ce qui a trait aux éléments sociaux, de 33,6%.

Dans la notation Développement durable établie par SiRi Company Ltd., la Banque Coop obtient un A+, soit la meilleure évaluation sur un barème allant de E à A+. La Banque Coop se détache de la moyenne de la branche principalement dans les domaines relations avec la clientèle, comportement à l'égard de l'environnement et à l'égard des collaborateurs.

La performance de la Banque Coop en matière de développement durable est régulièrement jaugée par d'autres agences indépendantes. Les excellentes appréciations confortent la Banque Coop, l'encouragent à poursuivre sur la voie sur laquelle elle s'est engagée.

Ces notations constituent par ailleurs une condition pour que l'action de notre institut soit intégrée dans les univers des placements pour un développement durable.

Dans son classement, la Banque Cantonale de Zurich attribue un A (échelle de C à AAA) à notre institut, ce qui récompense une très bonne prestation pour ce qui a trait aux questions sociales et environnementales. Dans tous les domaines examinés, la Banque Coop fait nettement mieux que la moyenne de la branche. Sont tout particulièrement relevées, outre l'optimisation des produits en matière de durabilité, aussi la politique innovatrice en faveur de la femme et de la famille tout comme l'amélioration régulière au niveau de l'environnement.

Le Comité pour un développement durable épaulé la Direction générale

Le Comité pour un développement durable conseille la Direction générale dans la définition de la stratégie et de la politique d'entreprise pour ce qui concerne les questions écologiques, sociales ou éthiques. Outre cet accompagnement ciblé, le Comité évalue les produits et les prestations de notre institut et leur attribue, lorsque tous les critères sont remplis, le label propre à la Banque Coop «Développement durable contrôlé».

Le Comité pour un développement durable se compose actuellement de quatre personnalités externes indépendantes ainsi que de trois représentants de la Banque Coop. Les divers domaines de compétences sont ainsi couverts:

· **Pascale Bruderer Wyss**

Directrice Ligue suisse contre le cancer, section Argovie, membre PS du Conseil national, présidente du Conseil national 2009/2010

· **Barbara E. Ludwig**

Responsable de l'Office de l'armée, de la protection civile et de la justice du canton de Lucerne

· **Heidi Schelbert-Syfrig**

Professeure honoraire à l'Université de Zurich

· **Andreas Sturm**

Partenaire et administrateur de phorbis Communications AG et d'Ellipson AG, président du CA de claro fair trade AG, membre du Conseil de banque de la Banque Cantonale de Bâle

· **Sandra Lienhart**

Vice-présidente de la Direction générale de la Banque Coop, membre de la Direction du groupe de la Banque Cantonale de Bâle

· **Mathias von Wartburg**

Responsable Centre de compétences Marketing

· **Hansjörg Ruf**

Responsable section Développement durable

Nos produits et prestations pour un développement durable

Eu égard aux défis que nous devons relever en ce 21^e siècle et à la sensibilité exacerbée pour des sujets comme la raréfaction des ressources, le changement climatique ou la croissance, le développement durable ne cesse de gagner en importance. Rien que les sommes astronomiques nécessaires pour promouvoir les énergies renouvelables (solaire ou éolienne) et provoquer un revirement à ce niveau ouvrent des perspectives plus qu'intéressantes aux investisseurs.

Avec une vaste palette de produits axés sur un développement durable, la Banque Coop permet à sa clientèle de pondérer plus fortement les aspects sociétaux

et économiques dans ses activités d'investissement. Le rabais accordé sur les crédits hypothécaires a pour but d'encourager les constructions et les rénovations se traduisant par des économies d'énergie. La Banque Coop contribue ainsi à ce que les objectifs en matière d'énergie et de climat définis par la Confédération et les cantons soient réalisés. La Banque Coop examine régulièrement les possibilités d'enrichir sa palette de prestations dans le secteur de la durabilité.

Le Comité pour un développement durable soumet régulièrement à un audit les produits de notre institut dotés du label «Développement durable contrôlé». Les clients disposent ainsi de la certitude que ces produits répondent aux exigences en matière de compatibilité avec l'environnement, de responsabilité sociale et de rentabilité.

Fonds de placement pour un développement durable sur le banc d'essai

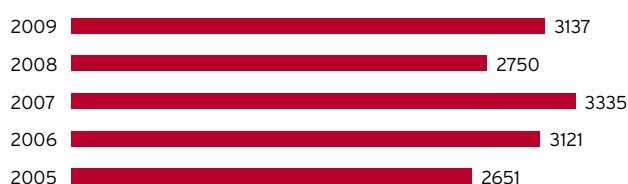
La sélection de produits de très haute qualité parmi l'offre pléthorique de fonds axés sur la durabilité joue un rôle essentiel. Outre des facteurs comme orientation écologique, éthique et sociale, elle tient compte de critères comme la structure des risques, la performance, mais aussi la réputation, la crédibilité et l'indépendance de la société de fonds.

Avant qu'un fonds ne soit intégré dans la palette proposée par la Banque Coop, le Comité pour un développement durable le soumet à un audit. La décision de ce comité est définitive.

Au 31.12.2009, le volume des fonds de placement pour un développement durable vendu par la Banque Coop s'est inscrit à CHF 308 millions. La part de ces fonds au volume global de ces instruments atteint désormais 9,89%. Après que la valeur des fonds axés sur la durabilité, comme celle des fonds conventionnels, avait fortement baissé au 1^{er} trimestre 2009 à cause de la crise financière et économique, elle s'est ressaisie dans le courant de l'année, rattrapant presque l'intégralité du chemin perdu. Le nombre des parts vendues a légèrement progressé, ce qui tend à démontrer que la confiance accordée par les investisseurs aux produits de placement durables ne se détériore en rien, même dans des phases de turbulences économiques.

Evolution du volume des fonds de placement

en millions de CHF



La Banque Coop a l'intention d'élargir sa palette de fonds pour un développement durable, pour répondre encore mieux aux besoins de sa clientèle. Par ailleurs, en adoptant un nouveau concept d'audit, la Banque Coop accroît la transparence quant à la véritable contribution de chaque fonds à un développement respectueux de la notion de durabilité. Les investisseurs pourront donc effectuer leur choix avec encore plus de précision et s'engager dans des titres adaptés à leurs valeurs tout comme à leurs exigences quant à la structure des risques et à la performance.

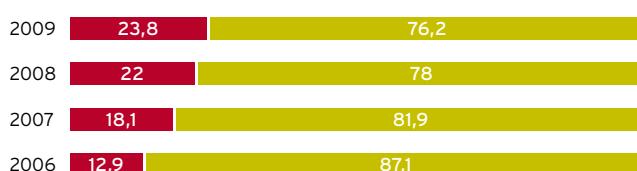
La gestion de fortune durable très tendance

Tant les investisseurs privés qu'institutionnels accordent de plus en plus d'importance au thème de la durabilité. Pour la gestion de ce type de mandats, la Banque Coop peut s'appuyer sur une expérience de longue date et propose un rapport risque-rendement optimisé pour le suivi des portefeuilles qui lui sont confiés.

Fin 2009, la Banque Coop gérait 288 mandats portant sur un volume de CHF 209,4 millions.

Part des mandats axés sur un développement durable dans la gestion de fortune

en %



— Mandats DD
— Autres mandats

Les hypothèques axées sur un développement durable – une belle incitation

Ces prochaines années, l'efficacité énergétique deviendra cruciale, raison pour laquelle la Confédération soutiendra dès 2010 des programmes d'économie d'énergie dans le secteur des bâtiments avec des fonds provenant de la taxe sur le CO₂. Plusieurs cantons réalisent aussi des programmes d'assainissement de biens immobiliers, encourageant financièrement les travaux y relatifs. En 2010, la Banque Coop adaptera ses modèles d'hypothèques à cette nouvelle donne, pour créer des incitations encore plus fortes et encourager la réalisation de constructions peu énergivores ou encore le recours à l'énergie solaire.

Depuis plusieurs années déjà, la Banque Coop soutient les propriétaires dans leurs efforts d'assainissement de leur objet immobilier. Ainsi, durant l'exercice sous revue, elle a accordé un rabais de taux pouvant atteindre 0,60% par rapport aux taux en vigueur pour les rénovations se traduisant par des économies d'énergie (hypothèque écologique), ou pour les bâtiments érigés ou transformés selon les standards Minergie, Minergie-P ou Minergie-ECO.

En particulier le nombre des hypothèques Minergie a enregistré une progression régulière ces dernières années, ce qui s'explique par le fait que ce standard à haute efficacité énergétique s'impose de plus en plus et que certains cantons l'ont inscrit dans la loi régissant les nouvelles constructions.

Engagement pour l'être humain et la nature en Suisse. Agir de manière responsable – aider de manière sensée

La Banque Coop souhaite assumer ses responsabilités envers la société. Dès lors, elle se doit d'être consciente de la signification économique de ses activités commerciales et d'agir en conséquence. Par ailleurs, elle effectue des dons et donations à plus de 200 organisations, associations et autres institutions à travers toute la Suisse.

De surcroît, la Banque Coop s'engage en faveur d'organisations et d'initiatives qui œuvrent pour des questions sociales et écologiques. La Banque Coop souhaite ainsi contribuer à améliorer la situation des personnes défavorisées, mais aussi sous-tendre l'importance qu'elle accorde à préserver la nature.

Partenaire de la Ligue suisse contre le cancer

La Ligue suisse contre le cancer est une organisation nationale, qui s'implique dans la recherche et la prévention, mais aussi le soutien de personnes atteintes de cette maladie. La Banque Coop est le partenaire financier de cette association et, avec une prestation financière, lui donne les moyens de ses interventions. Pour les années à venir, de nombreuses actions communes sont prévues, plus particulièrement dans la prévention où la Ligue contre le cancer pourra interpeller d'autres cercles de la population via des manifestations et du matériel d'information dans les succursales de notre institut.

Cancer Charity Support Fund

Avec le Cancer Charity Support Fund (CCSF), la Ligue contre le cancer souhaite générer des fonds sous forme de dons en faveur de la recherche et créer un instrument de placement pour les investisseurs désireux de s'engager dans des entreprises actives dans le combat contre cette maladie. Les dons sont effectués moyennant la renonciation à la performance par les investisseurs et aux frais de gestion par la Direction du fonds.

En tant que partenaire financier de la Ligue suisse contre le cancer, la Banque Coop a participé avec des fonds propres au lancement de cet instrument de placement. Par ailleurs, la vente des parts est encouragée moyennant l'intégration du Cancer Charity Support Fund dans la palette de base de notre institut.

Des dons de Noël fort bienvenus

A l'approche de Noël, la Banque Coop épaulé des organisations actives dans le domaine social et écologique en Suisse moyennant un don de CHF 10 000.– pour chacune. Dans une annexe jointe aux extraits de compte du mois de novembre, où ces organisations ont la possibilité de se présenter à un large public, nos clients ont été invités à majorer notre don.

Durant l'exercice sous revue, les organisations ci-après ont bénéficié de notre soutien:

· Station ornithologique suisse de Sempach

La Station ornithologique est une fondation d'utilité publique politiquement indépendante qui se consacre à l'étude et à la protection des oiseaux. Elle s'adonne, entre autres, à la recherche ornithologique et élabore les fondements pour une agriculture et sylviculture respectueuses de la nature. Par

ailleurs, elle sert d'instance de conseil et de renseignement pour le public, les médias et les autorités. www.vogelwarte.ch

· MyHandicap

La fondation MyHandicap a pour but d'améliorer et de faciliter le quotidien des personnes ayant un handicap physique. Des informations et des conseils détaillés sur tous les domaines touchant à la vie quotidienne permettent aux personnes concernées de mener une vie autonome. www.myhandicap.ch

· Associazione Amici Centro Myosuisse Ticino

L'Associazione Amici Centro Myosuisse Ticino (association des amis du Centre Myosuisse Tessin) a vu le jour afin de soutenir la mission du Centro regionale Myosuisse Ticino, une institution fondée dans le cadre du programme national visant à réaliser sept centres régionaux de soins dédiés aux maladies neuromusculaires. Cette association, qui défend les intérêts des personnes atteintes de maladies musculaires ou d'autres maladies génétiques rares en Suisse italienne, se penche aussi sur les aspects sociaux du suivi des patients et sur la sensibilisation de la population. www.myosuissetticino.ch

Engagements et partenariats

S'engager ensemble pour un objectif commun

La Banque Coop est membre de diverses associations de renom qui s'engagent pour le développement durable et l'efficacité énergétique.

Öbu – schweizerische Vereinigung für ökologisch bewusste Unternehmensführung (Association suisse pour une conduite d'entreprise écologiquement responsable)

La Banque Coop est membre de l'Öbu. Quelque 300 entreprises suisses de tailles et de domaines les plus divers se sont regroupées au sein de l'Öbu pour s'engager en faveur d'une croissance de l'économie suisse dans le respect du développement durable. L'Öbu réalise des projets se rapportant plus spécifiquement à l'entreprise, mais aussi à des sujets de politique économique. Elle encourage l'échange d'expériences entre les membres.

Agence de l'énergie pour l'économie

La Banque Coop est membre du groupe Banques de l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEc). Cette institution s'engage en faveur d'une réduction des émissions de CO₂ et d'un renforcement de l'efficacité énergétique en exploitant toutes les possibilités économiquement rentables. Afin de réaliser les objectifs en matière d'énergie et de politique climatique de la Suisse, l'AEnEc conclut des conventions sectorielles avec la Confédération.

Association MINERGIE®

La Banque Coop a adhéré à l'association MINERGIE® qui encourage l'application rationnelle de l'énergie tout comme le recours à des énergies renouvelables, assortis d'une amélioration de la qualité de vie. Elle développe des standards et s'engage pour une technique MINERGIE®. Les constructions et les rénovations dotées du label de qualité MINERGIE® affichent des besoins d'énergie jusqu'à 50% plus faibles que les bâtiments conventionnels, offrent un confort accru et garantissent un meilleur maintien de la valeur.

«Alliance pour l'assainissement des bâtiments en matière énergétique – MAINTENANT!»

En juin 2008, des représentants de tous les grands partis politiques suisses et des deux Chambres parlementaires ont constitué l'«Alliance pour l'assainissement des bâtiments en matière énergétique – MAINTENANT», dans le but d'abaisser rapidement et durablement la consommation d'énergie en Suisse et contribuer ainsi à réduire les émissions de CO₂. Entretemps, l'association Alliance Energie a été fondée. Au cours d'une première phase, elle se concentre sur l'assainissement des bâtiments en matière énergétique ainsi que sur la coordination de la collaboration entre les institutions privées et publiques d'une part et les autorités politiques d'autre part. La Banque Coop soutient ces efforts par une contribution financière.

Engagement en faveur de l'environnement

Gestion de l'environnement – protection de la nature et des ressources

Un élément important de l'engagement de la Banque Coop en faveur de la durabilité consiste à accroître l'efficacité des ressources dont elle se sert, voire à en réduire la consommation, pour protéger l'environnement.

Grâce à une gestion systématique de l'environnement, la Banque Coop veut s'assurer que les ressources né-

cessaires à l'exploitation bancaire soient utilisées avec parcimonie et que la nocivité pour l'environnement et le climat soit réduite à un minimum. Elle cherche ainsi à optimiser sur le long terme sa consommation d'énergie, de papier et d'eau, sa production de déchets, mais aussi à améliorer sa performance par le biais de mesures techniques et opérationnelles.

Les indicateurs écologiques tout comme d'autres informations relatives au management de l'environnement figurent dans le rapport détaillé Développement durable qui se trouve sous www.bankcoop/nachhaltigkeit (disponible en allemand uniquement).

Durabilité et économies d'énergie – passer de la parole aux actes!

Au printemps 2009, sous le titre «Durabilité et économies d'énergie – passer de la parole aux actes», une campagne d'économie d'énergie était engagée au niveau du groupe, dans le but de sensibiliser les collaborateurs à ce sujet, en les incitant à adopter un comportement plus responsable. Dans l'Intraweb, un instrument permettait de calculer la perte d'énergie attribuable aux appareils placés en mode de veille. Parallèlement, une multitude de conseils et d'astuces pour réaliser des économies de courant étaient publiés, le tout allié à un concours. De surcroît, en collaboration avec les fournisseurs en énergie et les sections Environnement des cantons de Bâle-Ville, de Berne et de Zurich, des rencontres d'information ont été organisées.

Papier, consommation d'eau et production de déchets

Au cours des dernières années, la part du papier recyclé dans la consommation globale a régulièrement progressé pour dépasser les 90%. Comparé au papier produit à base de fibres vierges, le papier recyclé présente des avantages non négligeables sur le plan écologique: la réutilisation des fibres contribue à la protection des forêts et à la diversité des espèces. Le volume des déchets généré lors de la production de papier recyclé est aussi nettement plus faible. La consommation d'énergie et d'eau, quant à elle, est réduite par trois, voire par cinq. Les gaz à effet de serre sont diminués de moitié. Voici donc une belle manière de contribuer à la protection du climat.

Le volume des déchets s'est une nouvelle fois amenuisé durant l'exercice sous revue. Trois quarts des déchets produits, surtout du papier, sont recyclés. Les déchets restants sont constitués de déchets ménagers et d'origine électronique. Leur élimination se fait en bonne et due forme. La consommation d'eau potable se limite aux besoins pour les installations sanitaires, la réfrigération et le nettoyage. Avec 50 litres par jour et par collaborateur en 2009, elle est faible comparée à d'autres banques d'affaires (près de 80 litres par jour et par collaborateur).

Efficacité énergétique et contribution à la protection du climat

Les mesures lancées par la Banque Coop pour renforcer l'efficacité énergétique tout comme l'achat de produits mieux compatibles avec l'environnement contribuent sensiblement à l'amélioration de notre performance dans ce domaine.

Ces efforts portent leurs fruits, la Banque Coop étant parvenue à réduire sa consommation d'énergie de 25% depuis quelques années. Au cours des deux dernières périodes examinées, la consommation s'est stabilisée.

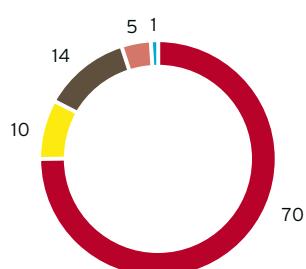
Depuis début 2009, l'approvisionnement en électricité au siège principal est climatiquement neutre. En effet, l'électricité provient pour 98% d'énergies renouvelables, les 2% restants sont compensés par l'achat de certificats d'énergie hydraulique.

Depuis la période de chauffage 2009, notre institut fait appel pour les bâtiments du siège principal à Bâle à de la chaleur à distance renouvelable assortie d'une plus-value écologique. Ainsi, depuis 2009, l'achat global d'énergie de la Banque Coop pour son siège principal est climatiquement neutre.

Pour le siège de région de Zurich également, la Banque Coop a recours exclusivement à des sources d'énergie renouvelable. Concernant les autres emplacements, notre institut procède à des achats ciblés et veille à accroître constamment la part des sources d'énergie respectueuses de notre environnement.

Part des émissions de gaz à effet de serre 2008/2009

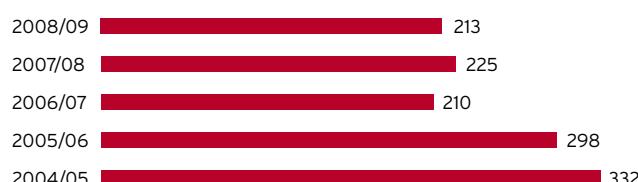
en %



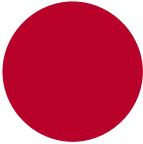
- Chaleur à distance (période de chauffage 2008/2009, revalorisation écologique à partir de 2009/2010)
- Eau
- Déchets
- Electricité
- Papier

Evolution des émissions de gaz à effet de serre en comparaison pluriannuelle

en tonnes



Depuis de nombreuses années, la Banque Coop s'engage pour un développement durable de la société et de l'environnement ainsi que pour une Suisse multiple, vivante et humaine. Découvrez la Suisse avec nous. En suivant cette randonnée d'Altenrhein à Chancy et de Boncourt à Chiasso, vous apprendrez à connaître – et peut-être à comprendre – ce pays souvent méconnu:

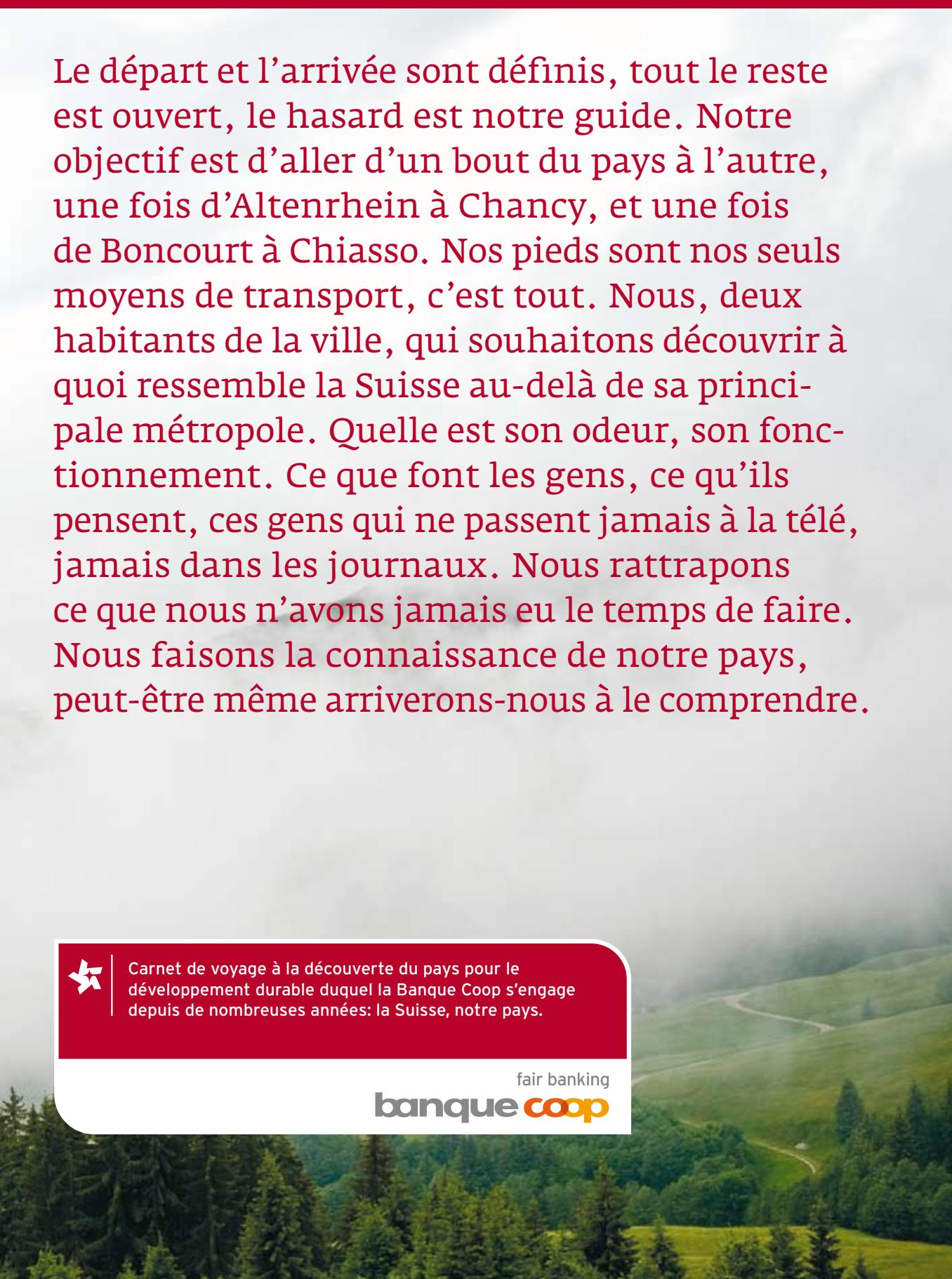


Le départ et l'arrivée sont définis, tout le reste est ouvert, le hasard est notre guide. Notre objectif est d'aller d'un bout du pays à l'autre, une fois d'Altenrhein à Chancy, et une fois de Boncourt à Chiasso. Nos pieds sont nos seuls moyens de transport, c'est tout. Nous, deux habitants de la ville, qui souhaitons découvrir à quoi ressemble la Suisse au-delà de sa principale métropole. Quelle est son odeur, son fonctionnement. Ce que font les gens, ce qu'ils pensent, ces gens qui ne passent jamais à la télé, jamais dans les journaux. Nous rattrapons ce que nous n'avons jamais eu le temps de faire. Nous faisons la connaissance de notre pays, peut-être même arriverons-nous à le comprendre.



Carnet de voyage à la découverte du pays pour le développement durable duquel la Banque Coop s'engage depuis de nombreuses années: la Suisse, notre pays.

fair banking
banque coop



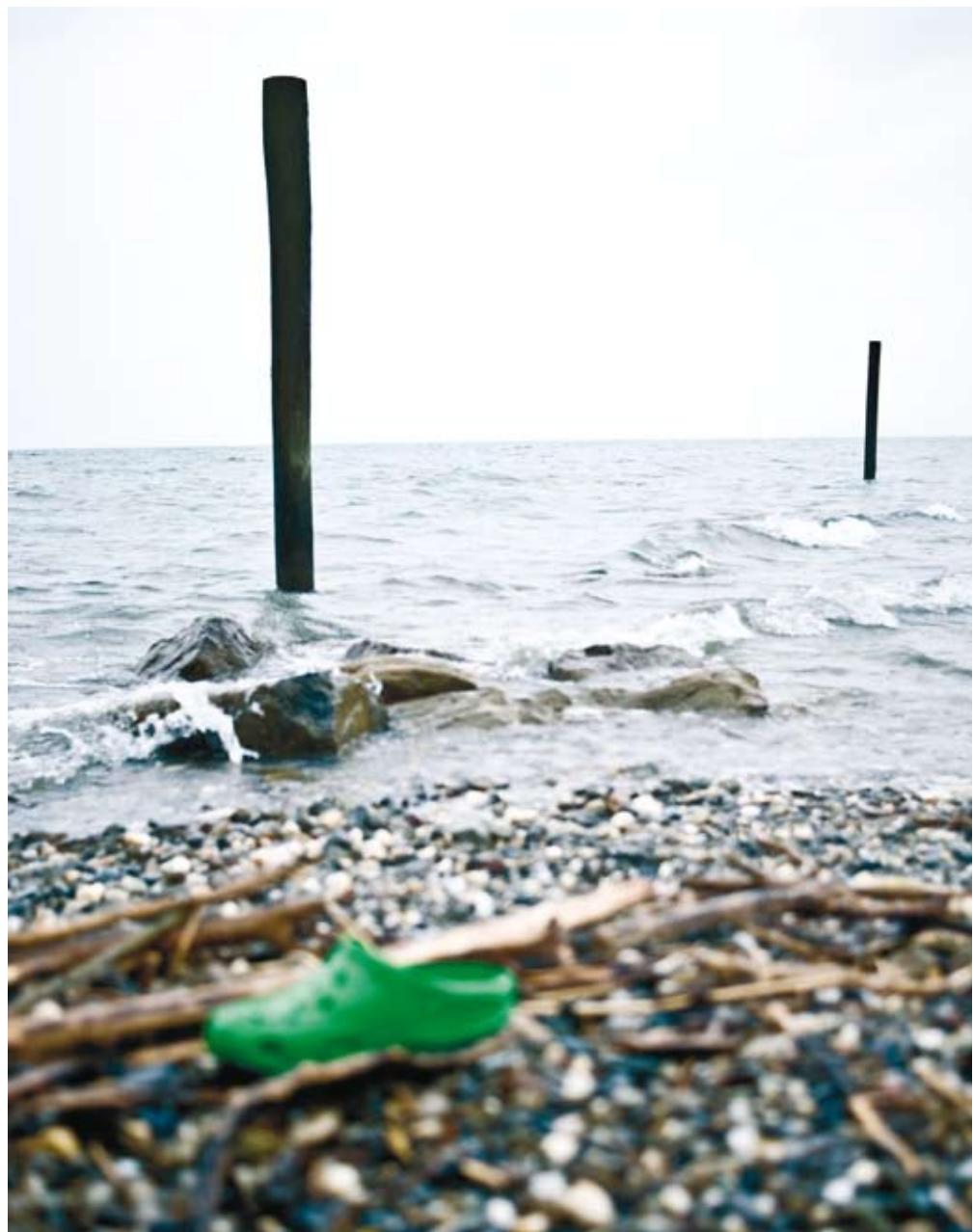
CHÈRES LECTRICES, CHERS LECTEURS

Partez en randonnée avec Florian Leu et Daniel Winkler, les deux auteurs de ce carnet de voyage à travers la Suisse. Quatre semaines et 720 km à pied, à l'écart des grands axes, rarement dans un hôtel confortable, à travers toutes les régions linguistiques. Et partez en même temps à la découverte d'un pays – souvent méconnu – pour le développement durable duquel la Banque Coop s'engage depuis de nombreuses années.

La Suisse n'est-elle pas un endroit magnifique? Avec son immense diversité de gens, de paysages et de cultures qu'aucun autre pays ne peut offrir sur un territoire aussi petit. Elle est espace vital. Elle est patrie. Aujourd'hui comme à l'avenir. C'est pour cela que nous nous engageons.



Andreas Waespi
Président de la Direction générale



Altenrhein: vue sur l'océan

PREMIER JOUR, ALTENRHEIN — HERISAU

Le bout de la Suisse est un terrain de camping. Le bout de la Suisse se trouve au bord de l'océan, en tous cas par brouillard. Il suffit d'imaginer qu'il n'y a pas de canards, d'imaginer des vagues plus grandes, de saler les embruns. Nous traversons le camping «Marina» à Altenrhein, marchons le long de haies, de fleurs en plastique, de nains de jardin. Il est neuf heures, il y a de la lumière dans une cabane au bord de l'eau. Une femme, assise, pèle des pommes de terre. La cabane porte un panneau: Partyhaus. Nous entrons, et faisons face à Romy Böhm. Elle est l'aubergiste la plus au nord-est de Suisse, sa Partyhaus est le rendez-vous des campeurs. Toute en pensées, elle traverse son domaine de coussins et de gobelets en étain. Elle a maintenant des genoux artificiels, on le voit un peu à sa démarche. Tout en regardant le lac, elle prépare une salade de pommes de terre pour les amis de la nature du Rheintal. Parfois elle veut ouvrir les fenêtres, faire rentrer de l'air frais, mais les fenêtres ne s'ouvrent pas. Erreur de construction, nous explique Romy.

Trois amis de la nature, en vestes fluo, font le tour de la maison. Le vent dans les cheveux. La porte s'ouvre et les fait entrer, l'un d'eux a une question.

- La salade de pommes de terre est prête?
- Pas encore.
- Ça sent bon.
- Merci. Qu'est ce que je vous sers?
- Moi je prends un Lutz.
- Moi aussi.
- Moi aussi.

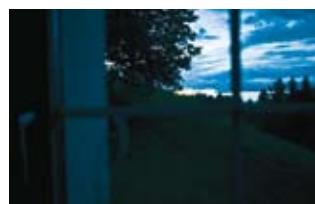
Romy sert les boissons, retourne à ses patates. La stéréo fait entendre Radio Vorarlberg, Romy pèle et raconte. Elle raconte la Partyhaus, elle y travaille depuis six ans, tôt le matin. Elle raconte qu'elle est ici depuis longtemps mais qu'elle n'est allée qu'une seule fois nager dans son océan. Elle parle de sa fille qui vient de créer une école de voile. Et du yodel qu'elle a appris il y a cinquante ans, petite fille. Depuis elle chante partout. Souvent on la reconnaît quand elle entre dans un bistrot, on lui demande de chanter. Romy le fait volontiers et se sent rajeunir de vingt-cinq ans.



Elle pèle et elle raconte:
Romy Böhm



Herisau, 2000 pas jusqu'à l'arrivée



Le crépuscule, comme présenté
dans un cadre

Et comme si elle se reprenait, elle dit: «Je suis tout simplement Romy, celle que tout le monde connaît.» Un client pose son verre sur la table. Comme pour ponctuer sa phrase.

Nous payons et sortons sous la pluie, traversons le pont au bout du camping. La dame à la caisse nous sourit. La pluie tambourine sur nos parapluies, l'eau nous éclabousse les pieds. Parfois la pluie s'arrête et nous rangeons les parapluies, et la pluie recommence, et la pluie s'arrête. Nous avançons. Des chiens aboient. Nous marchons dans des bouses de vaches, sans glisser. Nous faisons notre Tour de Suisse, les vaches en bord de route sont des spectatrices peu enthousiastes.

Nous voilà enfin à Appenzell Rhodes Extérieures. A Herisau nous croisons une seule voiture, celle d'un charpentier, elle porte comme devise: «Je ne suis pas fait de n'importe quel bois.» La voiture continue, silence.

A une ferme, nous demandons pour dormir. Heidi Rempfler nous fait entrer et nous conduit à la chambre de Bruno, son petit garçon, il a quatre ans. La chambre a une petite fenêtre qui montre les collines appenzelloises, on dirait une toile expressionniste. Nous voilà assis entre des dinosaures en plastique et des cloches de vaches, des tracteurs et des canards en peluche. Le repas sera bien-tôt prêt.

DEUXIÈME JOUR, HERISAU — LICHENSTEIG — RICKEN

Dimanche matin sur les routes d'Appenzell Rhodes Extérieures. Il n'y a personne. Une fois un vieux sur un vélo-moteur, le nez large, blanc comme la lune. Ensuite nous sommes seuls à nouveau. Où sont les Appenzellois? Que font-ils? Ils ont congé en juin? Et si c'est le cas, qui balaie leurs cours?

Une réponse: à Degersheim, six kilomètres après Herisau, nous voyons une machine Husqvarna qui ronronne et tond le gazon toute seule. Un robot tondeur, petit et rond, supertendance. Une sorte de ballerine électrique.

Nous traversons une forêt et voyons des choses dont nous ne connaissons pas le nom. Assis sur une branche, un [] siffle. A l'orée de la forêt de grands buissons de [] exposent leurs fleurs jaune moutarde. Le chemin est recouvert de [], nous marchons à l'ombre d'un []. Parfois nous rencontrons des choses que nous connaissons: une canette Heineken, une bouteille de Coca, un emballage de Marlboro.

Soudain une musique au loin. Nous descendons une pente raide vers Lichtensteig, un orchestre semble jouer quelque part. Nous entendons des flûtes et des trompettes, passons une maison et nous trouvons face à un orgue de Barbarie grand comme une caravane. Un homme assis derrière l'instrument nous lance: «C'est la fête des orgues!»

Tous les dix mètres, un autre musicien en train de tourner. Un peu comme du fitness en plein air: ils tournent, se balancent sur leurs jambes et hochent la tête. La fête a lieu tous les deux ans, et les musiciens tournent dans chaque cour, dans les rues. Nous traversons une ruelle, large comme un tuyau, un musicien nous sourit depuis une cour. Nous nous arrêtons, la musique nous encercle. L'homme joue et nous regarde dans les yeux. Puis il fait un signe de la tête, mais ne dit rien.

Frank Hokamp et son singe en peluche sont venus de Berlin. Frank tourne, le singe danse sur l'instrument. L'orgue a presque un siècle, c'est un Bacigalupo. La Ferrari des orgues de Barbarie, nous explique Frank en nous montrant les entrailles de la machine. Tous ces tubes, toutes ces vis, tout brille. Il aime bien jouer de l'orgue à Berlin-Kreuzberg. Les gens s'arrêtent ou continuent de marcher, Frank apprécie cette vie. Pas de pression comme au travail. Il est cuisinier, au Kempinski Grill. Pendant ses loisirs, il n'écoute pas de musique, il ne la supporte pas. Tout ce qu'il aime c'est son orgue de Barbarie et les huit morceaux qu'il sait jouer. C'est la première fois que Frank est en Suisse. «C'est beau ici.» Il regarde autour de lui et dit: «Comme dans une maison de poupée.»



Personne



Un peu de lumière dans le taillis près de Lichtensteig



Un homme, son singe, sa musique



Ricken, 20h 41

TROISIÈME JOUR, RICKEN — RAPPERSWIL — FEUSISBERG

Il est sept heures et demie, l'heure a sonné pour notre œuf, l'heure du petit-déjeuner, un coup part devant la maison à côté. Nous sommes sur la terrasse d'un restaurant à St. Gallenkappel, un coup part toutes les cinq minutes à dix mètres de nos tartines et de notre lard. Petit-déjeuner avec vue sur l'abattoir.

Nous coupons un morceau de fromage, à côté le boucher épingle son fusil. La serveuse nous apporte notre café, à côté une vache tombe. Nous partons, à côté une autre voiture s'arrête, une vache dans la remorque. Un meuglement bruyant, douloureux, c'est fini.

Direction Rapperswil. Nous longeons des pâturages, des clôtures qui battent au rythme de l'électricité. Encore un peu et nous adoptons ce rythme pour notre marche. Presque comme si chaque pré était contrôlé par un métronome.

A Rapperswil il nous faut de l'eau et de la fraîcheur. Nous allons à la piscine et sonnons, rien ne bouge. Arrive un homme, souriant, arborant un polo avec le texte:

Rapperswil-Jona
Schwimmbad Lido
Peter Denzler
Bademeister

Nous entrons dans une piscine sans nageurs. Un aperçu: un drapeau suisse flotte dans le vent, de la pub pour les pastilles Vogel contre la prostate à l'urinoir, une carte postale géante comme panorama, une place de jeux avec un dauphin en plastique. Peter passe sur sa tondeuse et s'excuse pour le bruit. Il disparaît derrière la haie. Couchés, nous regardons le ciel, la piscine murmure à quelques pas.

Je fais une longueur et sors de l'eau. Peter me regarde et sourit. Debout à côté de lui, dégoulinant, je l'écoute. Le regard rivé sur les frémissements de l'eau, Peter raconte avec des termes simples.



Des croix, sur la terre comme au ciel



Le maître-nageur à la piscine de son enfance:
Peter Denzler

Il est maître-nageur dans la piscine de son enfance. Le bassin a été inauguré en 1955 et n'a jamais changé. Pour lui, c'est typique de la Suisse: une fois construit, jamais modifié. Son grand frère y a travaillé comme maître-nageur pendant quarante ans. Peter était charpentier mais a eu des problèmes de dos. Depuis trois ans, il est responsable des 2000 mètres cubes de la piscine du Lido. L'eau a maintenant précisément la couleur des photos dans les albums de famille. Une couleur des plus nostalgiques: bleu adriatique. Peter a un fils de sept ans, ce qui provoque des impressions de déjà-vu. Il lui demande parfois de lui apporter quelque chose à manger du magasin à côté, se rappelant alors quand lui-même allait au magasin pour acheter le quatre-heures de son grand frère. Peter continue: «C'est comme si j'avais une enfance éternelle. Dans cette piscine, tout est comme il y a quarante ans. Je sais pas si c'est bien ou pas.» Après un moment, il reprend: «Je crois qu'c'est bien.»

Il travaille à la piscine jusqu'à neuf heures. Une fois les derniers visiteurs partis, il plonge à l'eau et fait quelques longueurs. Tout en regardant le ciel.

QUATRIÈME JOUR, FEUSISBERG — UNTER- ÄGERI — BUONAS

Dix heures au restaurant Hirschen à Schindellegi. De l'extérieur, on dirait une maison abandonnée. A l'intérieur, l'éclairage semble diffuser de l'obscurité plutôt que de la lumière. Une vingtaine d'hommes et de femmes sur des chaises en bois, presque tous fument. Sur les tables, des croissants aux noisettes et des hamburgers pour la petite faim. Une inscription au mur: «Museau de bœuf 11.50». Roxette résonne dans les haut-parleurs: «Must've been love, but it's over now.»

Pêle-mêle, quelques phrases du stamm:

- Tu me ressers un verre?
- N'importe quoi!
- Sont nuls à Berne.

Les hommes ne sont pas ici pour boire un café, un alcool. Ils sont là pour jurer. Ils jurent, fument leurs cigarettes et ressemblent à des révolutionnaires hors service. Des révolutionnaires qui jurent, qui fument, qui mangent des croissants aux noisettes, qui de leurs mains rassemblent les miettes, qui se taisent.

«Must've been love, but it's over now.»



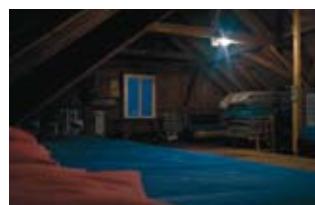
Michelangelo au restaurant Hirschen
à Schindellegi



Aussi beau que privé,
le lac d'Ägeri



Deux minutes avant l'orage



Un dortoir pour deux

Notre marche nous conduit de Schindellegi à Unterägeri. Le lac d'Ägeri, vêtu de bleu turquoise, semble importé du Canada. Tout est calme à Unterägeri. Les vagues frappent la rive face à des bancs abandonnés. Nous marchons. Encore et encore. Comme une publicité pour les piles Duracell.

A gauche nous voyons le lac de Zug, illuminé version carte postale. A droite un coucher de soleil genre calendrier kitsch. Le vent nous souffle la pluie dans le visage, les pantalons flottent, le fracas de l'orage quelque part, la sueur perle. Plus que quatre kilomètres jusqu'à la ferme à Buonas où nous nous avons réservé deux places au dortoir. Le cœur bat jusqu'au bout des doigts, le souffle hésite, le gravier crisse sous les semelles. Nous arrivons trempés.

Le dortoir est vide. Les coussins sont rouges, les lits bleus. Deux ampoules et une odeur qui rappelle l'enfance. Ça sent un peu le renfermé, un peu la poussière, comme un tapis acheté à la brocante. Un peu comme si nous étions en course d'école, à deux. Il pleut, le livreur de pizzas est en route. Dans l'auto, deux nouvelles odeurs: une fois margherita, une fois jambon.

CINQUIÈME JOUR, BUONAS — EMMENBRÜCKE — MALTERS

Beni arrive sur ses jambes arquées, la clé de son camion en main. Lisbeth Wülser voit Beni arriver de loin vers son buffet roulant. Il est placé sur l'aire d'autoroute St. Katharina-Süd, juste avant Lucerne. Beni s'y rend presque chaque jour et arrange sa trilogie helvétique sur une table en plastique. De gauche à droite: une cigarette dans un cendrier, une escalope frite, un Rivella.

Après son repas, il pose la tête sur les bras et dort pendant que les camions passent. C'est la sieste du camionneur. Depuis son buffet, Lisbeth Wülser dit bonjour, dit au revoir.

- C'est sympa d'être venu.
- Ciao Bruno, à la prochaine.
- Armin! Comment tu vas aujourd'hui?
- Bonne route, à bientôt.

Elle les connaît presque tous ici, Marco, Bruno, Armin. Sur dix clients, neuf viennent au moins une fois par semaine. Et neuf clients sur dix mangent de la viande. Elle propose un burger végétarien, mais il se vend mal. L'aire d'autoroute comme exception à la règle: Lisbeth ne ressent pas la crise, les clients viennent toujours, sans tenir compte des hauts et des bas boursiers. Ça fait quatre ans qu'elle travaille à côté de l'autoroute. L'été prochain, pour ses cinq ans, il y aura une fête.

Elle et sa collègue Dolores Zwyssig vont et viennent, leurs pas font osciller la caravane. Le trafic vrombit sur l'autoroute, les lignes à haute tension crépitent, les oiseaux babillent. Lisbeth aime le printemps, sa caravane est alors fraîche. En été, le thermomètre atteint les cinquante degrés et la file de clients s'allonge sans cesse. En hiver, la neige lui cingle le visage et le vent entre dans la caravane.

Soudain le silence. Les clients assis sur leurs tabourets balancent les jambes. Les oiseaux traversent l'espace sans un bruit. Puis le son revient, le trafic sur l'autoroute. Nous partons.

Il est là, soudain, il marche à nos côtés.

Un homme aux chaussures noires, vêtu d'une chemise bleue, des lunettes sombres, le cheveu grisâtre, tout de discrétion. Les mains réunies sur le ventre, Monsieur Eggimann nous demande nos plans et parle de ses propres marches et de ses balades le long de la Reuss. Dans le temps il gravissait des montagnes, avec une pomme comme seul en-cas. Aujourd'hui il se promène lentement, sans faire de bruit, en suivant la rivière. Les longues marches, ce n'est plus pour lui, cancer du côlon. Sa main esquisse un geste, comme pour chasser une mouche.

«Je vais bien», nous dit Monsieur Eggimann. «Je prends les choses comme elles viennent. Le matin je ne pense à rien, qu'à aujourd'hui.» Il sourit, le vent tire sur sa chemise.

Il marche avec nous et nous montre l'immeuble qu'il habite depuis les années soixante. L'appartement où il loge avec sa femme se trouve au dernier étage. Depuis le salon, il voit la rivière. Il s'arrête au feu rouge, prend congé de nous et presse le bouton pour piétons pour nous. Il nous serre la main et part, sans un bruit.

Le petit bonhomme passe au vert.



Lisbeth Wüller et Dolores Zwyssig:
café complet sur l'autoroute



Monsieur Eggimann le marcheur



Un peu du bloc de l'Est
à Emmenbrücke

SIXIÈME JOUR, MALTERS — WERTHENSTEIN — ENTLEBUCH — SCHÜPFHEIM

De loin on entend les cloches. Plus qu'une colline avant d'arriver à Werthenstein. C'est la Fête-Dieu, comme chaque année la Jungwacht et le Blauring convient à un repas spaghetti à la paroisse, nous y allons. Une carbonara, une bolognaise, deux voisins de table sympas, deux serveuses tout aussi sympa. L'une s'appelle Nicole Jans et fait partie du Blauring depuis ses huit ans. Son groupe s'appelle Patate: ensemble les filles sont allées au cinéma, ont sillonné les forêts, ont cherché de l'or, ont fait un camp chaque année. Cet été, le thème sera: «Avec Erika direction America». Les points au programme: soirée casino, journée shopping, construire un accordéon — do it yourself.

Nicole étudie à l'ETH à Zurich, en génie civil. Ce sera peut-être elle qui reconstruira le pont à Werthenstein qui a été emporté par une inondation. Ou peut-être un tunnel, cela l'intéresserait également. Elle est responsable au Blauring, mais la foi ne fait pas partie de ses préoccupations. Elle a mauvaise conscience quand elle n'a pas été à l'église pendant six mois, mais c'est tout.

Et elle ajoute: «Par contre je suis superstitieuse, je crois en Saint-Antoine. Quand je perds quelque chose, je lui promets un don. Une fois j'ai cherché mon téléphone portable toute la nuit. Alors je me suis adressée à lui et je l'ai retrouvé tout de suite. Une autre fois, c'était la clé de la voiture. J'ai pensé à Saint-Antoine et voilà que la clé réapparaît. Pour le remercier de ce qu'il a fait pour moi, je mets des sous dans le tronc à l'église.»

Elle parle sans ironie aucune. Nous sommes assis devant la salle de paroisse, les enfants viennent lui dire au revoir, lui serrent la main. L'un après l'autre, plus timides les uns que les autres. Nous aussi nous partons.

Nous marchons au bord de l'Emme, en direction du Far West de la Suisse. A un moment nous nous délestons de nos sacs et plongeons nos pieds dans l'eau. Nous nous couchons et nous nous endormons tout de suite, le bruissement de l'eau dans la tête.

On reprend la route. Ebahis par la beauté des rives, nous nous disons: regarde, ce que c'est beau, non mais t'as vu ça! Incapable de poésie, nous nous répétons jusqu'au silence. Autour de nous, tout n'est que lumière. Pour nous, voilà le plus beau paysage jusqu'à présent: les berges de l'Emme.



Nicole Jans fait partie du Blauring depuis treize ans

La beauté prend fin avec une baffe. Juste avant Entlebuch, nous nous trouvons face à un bloc, gris et froid. Un bloc d'habitation et de bureaux, un délit en béton. Et juste derrière, la gare. Et là, un banc. Trois jeunes y sont assis, regardent passer les trains: Martina, Fabian, Fortesa, trois apprentis à Entlebuch, altitude 700 m, 3332 habitants, 1 Coop, 1 ennui.

– Vous voulez partir d'ici?

Fabian: Dès que j'ai fini mon apprentissage. Martina et Fortesa acquiescent.

– Pour aller où?

Fortesa: Aux Etats-Unis. Juste une fois pour faire du vrai shopping.

Fabian: J'ai envie d'aller à New York. J'ai un copain à Manhattan, je pourrais habiter chez lui. D'abord je ferai une école de langues, et ensuite des cours de chant.

– Pourquoi pas rester ici?

Fabian: Parce qu'on ne peut aller nulle part. Il n'y a rien pour les jeunes ici. Et encore moins pour les homos. Ici, quand t'es homo, tu vaux rien. J'en ai marre.

Fortesa: Il n'y a rien ici, tout est étroit. Et tout le monde sait tout de tout le monde. C'est à gerber.

Martina hoche la tête.

– L'Amérique, c'est mieux?

Fabian: Bien sûr! Là-bas tu peux tout faire! T'es indépendant! T'es libre!

Fortesa: Et les gens sont vraiment ouverts!

Une Subaru s'arrête devant la gare.

Fortesa: C'est ta maman.

Fabian: O.K., on y va. Ciao.

Fortesa: Ciao.

Martina: Ciao.

Nous: Ciao.

Les portes claquent, la Subaru repart.



Dans les yeux l'Emme, dans les oreilles son chant



Prochain arrêt: New York

SEPTIÈME JOUR, SCHÜPFHEIM — ESCHOLZ- MATT — MARBACH

Profil de notre hôte: des galoches, une veste de cuisinier, une tapette à mouches à la main. Ferdinand Hurschler dirige l'hôtel Adler à Schüpfheim, il vient de changer ses horaires. Un billet est épingle à la porte.

Fermé le mardi
Chers clients,
Dorénavant nous souhaitons nous reposer un peu.
Merci de votre compréhension.
Fam. Hurschler et le personnel

Ferdinand s'est levé une demi-heure plus tôt pour nous préparer le petit-déj. Nous retirons le cellophane du fromage, nous nous servons de café. A part nous, il n'y a personne, juste des mouches. Ferdinand va et vient dans la pièce et tue ces sales bestioles, les catapulte dans l'audelà des mouches. Sa tapette fend l'air plusieurs fois, silence. Et ça recommence.

Ferdinand nous dit au revoir: «Bon voyage les garçons.»
Nous partons, pas très vite.

De loin, on dirait un Abribus. Mais c'est une chapelle bâtie en 1888. Le long d'un sentier d'abord, d'une route aujourd'hui, probablement le long d'une autoroute un jour. Elle contient huit bancs, tellement petits qu'on les croit faits pour des nains. Devant, une madone. A côté, des bougies sans flammes. Près de l'entrée, une pile de feuillets avec des prières.

*Jungfrau, Mutter Gottes mein,
lass mich ganz dein Eigen sein:
dein im Leben und im Tod,
dein in Unglück, Angst und Not.
Ich ruf' voll Vertrauen in Leiden und Tod:
Maria hilft immer – in jeglicher Not.
So glaub ich – und lebe und sterbe darauf:
Maria hilft mir in den Himmel hinauf.
Amen*

(Prière à la madone)



Sa majesté des mouches: Ferdinand Hurschler



Une prière à côté de la grand-route

Nous faisons une pause à Escholzmatt. Devant la boutique du village, nous sommes affalés à l'ombre d'un parasol Frisco, crevés, perdus. Une femme s'arrête, nous regarde.

- Vous voulez manger?
- Volontiers.
- Faut que j'achète plus de viande. Je reviens.
- Oh, merci.

Cinq minutes après, elle pose la viande dans la corbeille de son vélo. Elle s'appelle Susi Ehrler-Studer et nous parle de son neveu qui voulait se rendre à Bangkok à vélo. En Iran, il a perdu ses papiers dans une tempête de sable. Maintenant il est de retour, il ne sait pas s'il doit reprendre le voyage. Susi nous regarde et nous dit: «Des fois, les voyageurs ont besoin d'aide.» Nous hochons la tête, et la suivons.

Nous voilà dans son jardin à boire du sirop de framboises. Elle cuisine, son mari Paul vient de rentrer de l'usine et s'assied avec nous. Un voisin arrive, puis un autre, un chien vient se coucher près de nous, finalement c'est le neveu de Susi qui surgit, avec un melon. Nous nous retrouvons dans le gazon, avec des tranches de melon, parlons, la bouche pleine. Encore une heure comme ça, et nous aurions fait connaissance de tout le voisinage. Tout le monde se connaît, se salut, tout est ouvert. Les portes aussi, que les gens ici laissent parfois ouvertes quand ils sortent de chez eux.

Paul demande si nous voulons passer la nuit chez ses parents. Il resterait sept kilomètres jusqu'à leur maison à Marbach. Oui, ça nous dit bien, et nous le remercions une bonne douzaine de fois. Il décroche le téléphone, annonce notre arrivée. Susi nous tend un billet avec l'adresse.



Susi et Paul Ehrler-Studer:
des hôtes merveilleux

HUITIÈME JOUR, MARBACH — SCHALLENBERG — THOUUNE

C'est le premier jour du Tour de Suisse. Des hommes avec des cuisses épaisses comme des arbres vont souffrir, dévorer des barres de céréales, pisser sans descendre du vélo. Leur entraîneur les encouragera en hurlant dans son mégaphone, les fans leur tendront des gobelets. Et un bonhomme déguisé en diablotin leur foutra la pression.

Notre tour commence aujourd'hui dans un village sans mégaphone et sans fans: Marbach, Entlebuch. Nous ne mangeons pas de pâtes au petit-déjeuner comme les cyclistes. Nous avons de la tresse. Pas de seringues pour nous, mais de la nourriture pour l'esprit. Notre hôte, Josef Ehrler, en chemise et en crocs, nous lit ses récits en dialecte, le livre posé entre sa tasse et la confiture. Il a déjà écrit deux livres d'histoires, enregistré deux disques, sillonné toute la région, de salle de paroisse en salle communale.

Nous nous sentons en forme et partons bientôt. Mais un coach ne serait pas de refus. Un gars qui crierait pour nous encourager. Qui nous tendrait une serviette à chaque carrefour. Nous glisserait des barres de céréales dans la poche. En pleine ascension du Schallenberg, nous longeons des glissières cabossées, des plaques.

†
Mutsch
Du blibsch
I üsem
Härz

Dans la vallée, un tonnerre, une canonnade. Ça brille de partout, comme du mercure. Le goudron vibre, les drapeaux US flottent dans le vent, les queues de renard aussi: deux cents gars en cuir sur leur Harley-Davidson. Pause de midi sur le col, ils découpent leur steak, boivent leur Coca Light, écoutent la musique des haut-parleurs: «We are heroes!»

Quelques phrases entendues de-ci de-là:

- Moi je vous dis, le chrome, y a que ça.
- J'ai de nouvelles suspensions. A l'arrière.
- Le Crossbounce c'est pas mal aussi.
- T'a pas un Lowrider aussi?
- Trop mal au cul avec c'te selle.



L'Emmental, tout simplement

Un de ces gars est Bruno Riesen, en route sur son Fat Bob, son gros Robert qu'il a acheté chez le représentant de Harley-Davidson à Ostermundigen. Il l'a depuis trois semaines, a parcouru trois mille kilomètres depuis. Aujourd'hui il est en balade avec des copains qui ont acheté leur Harley dans le même magasin. Ils font une virée, et le soir une grillade.

Se pencher dans les virages, s'évader du quotidien, escalader la montagne tournant après tournant, redescendre virage après virage, le son du moteur dans les oreilles, le massage du vent dans les côtes, les à-coups de la Harley dans la colonne – liste non exhaustive des avantages de posséder un Fat Bob.

Terminés les steaks, les Coca aussi. Les motards démarrent leur moteur. On dirait qu'il partent en guerre: comme ils tournent le contact, comme ils mettent leur casque, comme leurs moustaches brillent au soleil.

Le soir, nous allons au café Mokka à Thoune, où l'on fume les dernières cigarettes, les derniers joints. A partir de juillet, il sera interdit de fumer dans le canton de Berne. A partir de juillet, le café Mokka ne fera plus de sens, ce haut lieu de la fumette depuis 1986. Un groupe à l'extérieur, en train de préparer un joint et de raconter.

Dani: On jouait au baby-foot ici. Et au flipper. Et on fumait. Le Mokka sans herbe, ça le fera pas.

Céline: C'est dommage, j'arrive pas à imaginer ça. Mais faudra bien.

Un rasta: [marmonnements inaudibles]

Tony: L'interdiction de fumer, c'est bien. Mais ici c'est pas bien. Ça colle pas ici. Pis d'un autre côté, pour les serveurs c'est l'enfer toute cette fumée.

Tony allume un joint, tire dessus.



Le gros Robert sous son Bruno Riesen



Dernière fumette au café Mokka

NEUVIÈME JOUR, THOUNE — BERGHAUS GURNIGEL

Une voiture nous dépasse, une publicité à l'arrière: «Les animaux vivants choisissent Daltec.» Nous en prenons note et nous nous engouffrons dans la forêt, en ressortons cinq minutes après et l'odeur de la ville fait place aux senteurs estivales de la campagne: le foin, le fumier, la poussière.

Au loin, quatre personnes assises sur un banc, avec vue. L'un ou l'autre bras fend l'air, un index désigne une montagne. Les cheveux dans le vent, les chemises légères. Marlis et Albin, Walter et Hanni sont bergers et se retrouvent ici tous les dimanches une fois le travail terminé et leurs génisses à l'étable. Et face à eux, une carte postale tridimensionnelle qu'ils voient chaque dimanche comme pour la première fois. A peine croyable qu'il puisse exister une aussi belle maladie: dépendance au panorama.



Accros au panorama à 1200 m

Un ami nous a trouvé une chambre à l'hôtel de montagne Gurnigel. Nous y voilà couchés sur nos lits, des sapins devant les fenêtres. Des néons au mur, personne dans la maison sauf nous. Elle sert d'abri à l'armée, d'habitude ce sont les soldats qui dorment dans ce dortoir. On pourrait y refaire *Shining*, le film d'horreur de Kubrick. Y circuler en tricycle sous les dragons en papier de la salle à manger. Détruire les portes en plastique à la hache. Se poursuivre sur le parking et jusqu'en bas de la route où nous n'avons plus vu aucune voiture depuis des heures. Mais nous sommes trop fatigués. Et nous n'avons pas de hache.

Nous sommes arrivés au point le plus silencieux de notre voyage. J'ouvre la fenêtre.

Silence

”
”
”
”
”
”

DIXIÈME JOUR, BERGHAUS GURNIGEL — MARLY

Nous traversons des nuages. Le chemin disparaît dans l'herbe qui monte jusqu'aux hanches. Tout est mouillé, chaque pas glougloute. Nous traversons un marais, cheminons sur des sentiers, dérangeons des mouches pendant qu'elle se délectent de leur repas de bouse. Un gémissement derrière un buisson. Deux chiots en sortent, patauds, des bouviers miniature. Ils tremblent et ils s'approchent de nous, sautillent pour réclamer des caresses, nous dégueulassent les pantalons. Ils nous suivent de si près que leurs truffes cognent sans arrêt nos talons. Finalement ils s'arrêtent près d'une baraque, nous regardent partir en gémissant. Fin du romantisme animalier.

Nous quittons les montagnes à Zollhaus. Il était grand temps. Overdose d'air de montagne. Trop de vaches, trop de bouses. De l'Appenzell à Gantrisch: des paysans qui nous saluaient depuis leurs tracteurs en levant le doigt à leur chapeau. Ils s'arrêtaient quand nous avions une question, nous expliquant le chemin en se répétant trois fois parce qu'ils comprenaient bien que nous on comprenait pas. Ils nous laissaient dormir dans leur paille. Ils nous souhaitaient la santé et nous serraient la main. Des mains lourdes, dures. Un regard droit et authentique. Fin du romantisme campagnard.

A Marly nous traversons la barrière de röstis. De Altenrhein à Tentlingen: partout des nains de jardin, des grenouilles en céramique, des bons hommes en bois. Par contre à Marly, pas de nains, pas de bibelots. Pour le reste, c'est pareil: le gazon est fraîchement coupé, les plates-bandes sont bien précises, dans les jardins les femmes portent les mêmes vêtements pastel.

A sept heures et demie nous sommes en pleines années septante. Un foyer dans lequel Christoph Marthaler aurait aimé mettre en scène: panneaux de bois, plantes, crépuscule. Derrière la réception, une femme sans âge: Anna Rejowska. Depuis que les Bourses chutent, elle a toujours une chambre. Elle nous y conduit et nous donne la clé munie d'un porte-clés qui pourrait servir d'haltère.



Barbe à papa sur la montagne

Plus tard nous sommes assis avec elle près de la réception, on entend la radio dans le fond. Anna nous raconte son histoire. Chapitre premier: émigration direction Suisse, en provenance de Cracovie. Travail comme hôtesse dans les cars entre la Suisse et la Pologne. Chapitre deuxième: déménagement de Zurich à Marly. Depuis neuf ans, réceptionniste de l'hôtel du Grand-Pré en bordure de la ville. Depuis le deuxième étage, vue sur les couchers de soleil. Pendant ses loisirs, prière au couvent. A Noël, retour en Pologne et déception quant à la dégradation des valeurs làbas: les gens s'éloignent de Dieu et se confessent au fric. Chapitre troisième: Peut-être un avenir comme employée dans un refuge près de Davos, peut-être un retour en Pologne, pour y travailler comme guide de voyage.

Elle dit que depuis la crise, elle a moins de travail. Par contre elle apprend davantage. Quand il n'y a pas de clients, elle sort ses livres et se retire dans l'arrière-chambre. Elle s'assied sur le divan et apprend le français, l'allemand, l'anglais. Bien sûr qu'elle connaît déjà ces langues, mais pas assez bien. Elle dit: «Il faut être prêt. On ne sait jamais ce qui peut arriver.»

Ce qui arrive, c'est un client avec un nez version vin rouge. Il entre, dehors il pleut. Anna lui sourit et lui souhaite une bonne nuit. Le monsieur monte dans l'ascenseur. Les portes se referment.



Cracovie – Marly aller simple:
Anna Rejowska



Tristesse fribourgeoise: tous les villages se ressemblent



Pensée d'un cheval à bascule:
qui a encore besoin de moi?

ONZIÈME JOUR, MARLY — ROMONT

Après Fribourg nous traversons un pont de pierre où se trouvent deux pèlerins avec des bandages aux genoux. Nous sommes sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle: le sol aussi souple qu'une piste finlandaise, les arbres aussi serrés qu'un tunnel, la forêt toute de fraîcheur.

Nous traversons des villages sans personne. Après quatre heures de marche, nous avons l'impression de tourner en rond. Comme si nous traversons sans cesse le même village, en passant près de la même fontaine, des mêmes fermes, des mêmes vaches, des mêmes places de jeux. Marcher avec M.C. Escher.

A trois heures et demie, nous quittons à nouveau notre village. Une femme assise dans l'herbe au bord de la route nous salue, un bonjour tout vert. Nous nous arrêtons, elle mâche des noix et nous scrute.

- Vous voulez des noix?
- Merci. On vient de manger des frites.

Elle se moque de nous, nous prenons place près d'elle. Elle s'appelle Corinne Christen et voyage depuis huit jours. Elle veut aller au bout du monde, à Finisterre de Galice, quelques kilomètres après Saint-Jacques de Compostelle. Elle marche seule, sans portable, sans arme, sans peur. Son sac à dos fait douze kilos, avec la tente et les bâtons en alu. Elle a travaillé dix-huit mois sans vacances pour faire ce voyage, dans un bar à Effretikon. La seule période sans son bar, c'était à Noël, il avait fermé une semaine. Maintenant elle marche direction Espagne, après elle traversera l'Afrique, s'envolera pour l'Inde pour y devenir professeur de yoga. Si tout va bien.

Ensemble nous continuons la route jusqu'à Romont. Nous nous lamentons, elle sourit. Nous sommes des mous, Corinne réduit le rythme pour nous. Elle croit en un Dieu, mais ce n'est pas pour ça qu'elle marche. Elle veut se libérer la tête. Le cliquetis d'une coquille Saint-Jacques sur son sac à dos, à côté un chiot en peluche avec l'inscription: «Don't worry.»

Six mois qu'elle préparait son voyage. Elle est passée chez le physio pour sa posture, s'est musclée les jambes trois fois par semaine. La veille de son départ, elle a jeté ses cigarettes. Depuis elle n'en a pas touché une, ne boit plus d'alcool, renonce même au café.

Elle marche toute la journée, le soir elle cherche un endroit pour sa tente, la plupart du temps à l'écart pour que personne ne la voie. Elle cueille des cerises, des baies, demande un verre de lait à une ferme. Elle cherche un ruisseau pour s'y laver. Elle s'assied devant sa tente et sort sa flûte. Ensuite elle joue jusqu'à être fatiguée. Elle se couche et s'endort rapidement. Le jour suivant, la même chose, avec des variantes: une fois elle se fait accompagner d'un pèlerin qui vient de Slovénie et marche quatorze heures par jour. Une autre fois une femme lui donne des haricots comme porte-bonheur. Une autre fois un mec la suit en voiture et lui demande à chaque virage s'il peut l'emmener.

Son pèlerinage, c'est parce qu'elle voulait partir un moment. Partir de toutes ces stupidités entendues dans son bar. Partir de l'histoire de cet homme par exemple, qui a acheté un bateau et dont la femme paniquait parce qu'elle ne trouvait pas de maillot assorti au bateau. Société de consommation débile, dit Corinne. Nous continuons la route. Au loin: Romont. Le soleil est bas, le village semble ajouté au paysage. Du regard, Corinne explore les prés et cherche où planter sa tente. Nous prenons sur la droite, elle sur la gauche. Nous marchons lentement, elle vite.



Douze kilos de bagages pour aller au bout du monde: Corinne Christen



Tellement de cultures qu'on ne voit plus les vaches

DOUZIÈME JOUR, ROMONT—MÉZIÈRES—LAUSANNE



40 francs la nuit dans le sauna meublé



Le train sifflera trois fois dans la plaine fribourgeoise



Lausanne, heure bleue

Réveil dans des chambres d'hôtel qui ressemblent à un sauna avec des meubles. Sauf qu'il y fait froid, le vent entre par la fenêtre. Petit-déjeuner dans une salle pleine de la fumée de la veille. Des hommes au visage rougi par le vin l'ont soufflée dans l'atmosphère. Des hommes en chemise et en bretelles qui bougeaient lentement, comme s'ils s'essaient au ralenti. Ce matin, il n'y en a qu'un. Il boit son express, feuillette le journal, gros titre: «On lui tatoue 56 étoiles sur la figure alors qu'elle dort.» L'homme enregistre l'histoire sans sourciller, vide sa tasse et regarde par la fenêtre comme s'il allait se passer quelque chose.

Dans ses pantoufles, la serveuse va et vient silencieusement. Tellement silencieuse qu'un éternuement la balaiera. Elle sourit, s'assied au stamm. Nous mangeons, payons les quarante francs pour la nuit, partons. L'homme nous regarde partir, hoche la tête.

Lausanne. Nous sommes assis au bord du lac et tenons des gobelets en carton avec du thé. Sa vapeur se balance dans l'air. Nous sommes à la buvette d'Ouchy, une voix crachote dans le haut-parleur chaque fois qu'une portion de frites est prête.

Numéro 72

De l'autre côté du lac, la France. Un homme avec une bedaine et une trottinette se laisse tirer par son chien le long du panorama. Les tongs des jeunes claquent sur le sol, leur démarche est si souple, ils n'ont jamais fait à pied la distance entre les villages fribourgeois et Lausanne avec des bulles pleines d'éclairs et de points d'exclamation au-dessus de la tête.

Numéro 76

Pas de vent, le sol est chaud. Devant nous une vraie internationalité de têtes: coiffure au gel, perruque, voile, turban, coupe brosse. Le rouge du ciel s'estompe, les palmiers méditerranéens proprement placés dans leurs caisses. Des rires au loin, des rôts juste à côté. Tout va bien, tout baigne.

Numéro 83

TREIZIÈME JOUR, LAUSANNE — MORGES — ALLAMAN — GLAND

Au bord du lac, à Lausanne, une route traverse le paradis. Un paradis de gazon, d'arbres, d'enfants et de retraités. Un paradis de crème solaire et de chips, de frisbee en l'air et de boules au sol, de paix, de plaisir, de coups de soleil.

Les gens que nous croisons: une femme brûlée par le soleil avec son linge de plage sous le bras, un couple d'amoureux qui marchent au pas, un monsieur avec au bout de la laisse son quadrupède cheri. Et des courses d'école et encore des courses d'école: ça frétille et ça s'agit en rangs par deux. Vers Morges, une ribambelle de trottinettes fond sur nous pour choisir de se reposer près de notre banc.

Un enfant, immobile. C'est un enfant casco complète: casque, protège-coudes, protège-poignets, protège-genoux. C'est bon, il peut tomber. Les autres crient, courent dans tous les sens, puis la classe continue. Deux garçons restent derrière, le premier dit: attends un peu. Il observe et ajoute: on va les rattraper comme de rien. Et ils partent à fond, de vrais héros.

Nous marchons sans un mot, un moment nous longeons la voie de chemin de fer, le souffle du train nous emporte presque. Nous longeons des champs de blé couché par la tempête. A moins que ce ne soient des extraterrestres qui se sont ratés en essayant de dessiner un crop circle.

A Allaman, nous sortons de la forêt. Plus que trois cents mètres jusqu'au restaurant «La Pêcherie». Un moment, nous restons à l'extérieur, pris de doutes et de faim, puis nous entrons. Un regard à la carte nous rassure: tout est extrêmement cher. Nous prenons ce qu'il y a de moins cher, ou presque, l'assiette fitness à 29 francs.

Nous sommes assis sur des chaises en plastique à une table en plastique. Notre serveur ressemble à Albert Camus, à la place d'écrire des livres, il remplit des calepins Henniez. Plus tard Albert Camus nous apporte notre repas avec un sourire aigre. Nous ne correspondons pas à la clientèle: jeunes filles au maquillage multicouches, playboys en pantalon blanc, mangeurs silencieux par deux. Le filet de fera est excellent, la salade aussi, et en cadeau la vue: délicieuse. C'est elle qui nous rassasse. Il fera bientôt nuit. Encore douze kilomètres jusqu'à Gland.



Un ponton exemplaire à Morges



Casco complète



Nourriture complète sur table en plastique

QUATORZIÈME JOUR, GLAND — GENÈVE

Eveil dans un abri antiaérien. Café dans un bar près de la gare. Marche sur le chemin de Saint-Jacques. Jurons sur la route de Lausanne, à dix kilomètres de Genève. Une villa suivie d'une villa, un panneau suivi d'un panneau, un passage interdit suivi d'un passage interdit. Les maisons sont entourées de murs qui ensemble doivent bien faire la longueur du défunt Mur de Berlin: 170 kilomètres de pierre et d'acier. Passé le béton: un gazon tellement régulier que le jardinier a dû le tailler au coupe-ongles.



Salon du Prieuré: laver et attendre



Sans paroles

Lorsque nous arrivons à Genève, presque morts mais heureux, il fait sombre. Nous prenons une chambre près de la gare avant d'aller à la laverie du quartier où nous jetons nos vêtements dans une machine. Assis sur un tabouret en plastique, nous fixons le tambour: reality-TV. Il y a d'autres spectateurs silencieusement vautrés dans leur chaise. A quoi pensent les gens qui regardent leur linge se laver?

Drôle de question. T'es psy?

En fait je pense pas trop. J'espère juste que ça dure pas trop longtemps.

Je pense à mon travail au bar et aux mots qu'ils me jettent à la tête.

Promenade nocturne à travers Genève. Nous entrons dans le pub le plus triste aux alentours, le «Lord Jim» à la rue de Lausanne. La porte est lourde, toutes les fenêtres closes. Au bar, deux hommes qui ne disent rien. Ils se tre-moussent sur leurs tabourets, observent la serveuse, avalent une gorgée de bière, avalent tout de toute façon. Le premier sort une sans filtre de son paquet, le second commande une autre bière, quatre fois il doit la redemander. La lumière éclaire leurs cheveux, la musique leur remplit les oreilles, devant eux vacille une bougie. Le premier parle et fume, le second écoute et bâille. Après une longue pause:

– On verra.
– On verra.

A nouveau le silence. La fumée de la sans-filtre flotte longuement au-dessus de leur tête, puis elle disparaît.

DERNIER JOUR, GENÈVE — CHANCY

Plus que quinze kilomètres jusqu'à Chancy. Nous quittons Genève à dix heures. Un parcours au charme zéro: asphalte, chantiers, lotissements béton comme importés de la Roumanie de Ceaușescu. Tous les quelques cent mètres, un panneau annonce Chancy. Nous avons l'impression d'être des ânes qu'on conduit avec une carotte. Nous arrivons à deux heures. Il n'y a que nous sur la route. Le vent emporte des fétus de paille.

Au «Virage», le dernier café sur sol helvétique, nous prenons un thé. A côté de nous un homme avec des pellucides sur les épaules lit son journal. Au bar, le patron semble boulonné à son tabouret, il regarde le plafond. Puis il vient vers nous et nous parle des Portugais, des Chinois, des Roumains qui habitent ici et qui travaillent à Genève, à une heure en car. Nous sommes assis et nous buvons, la porte grande ouverte.

Nous traversons le village et nous nous asseyons à côté de l'arrêt de bus. Le patron du «Virage» est debout dans la porte et fait signe aux gens qui passent en voiture. Une petite heure après, le car pour Genève arrive, presque vide. Nous posons nos sacs et nous nous asseyons, enfin.

On roule en silence, le car fait des zigzags à travers la campagne, longe des champs de blé et une usine d'incinération dont la fumée monte au ciel en diagonale. En face de nous, un homme sous une casquette de baseball, il a les sourcils broussailleux et des mains comme en carton: Hans Brechbühl. Il regarde par la fenêtre, ses yeux sont clairs, le regard d'un écolier à l'âge de la retraite.

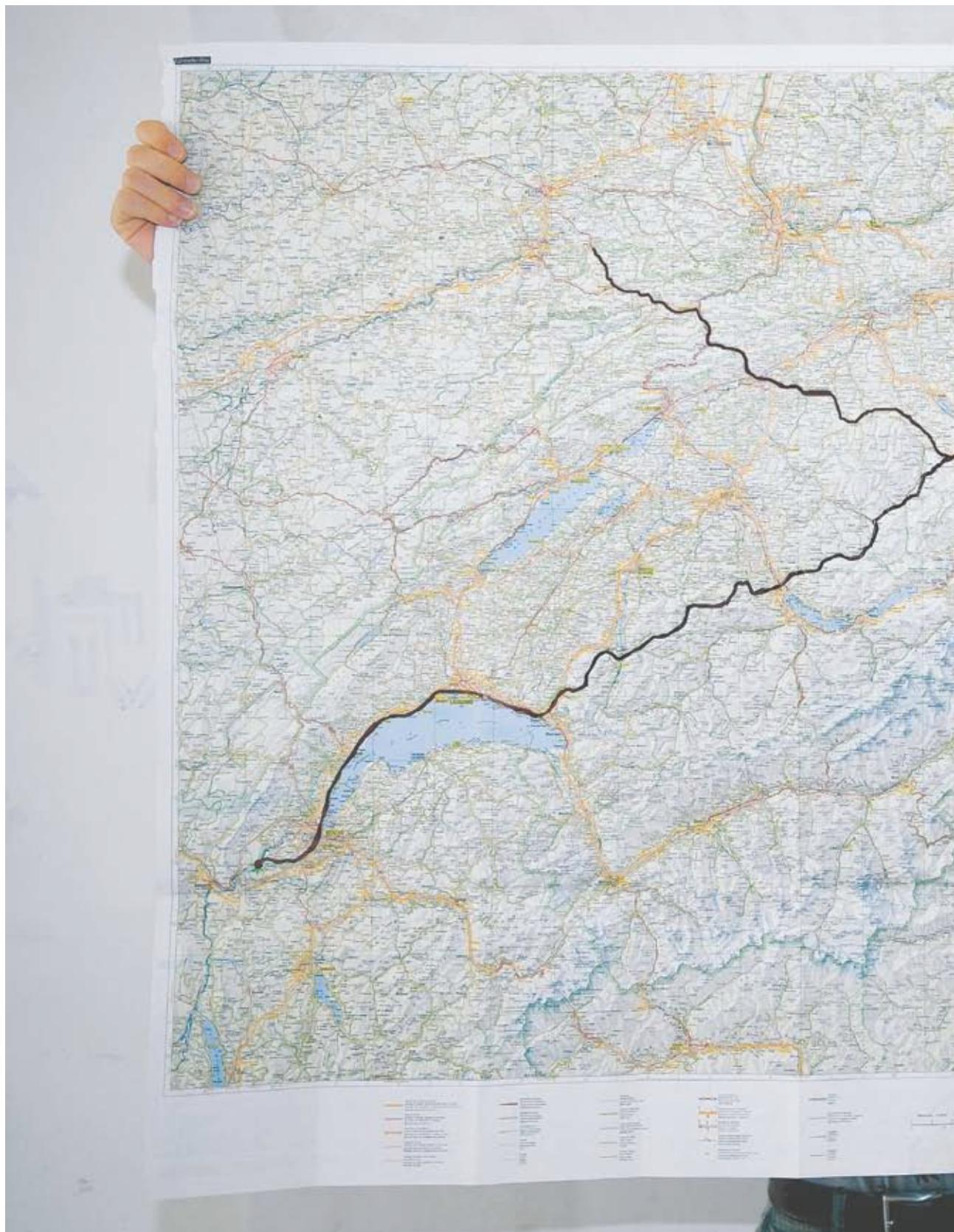
Chaque weekend, Hans sillonne le canton en car, admire le paysage et parle aux gens. Il a de la peine à marcher, ne se sent pas à l'aise sur un vélo, n'a pas le permis de conduire. Reste le car qui traverse la campagne. Hans raconte par poussées, puis se tait et montre dans telle direction avec la tête, dans telle autre avec la main. A l'arrêt de Petit-Lancy, il prend congé de nous et descend du bus. Le bus continue, Hans tire sa casquette et disparaît.

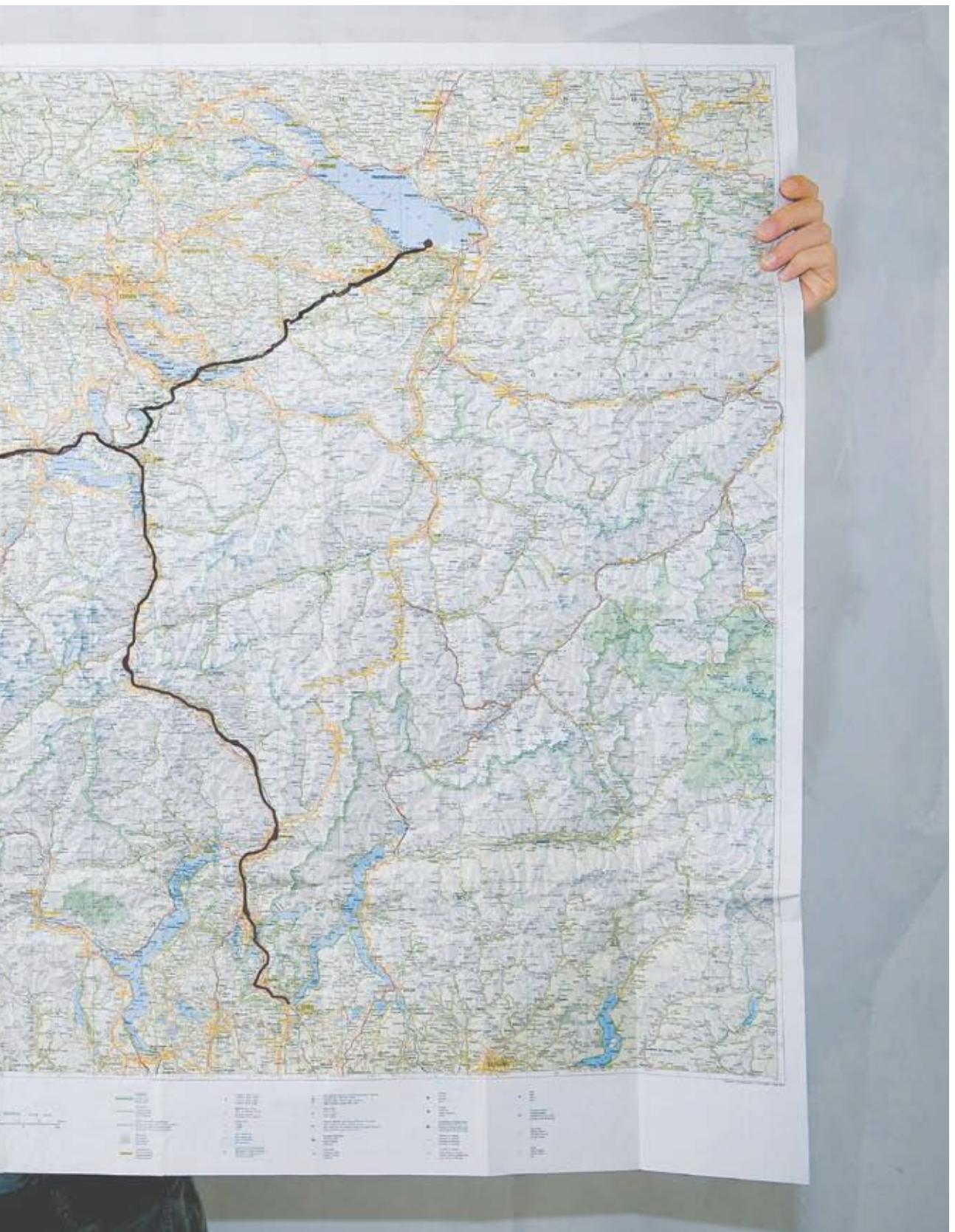


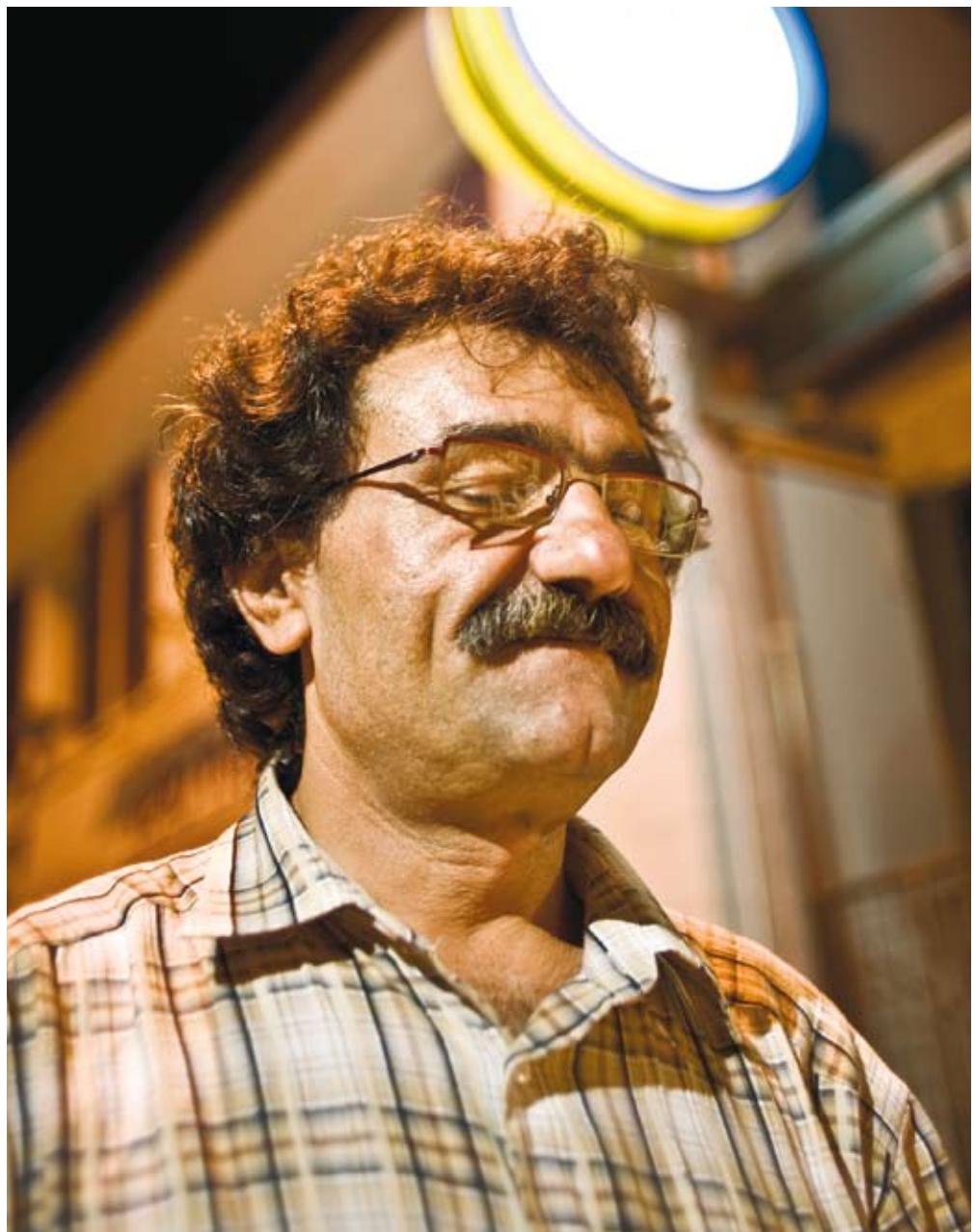
Plaisir et habitat à Genève



Hans Brechbühl: chaque semaine un tour à la campagne







Vendre et disparaître: Ahmed Kamal

PREMIER JOUR, BONCOURT

Ahmed Kamal est le restaurateur situé le plus au nord-ouest de la Suisse. Son restaurant «La Rotonde» se trouve à une centaine de mètres de la frontière. Encore une centaine de mètres jusqu'à l'«Hôtel de la Locomotive». C'est là qu'Ahmed est allé le jour où sa femme l'a mis à la porte il y a quelques années. Pendant qu'il était parti, elle a tout vendu, les chaises, les tables, les verres. Lorsque Ahmed est revenu un mois plus tard, les chambres étaient vides, même son album philatélique avait disparu. Dans l'appartement, il ne restait plus que des os de dinosaure.

Si vos enfants ont déjà fait les gros yeux devant les squelettes du Musée des dinosaures d'Aathal, et bien c'est grâce à Ahmed. Il y a trente ans, il a quitté la Syrie pour Zurich. Il travaillait comme préparateur de fossiles et vivait à la Langstrasse, aujourd'hui il prépare des pizzas et vit au bout de la Suisse. C'est l'amour qui l'a attiré ici. «Une vraie saloperie, l'amour», nous dit Ahmed, «à la fin, il te détruit.»

Au loin des footballeurs beuglent sur leur rectangle illuminé, toutes les quelques minutes une moto vrombit devant le restaurant d'Ahmed, les grillons chantent, sinon rien. C'est le calme plat, pas un pet d'air, l'impression d'être sous serre. Un couple dans son silence à l'une des tables plastiques, sinon pas grand monde. Boncourt, un village de 1300 habitants, a l'air abandonné. Les maisons sont presque toutes équipées de caméras vidéo. Le prix de l'essence est indiqué en euros. Presque pas de voitures sur les parkings. Partout des panneaux, à vendre. Le poste de douane ressemble à un squelette.

Le salaire d'Ahmed a une composante essentiellement française. Les Jurassiens évitent son restaurant parce qu'il parle mieux l'allemand que le français. Il gagne dans les 1500 francs par mois, à peine de quoi payer la pension alimentaire pour son fils. Il travaille chaque jour, le week-end il s'offre parfois une promenade, et rouvre sa boutique dès qu'il est de retour.

«Vous voulez un autre thé aux frais de la maison? Ou un café? Une bière? Du vin?» Ahmed nous fait un thé et met un disque de country. La musique résonne et soupire jusque dans la rue, direction nulle part.

«Partir d'ici», nous dit Ahmed, «tout vendre et foutre le camp. Mais qui veut acheter cette maison, avec la crise? Qui aurait 400 000 francs, juste comme ça? Je veux partir d'ici et retourner à Zurich.»

Ahmed reste là, assis. La fumée de sa Parisienne bien verticale dans le ciel.



De poussière, d'abandon et d'oubli: la boulangerie de Cornol



Des éclats de rire dans l'obscurité



Laurel et Hardy pour le 50^e anniversaire

DEUXIÈME JOUR, BONCOURT — LA CAQUERELLE

Nous voilà tôt sur les routes, le soleil tape sur nos épaules. A nouveau des panneaux à vendre, des commerces fermés, et un seul nain de jardin, bien pâle, renversé mais toujours souriant. Nous n'entendons presque rien. Le Jura profond, c'est le lieu de quiétude de la Suisse. Comme si à chaque maison pendait un pictogramme: un index sur des lèvres fermées réclamant le silence.

Ce n'est qu'en nous essoufflant sur la route du col direction La Caquerelle que notre film muet reçoit enfin le son. Des dizaines de motos nous dépassent, ça pétarade de partout et nous entendons encore longtemps la parade des pots d'échappement. Ensuite à nouveau ce silence, comme si on avait pressé la touche muet.

Un spectateur moutonneux plein de charme en bord de route.

Six heures plus tard, nous arrivons à l'hôtel du col. Nous mangeons beaucoup, et vite. Puis nous nous asseyons à l'extérieur. Ingrédient d'un moment de perfection:

Altitude: 834 m

Température: 12 degrés

Ciel: sans un nuage

Participants: cinq enfants, deux fumeurs, deux clowns

Action 1: Les enfants courent autour de l'hôtel avec leur lampe de poche, le faisceau lumineux balaie l'herbe et les visages, comme bientôt une boule disco. Ils rient, et ça donne l'impression qu'il n'y a pas assez de place pour la joie sous leurs côtes.

Action 2: Dans la grange à côté, une septantaine de personnes fêtent un anniversaire, cinquante ans. Deux hommes dansent sous leur masque en plastique, Laurel et Hardy.

Action 3: Un garçon joue au foot, seul. Le ballon atterrit régulièrement dans les filets, à chaque fois ce son pour lequel il n'existe pas de terme.

Action 4: Deux hommes assis devant l'hôtel en train de ne rien dire, au-dessus d'eux les étoiles, à côté d'eux la route sans voitures, derrière eux les grillons dont c'est un des derniers concerts de l'année. Bientôt il fera trop froid.

Action 5: Quatre femmes se rendent à la grange avec des plateaux remplis de gâteaux. Chaque part de gâteau a sa bougie. Les visages des femmes semblent si clairs, comme s'ils étaient illuminés de l'intérieur.

TROISIÈME JOUR, LA CAQUERELLE — MOUTIER

Quand passe une voiture, nous voyons souvent un conducteur souriant. Des dents brillantes, il nous faut presque des lunettes de soleil. De temps en temps, un vélo. Le cycliste nous fait un signe, très discret pour ne pas perdre trop d'énergie. Par contre nous ne voyons pas de piétons, ni pour aller à l'église ni pour une randonnée. Les Jurassiens, nous ne les voyons qu'en regardant le ciel: ils sont des dizaines à prendre sous leur parapente, et à l'arrière-fond les rochers peints du blason du canton.

A Moutier, une grande roue catapulte les gens en l'air, ça crie, musique de fête au loin, les rythmes dégoulinent des murs, et lorsque les gens sont catapultés vraiment haut et crient de joie, les falaises peintes de rouge et de blanc, les couleurs du Jura, renvoient leur écho: c'est la fête à Moutier.

Nous nous arrêtons devant un stand. Des boulettes de patates frites sur la table, à côté des dames noires, derrière elles les haut-parleurs vrombissent. En semaine, c'est là le magasin de Tantine José, une Angolaise, en Suisse depuis neuf ans, et dans la dèche depuis l'automne dernier lorsque les Bourses ont chuté. Ses clients, pour la plupart des blacks de la région, ne peuvent plus s'offrir autant que par le passé. Les voyages de Tantine à Paris sont devenus plus rares, sa gamme s'est réduite ces derniers mois.

Dans les rayonnages, des cosmétiques et des épices, des biscuits et des bananes plantains. Les rayons sont à moitié vides, comme une dentition pourrie. Dans le magasin, c'est plutôt silencieux, alors que dehors une Guggenmusik passe et s'époumone à remplir les ruelles de sa musique. La boutique, c'est un peu du provisoire qui durera toute l'éternité: il y a des cartons partout, des minons au sol, la caisse scintille de partout, Tantine et assise derrière sa caisse et sourit. Dans quelques heures, elle sortira et dansera jusqu'au milieu de la nuit. Le lundi à neuf heures, elle rouvrira sa boutique, s'assiéra derrière sa caisse et attendra. Que la crise se termine.



La vie en rose: chambre d'hôtel à Moutier



Premier prix: un ours en peluche



Devant la boutique Africa à Moutier: boulette de patates et danse du ventre

QUATRIÈME JOUR, MOUTIER — SOLEURE — HUTTWIL



Entrée dans la lumière en route vers Weissenstein



Armée XXI en pleine action

- 1 Foehn de plomb, jargon militaire pour fusil
- 2 Fusil d'assaut
- 3 Flûte, fusil
- 4 Soldat
- 5 Brique fédérale, biscuit militaire
- 6 Tchouimps = en-cas
- 7 Capitaine
- 8 Béton chinois, repas à base de riz
- 9 Intérieur de sac de couchage
- 10 L'ennemi qui ne vient jamais
- 11 Grand-mères, grandes caisses de bois très lourdes manquant cruellement de poignées
- 12 Tout terrain d'entraînement
- 13 Nourriture en boîte
- 14 Méthode consistant à chauffer la boîte jusqu'à ce qu'elle éclate
- 15 tenue d'assaut
- 16 combattant du jour
- 17 moins que rien
- 18 Soldat qui fait la circulation
- 19 Ordonnance de bureau
- 20 Officier ABC, spécialiste en armes atomiques, biologiques et chimiques
- 21 Soldat de l'arsenal
- 22 CGE, conduite de guerre électronique
- 23 café et croissant aux noisettes

Nous marchons longtemps sur l'asphalte. Juste avant Gänsbrunnen, la couche de goudron est neuve et la lumière qu'elle reflète nous éblouit. Après Gänsbrunnen, nous entrons dans une forêt dense et la route monte, raide, en direction du Weissenstein. Nous passons dans un tunnel, on dirait un gosier énorme, taillé dans la pierre il y a 125 ans. De l'autre côté, une journée d'été finissant proche de la perfection, un mix de mouches fatiguées, de points de lumière virevoltants, de rochers couverts de mousse, de chevreuils et du risque de tourner au romantisme avant même de quitter la forêt. Les moustiques tracent des carrés dans l'air. Le vent caresse le vert presque psychoactif des feuilles. Les cloches des vaches sonnent au loin. C'est une marche silencieuse, sereine. Un univers de respiration et de transpiration et de beauté. Et de sacs à dos qui deviennent de plus en plus lourds.

Le Bleiföhn¹ ou le Stgw² ou encore la Flöte³ est chargé et entreposé dans un baraquement de planches. On dirait un stand de marrons, en plein été. A l'intérieur, le Sldt⁴ Simon, il surveille un terrain d'entraînement de l'armée pas loin de Soleure. Le terrain, c'est un bâtiment en béton, quelques sapins et une indolence que le Sldt Simon illustre bien au fond de sa chaise. Il lit des magazines et joue au sudoku. De temps en temps il mange un Bundesziegel⁵, parfois un Zwipf⁶. Sous sa casquette, il contemple un monde de mots croisés et de barbelés. Le Hptm⁷ approche du baraquement. Il n'y a qu'un Hptm pour marcher comme ça: bruyamment, dans un uniforme serré, avec un grand sourire et des lunettes de soleil encore plus grandes. Le Sldt monte la barrière, le Hptm passe. Trois minutes plus tard il revient et le Sldt doit à nouveau quitter sa chaise en plastique. Monter la barrière, descendre la barrière, le Hptm entre, le Hptm sort.

Encore quelques heures, et le Sldt Simon pourra aller manger son Chinesenbeton⁸ avant de se pelotonner dans son Häsi⁹, sans aucune peur du Gröböfei¹⁰. Ces prochains jours, il portera des Grossmutter¹¹ de-ci de-là. De temps à autre il ira en Irak¹². Ou mangera un Johnny¹³, peut-être fera-t-il même péter une Johnnybombe¹⁴. Il portera la Kafaz¹⁵ pour certains exercices et, avec un peu de chance, deviendra peut-être le Kasata¹⁶. Ou un Klemadusi¹⁷ si la chance n'est pas au rendez-vous. Il sera entouré de Fruchtzwerge¹⁸ et de Bürohoden¹⁹, de Gasonkel²⁰ et de Erdmännchen²¹. Mais la plupart du temps, il ne se passera rien. Un peu de Ekf²², un peu de Kanu²³. Monter la barrière, descendre la barrière, le cap entre, le cap sort.

Nous poursuivons la route. Comme si l'été cherchait à se résumer peu avant sa fin, il nous donne peut-être pour la dernière fois toute sa poésie, un peu comme un best of: un garçon sur son vélo, sans casque et sans les mains, à lui tout seul il transmute en sifflant la place du village; une petite fille sur sa trottinette longe les rues et chante une chanson sans mélodie.

Nous nous arrêtons au restaurant «Zum Schütz» à Etziken. Lorsque la serveuse nous apporte notre repas, nous voyons pour la première fois les enfants. Ils nous regardent, se cachent. Lorsque nous les voyons pour la deuxième fois, ils restent là et nous regardent manger, puis repartent en criant. Ensuite le fracas d'un tracteur en plastique. Il les conduit sur la place devant le restaurant. Fabio, Nathan et Lucie s'asseyent à une table et jouent à action ou vérité.

Actions:

Cours autour de la maison!
Embrasse l'arbre là-bas!
Monte sur la niche du chien!
Fais quatre fois le tour de la maison en tracteur!

Vérités:

La matière que j'aime le moins à l'école, c'est la religion.
On fait que des bêtises, lancer des élastiques pis tout ça.

– Ce que je veux faire plus tard? Footballeur bien sûr.
– Jardinière d'enfants.
– Clodo, hi hi.

Puis ils courent encore un moment autour de notre table. Joyeuse bousculade de chaussettes rayées, de genoux éraflés, de remarques misogynes et de sourires de publicité de dentifrice. Vers une heure et demie ils repartent à l'école. Nous payons et repartons, avec entrain.

CINQUIÈME JOUR, HUTTWIL — WOLHUSEN

Comme si nous avions ouvert un livre de randonnées automnales et que nous y étions entrés: la route droite traverse des forêts éparses, les prés sont lourds, direction Willisau. Mis à part un promeneur qui se repose dans une clairière avec son immense saint-bernard, nous ne croisons personne.

A peine arrivés à Willisau, il se met à pleuvoir. La pluie fouette l'asphalte, nous sommes dans un café à manger des sandwiches. A côté, une femme feuille une pile



Le drapeau suisse au plus haut



Souhaits professionnels: jardinière d'enfants, footballeur, clochard

de magazines. De temps en temps, elle nous jette un regard. Pendant qu'elle remet en place les magazines, elle nous demande d'où nous venons. Nous parlons jusqu'à ce que la pluie s'arrête, pendant trois heures. Josette Peter raconte sa vie, pour finir elle nous touche à l'épaule, pour nous donner de l'énergie, dit-elle.

Josette vient tous les jours au «Café Amrein» à la Hauptgasse et résout tout ce qu'il y a à résoudre. Des mots croisés la plupart du temps, parfois d'autres problèmes. Quand nous lui parlons de nos douleurs aux genoux, elle pose les mains dessus et nous regarde dans les yeux. Et continue de parler.



Son monde fait 500 pas de long sur 40 pas de large:
Josette Peter

Tous les jours, elle descend les 220 marches de son appartement pour rejoindre le monde. Un monde qui s'est rétréci. Avant, il allait jusqu'en Amérique où Josette passait souvent ses vacances, une fois elle a même admiré l'Atlantique depuis la minuscule fenêtre du Concorde. Par la suite le monde allait jusqu'à Schüpfheim, lieu de son enfance. Aujourd'hui son monde fait environ 500 pas de long sur 40 pas de large: la grand-rue de Willisau. La gare aussi est trop loin pour Josette, ses jambes ne veulent plus.

Elle nous confie le secret de la vie. Quand on a un souhait, il suffit de le ressentir très fort, et il se réalisera. Elle a toujours souhaité avoir un mari gentil, et elle l'a eu. Il est décédé il y a bien longtemps, mais pas dans la tête de Josette, sous ses cheveux blancs comme neige, derrière ses yeux malicieux. Elle a très tôt su qu'il mourrait avant elle, un sentiment. Alors elle a essayé de profiter de chaque jour avec lui. Tous les soirs, debout dans leur salon, ils se tenaient par la main et se regardaient en silence. Quand le cœur de son mari s'est arrêté, elle n'a pas pleuré longtemps. Ne jamais avoir pitié de soi, dit-elle. Elle parle et son regard passe sans arrêt entre nous deux. Des fois, elle garde le silence et l'on entend les bulles de l'eau minérale crépiter.

Elle a tout de suite vu que nous devions faire connaissance. Elle ressent ça, avec certaines personnes. Alors elle va à leur rencontre. C'est beau de toujours pouvoir rencontrer quelqu'un qui nous donne quelque chose pour notre route. Le rouge aux ongles des pieds immobiles dans leurs sandales, les mains figées sur son verre d'eau, Josette regarde la pluie qui s'arrête lentement. Elle nous serre la main et nous souhaite bonne chance. Nous partons entre les dernières gouttes qui tombent des nuages. Les douleurs aux genoux s'estompent. Soit il y avait quel-que chose dans nos sandwiches, soit les mains de Josette recèlent vraiment une puissance.

SIXIÈME JOUR, WOLHUSEN — MEGGEN

Nous nous reposons sur un banc près de Malters. C'est là que nous voyons arriver Laurentius le pèlerin. Il vient de Vienne et marche depuis des semaines dans des sandales fait maison. De loin, on dirait un jardinier qui déambule avec sa charrette. Elle lui sert à transporter toutes ses possessions jusqu'à Saint-Jacques de Compostelle. De près, on dirait un jardinier qui s'est pris dans une clôture électrique. Ses cheveux vont dans toutes les directions, sa barbe couvre un visage avenant. Il marche torse nu, pendant que nous sommes frigorifiés dans nos fourrures polaires. Les deux mains sur la poignée de sa charrette, il reste longtemps là à nous raconter tout ce que nous voulons savoir. Et même un peu plus.

Il faisait des études, en électrotechnique. Un jour l'envie lui a pris d'aller marcher. Le soir, plutôt que de prendre le train pour rentrer, il a frappé à une porte et a demandé le gîte. Il l'a reçu, et le couvert aussi, trois petits pains. Il les a mangés lentement, en appréciant chaque bouchée, et en se promettant de bientôt partir faire une vraie randonnée. Et le voilà qui marche sans argent et qui propose son aide aux gens, au jardin ou à la ferme, dans un atelier ou sur un chantier. A Küssnacht, il a fait la connaissance d'un cordonnier qui l'a emmené à une fête villageoise où il a fait circuler une boîte. Il a récolté presque cent francs. Une histoire qui n'a pas plu à Laurentius. Il a demandé au cordonnier de lui dire un chiffre entre un et cent. C'est tombé sur 58. C'est le pourcentage de la somme, explique Laurentius, qu'il donnera à la première personne dans le besoin qu'il croisera. Le vent maintenant, Laurentius a la chair de poule. Nous nous disons au revoir. Et nous espérons qu'il ne se marchera pas sur la barbe dans les Pyrénées. Il a décidé de ne se couper barbe et cheveux qu'une fois arrivé à destination et de les jeter au feu. Comme d'ailleurs presque tout ce qu'il possède.

A Meggen, nous nous arrêtons au Gasthaus Kreuz. Le restaurant est plein, le stamm est libre. Il y a là un présentoir de cartes postales, nous lisons les bons vœux des vacanciers. Un peu comme un rendez-vous de fantômes.

«Les fesses sont guéries, plus que quelques ampoules aux pieds. Que nous soignons au fendant.

Salutations Pia + Walti»

«Nos meilleurs vœux de la foire à Sargans.

Thomas et Ruedi»

«Hello vous, on pense bien à vous depuis le vodkaland.

Je profite à fond de tout de presque tout???

Le bidon grandit et grandit. A plus, Dany»



Plus de lumière à Meggen



Le stamm des fantômes



Caravane-ville au bord du lac des Quatre-Cantons



Vingt-cinq mètres au-dessus de Altgoldau

SEPTIÈME JOUR, MEGGEN — SEEWEN

Nous passons près d'un camping avec vue sur le Rigi. Les caravanes sur leurs roues inertes. Nous passons le cimetière de Küssnacht. Au dessus de l'entrée, un classique de l'au-delà: «Ce que vous êtes, nous l'avons été. Ce que nous sommes, vous le serez.» Nous passons la chapelle de Tell. La Hohle Gasse est la partie la plus difficile du chemin jusqu'à maintenant: accidentée, étroite et glissante. Nous passons Goldau qui, après la pluie, est aussi tranquille que si la ville se trouvait sous l'eau. Avec cette tranquillité qui doit régner à cinquante mètres sous terre, dans le vieux Goldau, qu'un éboulement a enterré il y a deux cents ans.

A Schwyz, c'est affamés que nous entrons dans le «Wysse Rössli». Pour commander le dessert, nous gonflons nos poumons d'air.

Je prendrai la charlotte à la crème de cassis et roulade aux noisettes sur sa salade d'ananas.

Et pour moi le sorbet de pomme verte et de thé de jasmin dans sa corbeille croustillante aux spaghetti mangue et poivron.

Pendant quelques secondes, la salade d'ananas nous transporte sous les tropiques. Le sorbet à la pomme a une telle saveur que l'on se demande si le serveur ne nous a pas posé une bombe gustative dans l'assiette. Pendant que nous mangeons notre roulade aux noisettes et les spaghetti poivron, un miracle: voilà qu'apparaît, comme venant de nulle part, habillé d'une chemise blanche et équipé de sa calvitie ultrabrillante et de son sourire de Bouddha, avançant à petits pas et sans un bruit: Sepp Trütsch, la Suisse en personne.

Il traverse le restaurant comme un esprit. S'arrête à chaque table. Hoche la tête et s'enquiert du repas. Sourit et poursuit son cheminement. Une porte automatique s'ouvre et Trütsch disparaît dans une cuisine éclatante de blancheur. A l'époque présentateur TV et spécialiste en musique populaire, gendre idéal éternel, aujourd'hui gastronome, et un des meilleurs à Schwyz, une star des papilles gustatives.

HUITIÈME JOUR, SEEWEN — ALTDORF

Assis devant le monument de Guillaume Tell. Son faciès est rempli de colère et de fientes de pigeons. Grâce à notre présence, les albums des touristes bénéficieront d'une photo contrastée: en haut l'arbalétrier irascible, en bas deux bonshommes en chaussures de marche.

Nous mangeons quelques douceurs de la boulangerie. Les sachets, nous les jetons dans une poubelle sur laquelle se trouve un panneau avec une souris, aussi fâchée que Tell. Au-dessus d'elle, une bulle: «Stop! Pas de déchets ménagers!»

Nous traversons Altdorf à la recherche d'un héros moderne. Nous le trouvons sur le terrain de foot en périphérie. Debout derrière le banc des joueurs, il hurle ses consignes. Reto Zihlmann est l'entraîneur du FC Altdorf, peut-être l'habitant le plus bruyant de la ville, un chanteur d'opéra camouflé dans un training en nylon. Ses gars jouent contre le FC Aegeri, des bouts de gazon s'envolent, des genoux craquent. Et toujours la voie de Zihlmann.

Mais Kusi, retourne-toi! Hé l'arbitre, c'est quoi ça? Vas-y vas-y vas-y vas-y vas-y Diego! Dehors maintenant! Dehors! En vitesse, Bruno, allez allez! Erwin, mais fous-y! Reprends ce ballon, boxon! Allez, vas-y!

Le front de Zihlmann n'est que rides. Ses veines pulsent. Ses mains s'agitent comme celles d'un chef d'orchestre. De temps en temps, ses réflexions vont à un ami au bord du terrain: «Des fautes, d'accord, mais tactiques alors.» Ou il lui confie qu'Andy ne convient simplement pas dans cette équipe, pas assez bon: «Pourquoi ne sommes-nous pas honnêtes, pourquoi ne pas lui dire?», demande Zihlmann, «C'est la seule façon d'avancer avec le club! La seule!» pour à nouveau se détourner, sauter, hurler, exploser, après 90 minutes le score est toujours 1:1 et les joueurs quittent le terrain. L'obscurité s'installe, les lampes s'allument pour le prochain match, une à une.



Un faciès rempli de colère et de fientes de pigeons: le monument de Tell à Altdorf



Erwin, mais fous-y!

NEUVIÈME JOUR, ALTDORF — WASSEN

Parfois il faut un éboulement pour vraiment se réveiller. Lorsque nous quittons Altdorf, l'ombre plane encore sur la vallée. Soudainement un grondement derrière nous, dans la rue les gens sont cloués sur place, le regard sur les hauteurs. Des rochers dévalent la forêt, un nuage de poussière, un homme dans la cinquantaine nous dit: «Tant que nous aurons des montagnes, nous verrons les roches descendre.»

Les montagnes se rapprochent. Un peu comme si nous étions dans un film d'horreur pour gens très patients. Des heures durant, les parois rocheuses se rapprochent de nous. A Gurtmellen elles sont presque verticales. La roche peut lâcher à tout moment. La seule chose sûre: l'autoroute qui passe par des tunnels. Dans leur soif de Sud les automobilistes foncent dans la nuit, et avec leurs faim d'altitude les motards volent direction col du Gothard. Quand on ferme les yeux, on se croit dans une mégapole.

On entend le bruit même quand on est couché au lit, au deuxième étage de l'«Hôtel Gerig» et que l'on regarde les peintures du patron. Des portraits de montagnards et d'employés, et des paysages.

Daniel Lampart-Gerig est au bar de l'hôtel, l'heure est avancée. La plupart des clients sont partis, il se sert encore un Campari Soda et parle de ses essais de peinture à l'école. De son épouse qu'il a connue à Lucerne et qu'il a suivie à Wassen. Et de ses enfants qui dansent et courrent à l'étage: le plafond grince sans cesse. De ses figurines qu'il a modelées à partir d'argile et qui sont placées entre les bouteilles d'alcool. Des figurines au visage douloureux, grises et minces. Entre les bouteilles, elles semblent promouvoir l'abstinence.

- Ma femme ne les aime pas ces visages. Hein chérie?
- Non, ils sont laids de chez laids.
- Tu veux dire qu'ils sont marquants?
- Non, juste absolument laids.



Une ligne blanche bordée de vert: l'autoroute près de Wassen



L'hôtelier dans l'arrière-chambre: Daniel Lampart-Gerig

Un petit différend que le couple a résolu par un compromis: il expose ses visages, et elle ses chats en céramique sur les bordures de fenêtre. Mais on ne les remarque à peine, par contre l'éclairage des tableaux de Daniel leur confère une vraie tridimensionnalité. Daniel peint chaque jour dans son atelier dans l'arrière chambre. Parfois il vend ses paysages, s'ils plaisent à un client. Des paysages qu'il peint à partir de magazines, lui-même n'a ni l'argent ni le temps pour se rendre sur place.

Daniel désigne la photo du lac des Quatre-Cantons. Qui lui manque, dit-il. Mais sinon, il aime bien vivre ici. Vraiment, la région est géniale. Les vallées et leur romantisme sauvage par exemple. Ou tous ces ruisseaux de montagne. Magnifique, tout simplement. Grandiose même. Plus tard il dira: «Si seulement il n'y avait pas toutes ces montagnes.»

DIXIÈME JOUR, WASSEN — GOTTHARD

Les pollens ressemblent à des flocons de neige dyslexiques: ils montent doucement vers le ciel. Après Göschenen, nous sommes les seuls marcheurs. Nous marchons à côté des motos et des cars de touristes, croisons des jambes de motards confortablement écartées et des coiffures dans le vent, à côté de puits d'aération grands comme des cathédrales et de lacs de montagne plus transparents que du verre. Au restaurant «Mätteli», peu avant le col, nous trouvons des spaghetti bolognaise et la dernière inscription uniquement en allemand: «Ürner Hüswirscht 6.80».

A l'intérieur, il fait sombre. Au mur, un article de journal qui parle d'un record en marche arrière. Il y a neuf ans, Hans Frei a conduit son camion avec remorque en marche arrière d'Airolo à Hospenthal jusqu'à obtenir la mention dans le livre Guinness des records. Il lui a fallu quatre heures et onze minutes pour le trajet, c'est ce que dit l'article au mur.

Deux heures plus tard, nous nous trouvons sur une autre planète. Le paysage sur le col est aride et beau, un chef-d'œuvre du minimalisme: roches, mousse, herbe, un ruisseau de temps en temps, et par-dessus tout ça le ciel — c'est tout. A l'hospice, nous sommes accueillis par une tribune sur laquelle trône une cinquantaine d'animaux en peluche à nous regarder en silence.



Des flocons de neige volant vers le ciel: baraque ferroviaire près de Göschenen



Andermatt l'année avant Sawiris



Le Gothard, ça colle



Peluches patriotiques



Rush hour à Airolo

Ils font partie de la boutique de Linda Beffa. Linda elle-même est assise tout au fond de son container, un sourire dans l'obscurité, sur le nez des lunettes de soleil, une tasse de thé dans la main. Linda est Thaïlandaise et vit en Suisse depuis 18 ans. Depuis quelques années, elle et son mari montent tous les matins d'Airolo jusqu'à l'hospice. Pendant que son mari fait griller des saucisses et approvisionne la glacière en bouteilles de coca, Linda est assise derrière ces cloches de vaches et ses fanions, ses cartes postales et ses carillons, ses verres et ses plaques de chocolat, ses tirelires et ses cars postaux miniature, ses bâtons de randonnée et ses cors de chasse, ses porte-clés en forme de cloche et ses marmottes empaillées, ses calots suisses et ses cristaux de roche, ses crayons géants et ses moulins à épices du Gothard.

Elle n'a que peu de clients ces derniers temps, dit Linda. On vend difficilement en automne, le printemps et l'été c'est mieux. Aujourd'hui aussi, peu de clients. Juste un couple qui marche de Schaffhouse à Faido et qui n'a pas besoin d'assiette montrant la diligence du Gothard. Et un homme qui a grimpé en haut du Gothard sur son vélo couché et qui veut poursuivre sa route sans marmotte sur son porte-bagages. Linda est assise et observe, son thé fume. Un car néerlandais s'arrête, haletant, soulevant la poussière. Une vingtaine de personnes en descendant, se dirigent vers la boutique de Linda.

Elle lève les yeux et sourit.

ONZIÈME JOUR, GOTHARD — FIESO

Avec deux croissants dans l'estomac, nous nous mettons en route pendant que Linda Beffa installe sa meute de saint-bernards en peluche. Nous avançons vite, à midi nous traversons Airolo, vide comme un décor de cinéma. Ce serait une tragédie que l'on tournerait ici.

Peut-être l'histoire d'un mécano qui perd sa place dans une des fabriques locales. Qui habite dans une partie du village depuis longtemps désertée par ses habitants. Dont la femme travaille dans un restaurant qui n'a presque plus de clientèle. Dont les nuits sont rythmées par le souffle de l'autoroute et le siflement des trains. Qui un jour fait ses bagages et quitte, le dernier, le village. Un village reconquis par la nature, repris par les fouines et les renards, les jolies églises envahies par le lierre, les nobles villas abattues par des arbres. Bref: l'histoire d'une région qui se vide et qui, avec l'inauguration du nouveau tunnel, perdra encore plus en importance.

A Fiesso, nous passons la nuit dans un ancien bâtiment de douane. Nous traversons le village, il fait sombre comme il y a cinquante ans, mais au moins on voit les étoiles. Au bar «Saleta», près de la gare, un seul client, les bras croisés, devant la télé. Un show italien présenté par une blonde demi-nue. De temps à autre un train passe et fait vaciller les parasols, sinon tout est calme.

Une machine à rectifier les rails glisse vers nous comme un vaisseau spatial. A Fiesso, les hommes s'arrêtent pour une pause et descendent de leur machine. L'un s'appelle Mohamed Mamud, un Tessinois muni d'une lampe frontale et d'un sifflet. Il ne porte pas de casque orange comme ses collègues, le sien est blanc. Son travail est de marcher sur les rails quelques kilomètres devant la machine et d'avertir ses collègues d'un coup de sifflet dès qu'un train s'approche. Il siffle toutes les nuits, toujours à un autre endroit, une fois à Lyss, une autre fois à Kreuzlingen.

A quelques mètres du groupe de Tessinois, un groupe de Suisses-Allemands moustachus. René «Schmüde» Stähli nous interpelle et deux minutes après nous sommes à bord de la locomotive. René veut tout nous montrer. Un peu comme s'il nous montrait son rêve d'enfance. Un rêve plein de boutons, d'écrans et de voyants. La machine se met en branle. René veut encore nous montrer la machinerie et nous entraîne avec lui. Après avoir parlé presque un quart d'heure de son travail, il hausse les sourcils, demande: «Vous êtes qui en fait?» Nous le lui disons et il continue comme si de rien n'était. La machine accélère, nous devons sauter. René et Mohamed disparaissent dans la nuit. De loin on voit les lumières d'un vaisseau spatial, de temps en temps un siflement déchire la nuit.



Mohamed Mamud: chaque nuit sur les rails

DOUZIÈME & TREIZIÈME JOUR, FIESO — BIASCA — BELLINZONA

Dix heures:

Faido ressemble à une petite ville roumaine. La moitié des maisons semble abandonnée, de nombreuses plaques de sonnette ont été dévissées, les murs sont fissurés, les jardins décorés par le délabrement, les hôtels fermés et à l'abandon. Un train fantôme hors service. Et pourtant c'est étrangement beau ici, la région a un charme âpre et prenant.



Un chemin comme dans les livres:
de Biasca à Bellinzona



A l'arrière-plan: le patrimoine culturel mondial. Au premier plan: la place de béton

Le bâtiment de la gare est occupé par une brocante qui contient les objets de ceux qui ont abandonné le village. Et là au milieu, l'homme le plus aimable que nous ayons rencontré. Il est vétérinaire, nous explique-t-il. Quand il ne se passe rien au cabinet, il vient donner un coup de main à la brocante, classe des livres, répare des poupées, nettoie des verres, s'arrête et passe la main dans sa barbe. A la place de l'ancien guichet, une table de vente. A la place des voyageurs en attente, des poupées. L'homme, mince et grand, sourit d'un air confus. Il tient un livre, fronce les sourcils et dit: «Aimez-vous Tchekhov? Je vous l'offre.»

Vingt-et-une heures:

la place principale de Biasca est composée d'une vingtaine de chaises, d'un bar rempli de miroirs, d'un petit restaurant et d'une ambiance comme dans une chambre remplie de courants d'air. En même temps on a l'impression qu'il suffirait de se lever et de faire quelques pas pour être au bord de la mer. Nous buvons du thé et regardons les lampadaires. Une voiture passe de temps à autre, sa musique accapare la place, puis le silence revient.

Neuf heures:

le chemin pour Bellinzona est exactement ce que nous estimons être un chemin idéal. Régulier, beau et bordé d'une rivière. Longtemps nous marchons à l'ombre des montagnes et observons les ombres rapetisser de l'autre côté de la vallée. Jusqu'à marcher en pleine lumière et être éblouis à travers les branchages, comme si le soleil s'était mis en mode stroboscopique.

Quatorze heures:

Bellinzona fait la sieste. Assis à une terrasse, nous buvons un espresso et devons appuyer nos têtes pour ne pas nous endormir. Plus tard, nous nous baladons en ville, tout est si beau, si propre.

Vingt heures: nous mangeons dans un restaurant où nous sommes les seuls clients. Plus tard nous faisons un tour en ville, deux fois jusqu'à la gare, quelque fois le long de la rue principale, il ne se passe pas grand-chose dans la capitale cantonale. Sauf dans un bar. Un homme y chante au karaoké et danse devant des tabourets vides. Plus tard arrivent quelques adolescents et un garçon avec un chien qui s'appelle Nitro. C'est peut-être l'habitant le plus vif de l'endroit. A tout moment il se rue sur les passants, aboie contre la quiétude, grogne et tire presque son maître au sol.

QUATORZIÈME JOUR, BELLINZONA — LUGANO

Le meilleur endroit du pays, si l'on veut observer une tempête: tout à la fin du parc de Lugano, une petite langue de terre. Un banc après l'autre, un mur de pierre sur lequel faire l'équilibriste, une bande de sable. Il vient de sonner sept heures, les nuages se précipitent depuis les montagnes, les vagues roulent sur l'eau, le vent arrache les feuilles des platanes, les fait virevolter. Un homme à casquette danse sur son BMX, le vent le renverse presque. Nous le regardons avec des yeux larmoyants.

Nous parlons avec le BMX-man. Il s'appelle Joaqín et vient de République Dominicaine. De jour il travaille comme jardinier, en soirée il se rend au parc, passe son temps avec ses amis. Les premières gouttes s'écrasent sur nous, Joaqín est ses amis s'éparpillent. Nous lui demandons encore où aller ce soir, pour boire et faire la fête. Il nous donne une adresse et chacun s'en va avec la pluie.

Plus tard nous cherchons le lieu que Joaqín nous a recommandé. Il se trouve en bordure de ville, nous nous y rendons sous une pluie battante. Vers minuit, après avoir joué au billard une demi-heure, les premiers clients arrivent. Parmi eux deux Allemandes, Anna et Corinna. Nous les invitons à un match amical de baby-foot que nous gagnons (13:2).



Nitro, un doberman dans le bar karaoké



En marche arrière direction tempête: Joaqín sur son BMX



Lugano juste avant la pluie

La musique devient plus forte, s'accélère. Le lieu se remplit. Nous nous installons dans une alcôve et, presque sans questions, Anna et Corinna nous donnent leur vision de la Suisse après y avoir travaillé quatre ans.

Données statistiques d'une vie d'immigrante allemande:

- En Suisse depuis quatre ans, sans vraiment avoir fait connaissance de Suisses.
- Toutes deux travaillent au département conception de Hugo Boss et quand elles sortent, le soir, c'est généralement avec des collègues.
- Leur entreprise vient de licencier un cinquième du personnel et elles craignent être concernées elles aussi.
- Elles ne parlent pas l'italien.
- Elles veulent rentrer chez elles si une occasion se présente.
- Elles sont frustrées du niveau du loyer de leur studio. Elles vivent en dehors de la ville.
- Elles aiment: l'été, les lacs, la ville, la proximité de Milan.
- Nombreux sont les collègues d'Anna et de Corinna ce soir. Elles sourient et s'échangent des objets en catimini. Elles sont sympas et ouvertes. Après une heure, nous nous levons et descendons d'un étage.



Corinna et Anna: en Suisse depuis quatre ans, toujours prêtes à repartir

La musique est tellement forte qu'on a l'impression d'être à l'intérieur d'un haut-parleur. Les stroboscopes assaillent, les gens dansent, des DJ barbus décident du son. Vers trois heures et demie, Anna et Corinna s'en vont et nous prennent en voiture. Elles nous déposent devant notre hôtel et filent sous la pluie. Leurs feux arrière se reflètent sur la chaussée, puis elles sont loin.

QUINZIÈME JOUR, LUGANO — CHIASSO

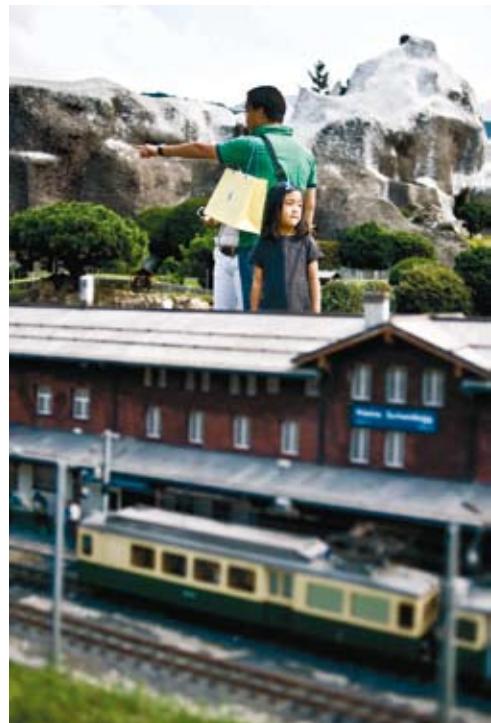
Swissminiatur: de nombreux modèles réduits ont l'air en ruine. Le Palais fédéral ressemble à un bâtiment gouvernemental à Bucarest. Les fenêtres sont poussiéreuses, les murs fissurés. Au lieu d'idéaliser le pays avec des modèles réduits, les responsables de l'exposition ont reconstruit une Suisse plus moche que l'original. Ils n'ont rien compris au besoin de sublimer le kitsch des chalets d'alpage. En fait ce sont des rebelles qui avec leur version miniaturisée de la Suisse suivent un concept déconstructiviste.

Le vrai chef-d'œuvre, c'est que les modèles réduits ne sont que secondaires. Certes les visiteurs sortent leur appareil photo et mitraillent les châteaux, mais là où ils passent le plus de temps, c'est devant l'étang aux carpes. Les poissons sautent et ouvrent leur gueule. Une vue si affreuse qu'elle vaut bien les 15 francs du prix d'entrée. Le soleil tape, nous repartons, plus que quinze kilomètres jusqu'au bout du pays.

A quatre heures, nous atteignions Chiasso et déambulons silencieusement à travers la vieille ville. Quelques jeunes sont assis devant un restaurant turc et mangent des kebabs. Les magasins sont fermés, les rues si propres qu'on se croirait sous la coupole d'un centre commercial.

Nous nous rendons à deux bouts du pays. D'une part à la douane où les employés agitent leurs bras comme pour diriger un orchestre de moteurs et de pots d'échappement. Et d'autre part à la gare dont les voies donnent sur l'Italie. Sur le quai, pendant que nous regardons les trains, la pluie s'abat sur nous d'un ciel immaculé. Nous courons nous abriter dans le hall de la gare, un hall étrangement grand pour une gare provinciale.

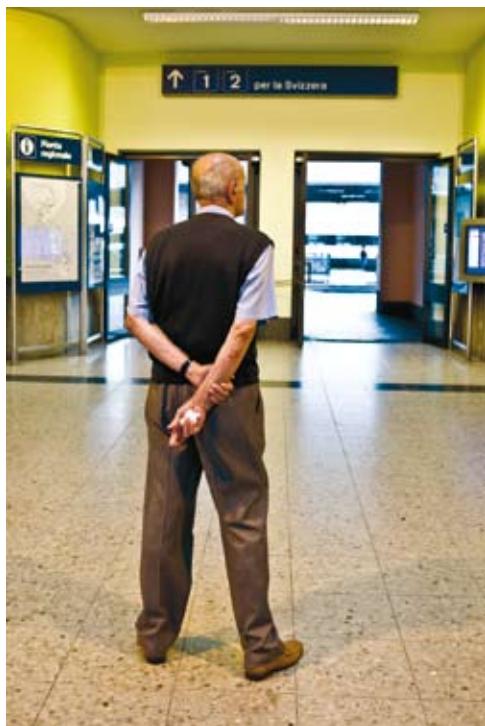
Un endroit génial pour y monter une pièce de théâtre: la plafond est élevé, l'ambiance oppressante, la distribution est composée d'hommes qui vont et viennent et regardent de-ci de-là, les mains dans le dos. Souvent ils se rendent aux toilettes. La dame du kiosque prétend que ce sont des homos à la recherche de rencontres. Parfois des immigrés s'engagent avec eux. Ils sont là tous les jours, de tôt le matin à tard le soir, ils observent silencieusement. La dame nous dit qu'elle a travaillé dans de nombreuses gares, à Bâle, à Coire, à Mendrisio. Mais celle-ci est la plus inquiétante de toutes. Le hall vient d'être repeint et l'interdiction de fumer est là depuis longtemps, ajoute-t-elle, mais l'atmosphère reste pesante. Elle secoue la tête avant de s'occuper du prochain client.



Miniature à double: une petite japonaise sur la petite Scheidegg



Chiasso: le trou noir au bout de la Suisse



Champion du monde de l'attente

La pluie augmente. Devant la gare, quelques personnes assises sur les escaliers attendent. Un cycliste aux vêtements synthétiques, un motard son casque entre les pieds. En face le patron du «Bar Svizzero» se tient dans la porte et scrute les nuages.

Nous sommes assis devant la gare et attendons le train pour Zurich avec dans le corps une lourdeur jamais ressentie, dans la tête un chaos d'images. Nous avons marché quatre semaines à travers la Suisse. Souvent nous nous sentions légers et marchions, encore et encore, au son de notre respiration et de nos chaussures. Avons-nous compris le pays? Non. Ressentons-nous quelque chose pour la Suisse? Ça oui. Nous n'avons pas vu de misère, pas de violence, pas de tristesse. Nous avons vu une douce mélancolie et un bonheur modéré.

Durant quatre semaines nous avons rencontré des gens qui par leur franchise et leurs histoires ont détruit le cliché du caractère renfermé des Suisses. Souvent nous avions déjà mis un pied à bord d'un car postal direction la prochaine gare pour rentrer chez nous, et à ce moment-là l'aide arrivait. Une fois sous forme d'un repas, une autre fois d'un lit, une fois d'un petit chocolat en plus avec le café.

Nous avons été en route dans un pays qui nous a enchantés et ennuyés. Enchantés parce que parfois nous nous sentions à l'étranger, comme des touristes dans notre propre pays. Et parce que souvent nous avions l'impression de marcher dans d'immenses tableaux, tellement tout était beau. Ennuyés parce que parfois nous avions l'impression de patauger dans un marais de clichés, à travers une banlieue infinie.

Une fois nous avons traversé un parc et avons observé un homme en train de jouer avec son berger allemand. En tout cas cela avait l'air d'un jeu. Puis nous avions l'impression qu'il y avait là quelque chose de plus profond. L'homme secouait son chien, l'étreignait et le caressait. Ce n'est que là que nous avons compris qu'il essayait de sauver son chien, il devait avoir avalé une abeille. Au bout de quelques minutes il était étendu dans l'herbe, immobile. C'était le seul instant dramatique de notre voyage, rien d'autre. Nous avons vu un pays tranquille et lent.

PLUS QUE DIX PHRASES AVANT LA FIN.

10. Nous montons à bord du train et retournons à Zurich.
09. Pendant qu'Ahmed Kamal suit la fumée de sa Parisienne, au fond du Jura.
08. Pendant que Peter Denzler nage dans la piscine de son enfance et regarde le ciel.
07. Pendant que Josette Peter est assise au «Café Amrein» et fait des mots croisés.
06. Pendant que Bruno Riesen sillonne le pays sur son Fat Bob, les jambes en éventail.
05. Pendant que la coquille Saint-Jacques cliquette sur le sac à dos de Corinne Christen à côté de son chiot en peluche.
04. Pendant qu'Albert Camus sert des plats de poisson quelque part dans le Pays de Vaud.
03. Pendant que les chiens aboient.
02. Pendant que les vaches mugissent.
01. Notre train roule, et nous arrivons bientôt chez nous.

LISTE DES SUCCURSALES

BÂLE

Dufourstrasse 50
+ 41 (0)61 – 286 21 21

AARAU

Hintere Vorstadt 8
+ 41 (0)62 – 836 40 80

BÂLE

Aeschenplatz 3
+ 41 (0)61 – 286 21 21

BASEL

Güterstrasse 190
+ 41 (0)61 – 366 58 58

BELLINZONA

Piazza Nosoletto 3
+ 41 (0)91 – 820 60 20

BERNE

Amthausgasse 20
+ 41 (0)31 – 327 75 75

BIENNE

Bahnhofstrasse 33
+ 41 (0)32 – 328 81 81

BRUGG

Neumarkt 2
+ 41 (0)56 – 461 74 74

LA CHAUX-DE-FONDS

30, avenue Léopold-Robert
+ 41 (0)32 – 910 93 93

COIRE

Masanserstrasse 17
+ 41 (0)81 – 258 38 48

DELÉMONT

10, rue de la Maltière
+ 41 (0)32 – 421 42 00

FRIBOURG

35, rue de Romont
+ 41 (0)26 – 347 45 60

GENÈVE

6/8, place Longemalle
+ 41 (0)22 – 818 44 44

LAUSANNE

21, rue Saint-Laurent
+ 41 (0)21 – 310 34 11

LOCARNO

Via Trevani 3
+ 41 (0)91 – 759 98 88

LUGANO

Viale C. Cattaneo 17A
+ 41 (0)91 – 911 31 11

LUGANO

Piazza Cioccaro 3
+ 41 (0)91 – 936 30 70

LUCERNE

Morgartenstrasse 5
+ 41 (0)41 – 226 46 46

NEUCHÂTEL

3, rue du Temple-Neuf
+ 41 (0)32 – 722 59 59

OLTEN

Kirchgasse 9
+ 41 (0)62 – 205 47 47

RAPPERSWIL-JONA

Allmeindstrasse 17
+ 41 (0)55 – 225 53 10

ST-GALL

Vadianstrasse 13
+ 41 (0)71 – 227 65 65

SCHAFFHOUSE

Vordergasse 54
+ 41 (0)52 – 632 32 32

SION

46, place du Midi
+ 41 (0)27 – 328 15 55

SOLEURE

Westbahnhofstrasse 1
+ 41 (0)32 – 626 50 50

THOUANE

Bälliz 59
+ 41 (0)33 – 225 36 36

VEVEY

15, avenue Général-Guisan
+ 41 (0)21 – 925 93 20

WETZIKON

Bahnhofstrasse 126
+ 41 (0)44 – 931 17 77

WINTERTHUR

Bahnhofplatz 12
+ 41 (0)52 – 269 12 22

YVERDON-LES-BAINS

4/6, rue du Casino
+ 41 (0)24 – 424 13 40

ZOUG

Alpenstrasse 9
+ 41 (0)41 – 727 76 30

ZURICH

Uraniastrasse 6
+ 41 (0)44 – 218 63 11

ZURICH OERLIKON

Franklinstrasse 14
+ 41 (0)44 – 317 91 91

ZURICH WIEDIKON

Birmensdorferstrasse 308
+ 41 (0)44 – 454 48 20

IMPRESSION

Editeur:

Banque Coop SA
Secrétariat général
Dufourstrasse 50
CH-4002 Bâle

Copyright:

© 2010 Banque Coop SA

Conception:

New Identity Ltd., Bâle

Texte:

Florian Leu, Zurich

Photographies:

Daniel Winkler, Zurich

Traduction:

Text Control AG, Zurich

Lithografía:

Roger Bahcic, Zurich

Impression:

Birkhäuser+GBC AG Reinach

Paraît en français, en allemand et en italien.

La version allemande fait foi.

Bank Coop AG
Dufourstrasse 50
CH-4002 Basel

0800 88 99 66
info@bankcoop.ch
www.bankcoop.ch

8679 610

fair banking
bank coop

Conseil d'administration (au 31.12.2009)



Andreas C. Albrecht, président



Irene Kaufmann, vice-présidente



Christine Keller



Markus Lehmann



Markus Ritter



Hans Peter Kunz



Hans Peter Schwarz



Michael von Felten



Urs Wehinger



Richard Widmer

Andreas C. Albrecht, président

Né le 21.8.1968; docteur en droit
Au CA depuis le 18.4.2005, président depuis
le 3.9.2009

Profession, carrière

- Depuis le 1.8.1998, activité principale au sein du cabinet d'avocats et notaires VISCHER AG à Bâle et à Zurich (ou au sein des cabinets précédents), depuis le 1.1.2005 comme partenaire/co-actionnaire et, depuis le 4.6.2009, membre du Conseil d'administration
- 1987-1992, études de jurisprudence à l'université de Bâle (lic.iur. 1992), 1997/1998 études à la New York University (LL.M 1998), doctorat en droit à l'université de Bâle (1998)
- Brevet d'avocat Bâle-Ville (1995) et brevet de notaire Bâle-Ville (1995)

Mandats au sein d'entreprises

- Président du Conseil de banque de la Banque Cantonale de Bâle, Bâle
- Président du Conseil de fondation de la Caisse de pension Banque Cantonale de Bâle, Bâle

Mandats politiques et ecclésiastiques

- Membre du Grand Conseil canton de Bâle-Ville depuis 2001, actuellement président de la Commission pour la gestion des constructions et des aménagements
- Membre du Synode de l'Eglise évangélique réformée de Bâle-Ville, président de la Commission du culte
- Président de la Commission du Münster de Bâle de l'Eglise évangélique réformée de Bâle-Ville

Irene Kaufmann, vice-présidente

Née le 10.9.1955; docteur en économie publique
Au CA depuis le 20.4.2001

Profession, carrière

- Depuis avril 2009, présidente du Conseil d'administration Coop, Bâle
- 2000-avril 2009, vice-présidente du Conseil d'administration Coop, Bâle
- 1997-2000, présidente du Conseil d'administration de la Coopérative Coop Zurich, Zurich
- 1994, administratrice Coopérative Coop Zurich, Zurich
- Depuis 1985, conseillère auprès d'administrations et d'entreprises publiques en Suisse

Mandats

- Présidente du Conseil d'administration Immobilier Coop AG, Berne
- Administratrice Bell Holding AG, Bâle
- Administratrice Coop Mineraloel AG, Allschwil
- Administratrice Dipl. Ing. Fust AG, Oberbüren
- Administratrice transGourmet Holding S.E., Cologne, Allemagne

Autres fonctions

- Membre du Conseil de fondation ETH Zürich Foundation, Zurich
- Membre du Conseil de fondation Juventus Schulen, Zurich
- Administratrice Energie und Wasser AG, Uetikon am See
- Membre du Conseil de fondation Schweizerische Gesellschaft für Marketing GfM, Zurich
- Membre du Conseil de fondation de la Fondation Moriz und Elsa von Kuffner, Zurich

Christine Keller

Née le 6.10.1959; licenciée en droit
Au CA depuis le 18.4.2005

Profession, carrière

- Depuis 1998, greffière au Tribunal civil de Bâle-Ville, Bâle
- 1998–1999, membre du Conseil national
- 1984–1987, divers stages juridiques; tribunaux, administration cantonale, cabinet d'avocats, Bâle
- 1983–1984, enseignante; Ecole des arts et métiers, Bâle
- 1978–1983, études de jurisprudence, université de Bâle, Bâle

Mandats

- Membre du Conseil de banque de la Banque Cantonale de Bâle, Bâle
- Administratrice Gasverbund Mittelland, Arlesheim
- Membre du Grand Conseil du canton de Bâle-Ville, présidente de fraction du PS depuis 2005, Bâle
- Membre de la direction du PS de Bâle-Ville, Bâle

Markus Lehmann

Né le 27.5.1955; diplômé fédéral en assurances
Au CA depuis le 18.4.2005

Profession, carrière

- Depuis 2004, propriétaire gérant, LCB Lehmann Consulting, Bâle, et partenaire, Balrisk Versicherungsbroker AG, Bâle
- 1998–2004, directeur régional Nord-ouest de la Suisse; La Nationale, Bâle
- 1995–1998, fondateur et gérant; Rimas AG; courtier en assurances canton de Bâle-Ville, Bâle
- 1993–1995, responsable des assurances au canton de Bâle-Ville, Bâle
- 1991–1993, responsable Services internes; Elvia, Bâle
- 1984–1991, chef de bureau Services internes; Winterthur Assurances, Bâle
- jusqu'en 1984, Services externes; Winterthur Assurances, Bâle

Mandats

- Membre du Conseil de banque de la Banque Cantonale de Bâle, Bâle
- Membre du Conseil de direction Société coopérative Stade Parc St-Jacques, Bâle
- Membre de la direction Gewerbeverband Basel-Stadt, Bâle
- Membre de la Commission de la Fondation Christoph Merian, Bâle
- Président du PDC Bâle-Ville, Bâle
- Membre de la Commission de fondation Musée suisse du Sport, Bâle

Markus Ritter

Né le 5.12.1954; diplôme école commerciale Bâle-Ville
Au CA depuis le 18.4.2005

Profession, carrière

- Depuis 2009, secrétaire général adjoint, département Présidence Bâle-Ville, Bâle
- 1996–2007, associé de la société de conseil Life Science AG, Bâle
- 1987–1995, conseiller indépendant, Bâle
- 1975–1986, collaborateur au secrétariat central de la Ligue suisse pour la protection de la nature et de la Station ornithologique suisse de Sempach, Bâle/Sempach

Mandats

- Membre du Conseil de banque de la Banque Cantonale de Bâle, Bâle
- Président de l'association Offene Kirche Elisabethen Basel

Hans Peter Schwarz

Né le 23.9.1950; expert en comptabilité et controlling diplômé
Au CA depuis le 19.4.2000

Profession, carrière

- 1993–2004, membre de la Direction générale et vice-président de la Direction générale de la Banque Cantonale de Bâle, Bâle
- 1982–1993, responsable Crédits, membre de la direction, Banque Populaire Suisse, Bâle
- 1969–1982, Banque Populaire Suisse, Bâle

Mandats

Aucuns

Hans Peter Schwarz

Né le 23.9.1950; expert en comptabilité et controlling diplômé
Au CA depuis le 19.4.2000

Profession, carrière

- Depuis 2001, chef de la direction Finances/Services, membre de la Direction générale Société Coopérative Coop, Bâle
- 1998–2000, membre de la Direction générale Coop Suisse, Bâle
- 1991–1998, sous-directeur, membre de la direction, membre de la Direction générale Coop Suisse, Bâle
- 1982–1991, responsable Finance/comptabilité/informatique; directeur commercial; Aluminium AG, Münchenstein
- 1974–1982, contrôleur, responsable commercial; Coop Bâle ACV, Bâle
- 1970–1974, comptable, vendeur; Mercedes-Benz AG, Schlieren et Berne
- 1969–1970, collaborateur; Saner-Hüssy, Olten

Mandats

- Vice-président du Conseil d'administration Bell Holding AG, Bâle
- Divers mandats auprès de sociétés affiliées du groupe Bell
- Administrateur Tropenhaus Frutigen AG, Frutigen
- Administrateur Tropenhaus Wolhusen AG, Wolhusen
- Administrateur Coop Mineraloel AG, Allschwil
- Administrateur Coop Vitality AG, Berne
- Administrateur Ing. Dipl. Fust AG, Oberbüren
- Administrateur Service 7000 AG, Netstal
- Membre du Conseil de fondation Caisse de pension Coop (CVP/CAP), Bâle
- Divers mandats dans des filiales à 100% du groupe Coop
- Président du Conseil d'administration CAG Verwaltungs AG, Bâle
- Vice-président du Conseil d'administration Raiffeisenbank Ettingen, Ettingen
- Administrateur transGourmet Holding S.E., Cologne, Allemagne

Michael von Felten

Né le 2.6.1960; Swiss Postgraduate in Corporate Development SNU FH
Au CA depuis le 25.4.2002

Profession, carrière

- Depuis 2005, membre de la Direction générale du syndicat UNIA, Berne
- 2000–2004, membre de la Direction générale du syndicat SIB, Zurich
- 1994–2000, responsable de projet, responsable de service et membre suppléant de la Direction générale du syndicat SIB, Zurich
- 1984–1994, informaticien de gestion auprès de diverses banques à Berne et à Zurich

Mandats

- Membre du Conseil de fondation Flexibler Altersrücktritt (FAR), Zurich
- Membre Administration Reka SA, Berne
- Membre de la présidence Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO), Zurich
- Membre de la Commission de surveillance du fonds de compensation de l'assurance-chômage, Berne
- Administrateur Hotel Freienhof Thun AG, Thoune
- Administrateur Volkshaus Bern AG, Berne
- Membre du Conseil de fondation de la prévoyance professionnelle UNIA, Berne
- Administrateur ou conseiller de fondation de différentes fondations ou sociétés immobilières UNIA, Berne

Urs Wehinger

Né le 23.1.1945; docteur en droit
Au CA depuis le 19.4.2000

Profession, carrière

- Depuis 1981, avocat indépendant, Zurich
- Depuis 1981, partenaire d'un cabinet d'avocats spécialisé en économie, Zurich
- 1975–1980, conseiller juridique; Banque Populaire Suisse, Zurich
- 1974–1975, formation d'avocat à Lucerne, tribunal de district, tribunal cantonal, Lucerne
- 1970–1973, juriste; Société de Banque Suisse, Zurich

Mandats

- Président du CA Immomentum AG, Buochs
- Autres mandats au CA de diverses PME en Suisse

Richard Widmer

Né le 8.2.1956; licencié en sciences politiques
Au CA depuis le 19.4.2000

Profession, carrière

- Depuis 1989, directeur de la Fondation Adullam, Bâle
- 1987–1989, assistant à la Direction générale Coopérative Migros, Bâle
- 1983–1987, collaborateur universitaire au bureau pour la coordination de la planification de Bâle-Ville, Bâle

Mandats

- Membre du Conseil de banque de la Banque Cantonale de Bâle, Bâle
- Président Verband Basler Alters- und Pflegeheime, Bâle
- Membre de la présidence Evangelisch-reformierte Kirchgemeinde Thomas, Bâle

Comité du Conseil d'administration

Andreas C. Albrecht, présidence
Hans Peter Kunz
Richard Widmer

Comité d'audit

Richard Widmer, présidence
Jan Goepfert
Markus Lehmann
Ralph Lewin
Andreas Sturm

Comité de rémunération et de nomination

Andreas C. Albrecht, présidence
Urs Wehinger
Irene Kaufmann



Direction générale, de gauche à droite: Andreas Waespi, Sandra Lienhart, Guy Lachappelle

Direction générale (au 31.12.2009)

Andreas Waespi, président et responsable département Présidence

Né le 31.7.1961; expert en économie bancaire diplômé A la DG depuis le 1.12.2005

Carrière

- Depuis 2005, président de la Direction générale et responsable département Présidence Banque Coop SA, Bâle
- 1996–2005, vice-président de la Direction générale, membre de la Direction générale, responsable Clientèle privée; Banque Cantonale de Bâle, Bâle
- 1977–1995, Banque Populaire Suisse, en dernier lieu responsable Succursales région Est, Zurich

Mandats

- Vice-président de la Direction du groupe Banque Cantonale de Bâle, Bâle
- Président du Conseil d'administration Swisscanto Holding SA, Berne
- Président Fondation de prévoyance Epargne 3 de la Banque Cantonale de Bâle, Bâle
- Président Fondation de libre passage de la Banque Cantonale de Bâle, Bâle
- Président Fondation de prévoyance 3^e pilier Banque Coop SA, Bâle
- Président Fondation de libre passage 2^e pilier Banque Coop SA, Bâle
- Administrateur Viseca Card Services AG, Glattbrugg
- Administrateur Aduno Holding AG, Glattbrugg

Guy Lachappelle, responsable département Crédits et production

Né le 24.6.1961; licencié en droit, Executive MBA HSG A la DG depuis le 1.7.2008

Carrière

- Depuis 2008, membre de la Direction générale et responsable département Crédits et productions Banque Coop SA, Bâle
- 2006–2008, responsable Crédits région Nord-Ouest de la Suisse; Banque Coop SA, Bâle
- 1999–2006, responsable Gestion des crédits, responsable Gestion des risques (membre de la DG); Banque CIAL (Suisse), Bâle
- 1994–1999, Account manager Clientèle commerciale (Banque Populaire Suisse), responsable du service Clientèle commerciale (Banque Populaire Suisse), responsable-adjoint Clientèle commerciale (Banque Populaire Suisse), assistant du responsable Gestion

centrale des crédits (Neue Aargauer Bank); Credit Suisse Group, Bâle/Aarau

- 1990–1994, conseiller en entreprises, Partner; A+U Kaderberatung, Bâle
- 1988–1989, stage commercial pour les détenteurs de maturité; Crédit Suisse, Bâle

Mandats

Aucun

Sandra Lienhart, responsable département Distribution

Née le 26.5.1966; employée de commerce A la DG depuis le 1.7.2004

Carrière

- Depuis 2004, membre de la Direction générale et responsable département Distribution Banque Coop SA, Bâle
- 2002–2004, membre de la direction, responsable région Zurich-Nord; Credit Suisse, Zurich
- 2001–2002, membre de la direction, responsable de succursale; Credit Suisse, Oerlikon
- 2000–2001, membre de la direction, responsable Clientèle individuelle région Zurich-Nord; Credit Suisse, Zurich
- 1998–2000, fondée de pouvoir, responsable de succursale; Credit Suisse, Kloten
- 1996–1998, fondée de pouvoir, responsable d'équipe Clientèle individuelle; Crédit suisse, Schwerzenbach
- 1994–1996, fondée de pouvoir, responsable Clientèle commerciale; Crédit suisse, Wetzikon

Mandats

- Membre de la Direction du groupe Banque Cantonale de Bâle, Bâle
- Membre du Conseil de fondation Fondation de prévoyance 3^e pilier Banque Coop SA, Bâle
- Membre du Conseil de fondation Fondation de libre passage 2^e pilier Banque Coop SA, Bâle
- Administratrice Nestor Consulting AG, Winterthur

Tous les membres de la Direction générale sont des citoyens suisses. Ils n'exercent aucune fonction de direction ou de conseil pour des groupes d'intérêt suisses ou étrangers, ni de fonction publique ou politique.

Direction

Membres de la direction nouvellement nommés au cours de l'exercice 2009

Stephan Berglas
Ruedi Bürki
Daniel Burlon
Dominik Frutig
Daniel Grünenwald
Andreas Klemens
Pascal Kramer
Roland Meichelböck
Marcel Riccio
Marco Toscanelli
Markus Zeender

Membres de la direction (au 31.12.2009)

a) Département Présidence

Stephan Berglas
Esther Eglin
Andreas Erb
Andreas Hinck
Rolf Konrad
Daniel Scheidegger
Karl Schmid
Michael Stolz
Otmar Thaler
Natalie Waltmann

b) Département Distribution

Siège principal
Michael L. Baumberger
Dominik Frutig
Anja Roberta Peter
Thomas Schär

Régions

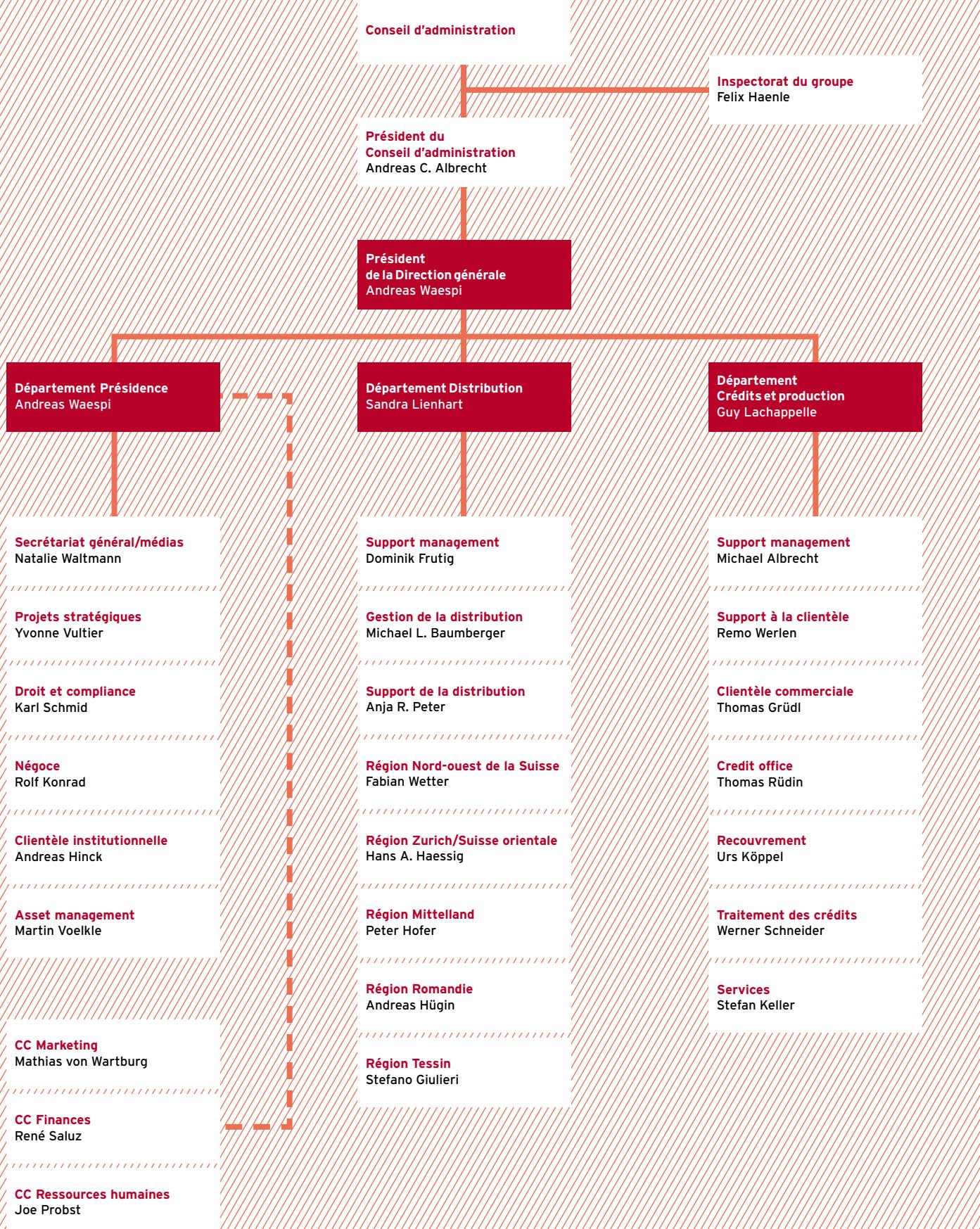
Fabio Battaglioni
Eric P.-E. Bonvin
Stefan Brüggen
Ruedi Bürki
Daniel Burlon
Paolo Buzzi di Marco
Bruno Cazzaniga
Eric Dreyfuss
Jean-Paul Farine
Gaspar Fente
Robert Frey
Marco Fumasoli
Stefano Giulieri
Olivier Gloor

Stephan Gloor
Joseph Greter
Daniel Grünenwald
Jörg Guggisberg
Hans A. Haessig
Peter Hofer
Meinrad Hueber
Andreas Hügin
Jürg Hunkeler
Thierry Jaquier
Bruno Jordi
Felix Jost
Horst Kämpfen
Andreas Klemens
Jacqueline Küttel-Morgenthaler
Heinz Kuhn
François Martenet
Roland Meichelböck
Jean-Michel Mettraux
Christian Mossu
Markus Müller
Marcel Riccio
Gianfranco Rossi
Max Rüegg
Ralph Rüegg
Daniel Rüegger
Claudia Ruf Bopp
Franz Schlup
Beat Schmidhauser
Roger Schmidhauser
Jürgen Staab
Achim Strohmeier
Beat Sutter
Claude Taurian
Marco Toscanelli
Luigi Urbani
Urs Vondrasek
Josef Walser
Claudio Weber
Fabian Wetter
Hansueli Züllig
Andreas Zumbrunnen

c) Département Crédits et production

Michael Albrecht
Paul Berndt
Markus Frei
Thomas Grüdl
Stefan Keller
Urs Köppel
Pascal Kramer
Alfonso Ordonez
Thomas Rüdin
Werner Schneider
Markus Zeender

Organigramme



Corporate governance

En vertu de la Directive concernant les informations relatives à la Corporate governance promulguée par la SIX Swiss Exchange SA et entrée en vigueur au 1.7.2009, nous publions ci-après des précisions sur la direction et le contrôle à l'échelon le plus élevé de la Banque Coop SA (ci-après Banque Coop).

Certaines informations devant être publiées conformément à cette directive figurent aussi dans d'autres parties du présent rapport de gestion. Le cas échéant, un renvoi au passage correspondant est effectué. La numérotation des informations ci-après est calquée sur celle de l'annexe à la directive.

1. Structure du groupe et actionnariat

1.1 Structure du groupe

La Banque Coop ne dispose pas de structure de groupe. Elle est une société anonyme sise à Bâle, cotée au segment principal de la SIX Swiss Exchange (n° de valeur: 1 811 647/ISIN: CH0018116472). Avec une part au capital et aux droits de vote de 57,6% (2008: 58,1%), la Banque Cantonale de Bâle est le principal actionnaire. La Banque Coop fait partie du cercle de consolidation de la Banque Cantonale de Bâle. Sur le plan opérationnel, la Banque Coop intervient comme banque universelle présente sur l'ensemble du territoire suisse. Ses activités se concentrent sur le suivi des segments Clientèle privée, Clientèle placements, Clientèle commerciale et sur le négoce pour le compte de la clientèle conformément à l'aperçu y afférent à la page 81 du présent rapport de gestion.

Les principales participations non consolidées figurent à l'annexe aux comptes annuels à la page 68 du rapport de gestion. Des informations supplémentaires sur la Banque Coop se trouvent à la première page de couverture et l'organigramme présentant la structure de l'institut à la page 35.

1.2 Actionnaires importants

En vertu de la Loi suisse sur les bourses (art. 20 LBVM), toute personne physique ou morale qui directement, indirectement ou de concert avec des tiers détient des actions d'une société cotée en Suisse, est tenue de déclarer à la société et aux bourses lorsque sa participation atteint, dépasse ou descend en dessous des seuils de 3%, 5%, 10%, 20%, 33 1/3%, 50% ou 66 2/3% des droits de vote, qu'elle soit habilitée à en faire usage ou non. Durant l'exercice sous revue, aucune annonce en ce sens n'est parvenue à la Banque Coop. Au 31.12.2009,

la Banque Cantonale de Bâle détenait une part de 57,6% des droits de vote et la société coopérative Coop (ci-après Coop) une part de 10,4%. Par ailleurs, au 31.12.2009, la Banque Coop comptait dans son portefeuille de titres destinés au négoce et dans les immobilisations financières des propres actions pour 1,1% des droits de vote. La Banque Cantonale de Bâle, Coop et la Banque Coop sont considérés ensemble comme groupe lié par des conventions de vote dans le sens de l'art. 20 LBVM. Au 31.12.2009, il détenait une part de 68,0% des droits de vote (2008: 68,5%) dans la Banque Coop. Entre la Banque Cantonale de Bâle et Coop, il existe un pacte d'actionnaires daté de décembre 1999, dans lequel ils s'expriment sur l'exercice des droits de vote.

La relation entre la Banque Cantonale de Bâle et la Banque Coop est qualifiée de relation de groupe. Les détails sur les rapports de propriété se trouvent à la page 73 de l'annexe au présent rapport de gestion dans le tableau «Actionnaires importants de la Banque Coop».

1.3 Participations croisées

Il n'existe pas de participations croisées.

2. Structure du capital

2.1 Capital

Au 31.12.2009, le capital-actions de la Banque Coop reste inchangé à CHF 337,5 millions.

2.2 Indications spécifiques concernant le capital autorisé et conditionnel

Au 31.12.2009, il n'existe ni capital autorisé ni capital conditionnel.

2.3 Modifications du capital

Le capital-actions n'a subi aucune modification au cours des trois derniers exercices. La modification des fonds propres des trois derniers exercices figure à la page 73 de l'annexe au présent rapport de gestion dans le tableau «Justification des capitaux propres».

2.4 Actions et bons de participation

Le capital-actions de la Banque Coop atteint CHF 337,5 millions et est réparti en 16 875 000 actions au porteur entièrement libérées à la valeur nominale de CHF 20.– chacune. Chaque action est rattachée au droit de participation, au droit de percevoir un dividende ainsi qu'à d'autres droits ne pouvant pas être retirés de par la loi. Chaque action donne droit à une voix. La totalité des actions est titrisée dans un certificat global dura-

ble. Sur la base de ce certificat global, des titres intermédiaires peuvent être créés dans le sens de la Loi sur les titres intermédiaires. Les actionnaires n'ont pas droit au tirage et à la livraison d'actions physiques ou de certificats d'actions. La Banque Coop n'a pas de bons de participation en circulation.

2.5 Bons de jouissance

La Banque Coop n'a pas émis de bons de jouissance.

2.6 Restrictions de transfert et inscription de «nominees»

Il n'existe pas d'actions nominatives, raison pour laquelle aucune restriction de transfert ni restriction relative à l'inscription de «nominees» n'a été définie.

2.7 Emprunts convertibles et options

La Banque Coop n'a émis aucun emprunt convertible, ni aucune option sur ses propres actions.

3. Conseil d'administration (CA)

3.1 Membres du CA

Les membres du CA figurent au chapitre «Conseil d'administration», avec mention du nom, de la nationalité, de la formation et de la situation professionnelle (pages 27 ss). Le Conseil d'administration se compose exclusivement de membres non-exécutifs. Aucun de ses membres n'exerce de tâches de direction opérationnelle dans la Banque Coop. De même, au cours des trois exercices précédant la période sous revue, aucun membre du CA n'appartenait à la direction de la Banque Coop. Sans exception aucune, les membres du CA n'entretiennent pas de relation d'affaires personnelle essentielle avec la Banque Coop.

3.2 Autres activités et groupements d'intérêt

Les autres activités et groupements d'intérêt des membres du CA figurent au chapitre «Conseil d'administration» (pages 27 ss).

3.3 Election et durée du mandat

L'Assemblée générale désigne les membres du CA par une élection de renouvellement global. Parmi ses membres, le CA nomme le président. Le mandat s'étend sur quatre ans. Les membres du CA peuvent être révoqués en tout temps par l'Assemblée générale. La dernière élection de renouvellement global s'est déroulée le 24.3.2009. Chaque membre du CA a été élu séparément. Il n'existe pas de restriction de la durée du mandat.

Le 31.07.2009, Willi Gerster, président du CA de la Banque Coop, a remis sa démission immédiate du CA pour des motifs de santé. Sur ce, Irene Kaufmann, vice-présidente du CA, a assumé la présidence du CA par intérim. Le 3.9.2009, le CA a élu Andreas C. Albrecht à la fonction de président du CA. Il a immédiatement pris ses fonctions. Le CA propose à l'Assemblée générale du 25.3.2010 l'élection de Ralph Lewin au CA de la Banque Coop. Si l'Assemblée générale approuve cette proposition, le CA a l'intention d'élire Ralph Lewin comme nouveau président du CA.

La date de la première élection des différents membres au CA figure au chapitre «Conseil d'administration» (pages 27 ss). Tous les membres sont élus jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire de 2013.

3.4 Organisation interne

Les personnes membres des organes mentionnés ci-après se trouvent aux pages 27 ss du chapitre «Conseil d'administration».

Le CA assume la direction suprême de la Banque Coop ainsi que la surveillance et le contrôle de la DG. Il se réunit sur invitation du président aussi souvent que les affaires l'exigent, toutefois au moins une fois par trimestre. Participant généralement aux réunions les membres de la DG avec fonction consultative. Lors du traitement d'affaires concernant la révision, comme le traitement des rapports de la révision interne ou de l'organe de révision, le responsable de l'Inspectorat du groupe participe avec fonction consultative à la réunion du CA. En fonction du type d'affaires à traiter, d'autres personnes avec fonction consultative participent éventuellement à ces réunions. Lors du traitement d'affaires concernant le système de rémunération, la consultation et la prise de décision au sein du CA se déroulent sans la présence des membres de la DG ou d'autres collaborateurs de la Banque Coop. Les affaires concernant le CA, en particulier la fixation des rémunérations et l'évaluation des membres du CA, sont traitées au sein du CA sans la présence de collaborateurs de la Banque Coop. Généralement, le Conseil d'administration prend ses décisions sur la base d'un rapport et d'une demande de l'un de ses Comités ou de la DG. Durant l'exercice sous revue, neuf réunions se sont tenues à une fréquence plus ou moins constante. Conformément aux explications susmentionnées, les membres de la DG ont participé intégralement ou partiellement à toutes les séances; le responsable de l'Inspectorat du groupe a participé à deux séances du

CA. La durée moyenne d'une réunion était de trois heures.

Le *Comité du CA* se compose du président ainsi que de deux membres supplémentaires du CA. Il est nommé par le CA pour un mandat de quatre ans, concomitant au mandat du CA. La présidence est assurée par le président du CA. Le Comité du CA se réunit sur invitation du président aussi souvent que les affaires l'exigent. Les décisions sont prises usuellement sur la base d'un rapport et d'une demande de la DG ou d'une personne mandatée par cette dernière ou par le Comité du CA. Durant l'exercice sous revue, dix réunions se sont tenues, dont sept concomitantes à celles du CA. A toutes les séances ont participé le président de la DG ainsi que le membre de la DG responsable du département Crédits et production. Il n'a été fait appel à aucun conseiller externe. La durée moyenne d'une réunion était de deux heures.

Le *Comité du Conseil d'administration* dispose des compétences suivantes:

- approuver des crédits selon le règlement des compétences de crédit;
- réceptionner les informations sur des événements importants influant notamment sur la marche des affaires, sur des financements d'envergure particulière ainsi que sur les adaptations essentielles dans le domaine des conditions;
- prendre des décisions concernant les prêts aux organes selon la réglementation des compétences;
- prendre des décisions concernant la tenue de procès relevant du droit civil liés à un risque de perte supérieur à CHF 1 million.

Le Comité du CA a délégué à la DG une partie de ses compétences de crédit.

Après approbation par la FINMA, le CA a confié les tâches du Comité d'audit au Comité d'audit de la Banque Cantonale de Bâle. Pour tout ce qui a trait à la désignation, à l'organisation, à la subordination, aux tâches et aux attributions, c'est le cahier des charges du Comité d'audit du groupe BKB qui est applicable. Le Comité d'audit se compose de trois membres au moins. Deux appartiennent au Conseil de banque de la maison mère Banque Cantonale de Bâle ou au CA d'une société du groupe figurant dans le cercle de consolidation de la BKB. Le Comité d'audit et son président sont désignés par le Conseil de banque de la BKB. Le président du

CA de la Banque Coop ne fait pas partie du Comité d'audit. Tous les membres du Comité d'audit disposent de connaissances et d'expériences appropriées dans le domaine de la finance et de la comptabilité, mais aussi sont familiarisés avec les tâches des réviseurs internes et externes tout comme avec les principes de base d'un système de contrôle interne. Le Comité d'audit se réunit sur invitation du président, et ce généralement, au moins cinq fois par an. Participant à ces réunions, le réviseur en chef de l'organe de révision agréé, le responsable de l'Inspectorat du groupe ainsi que, éventuellement, d'autres personnes ayant fonction consultative, mais pas les membres de la DG. Ces derniers ont une obligation de fournir l'intégralité des renseignements au Comité d'audit. Durant l'exercice sous revue, six réunions se sont tenues (janvier, mars, avril, juillet, septembre et décembre). La durée moyenne d'une réunion était de deux à trois heures. Il n'a pas été fait appel à des conseillers externes.

Le *Comité d'audit* ne dispose pas de pouvoir de directive. Le président du Comité d'audit informe le CA après avoir traité les rapports établis par l'organe de révision agréé relatifs à l'audit prudentiel et à l'audit des comptes annuels de l'exercice précédent.

Le *Comité d'audit* soutient le CA de la Banque Coop dans l'exécution de ses obligations de surveillance. Au niveau du groupe, il soutient le Comité du groupe de la BKB dans le cadre de ses obligations de surveillance. Le Comité d'audit dispose notamment des compétences suivantes:

- surveiller et évaluer l'activité de l'organe de révision ainsi que de sa collaboration avec la révision interne: le Comité d'audit apprécie chaque année la qualification, la prestation et l'indépendance tout comme de sa collaboration avec l'Inspectorat du groupe;
- surveiller et évaluer le contrôle interne pour ce qui a trait aux comptes rendus financiers;
- apprécier le contrôle interne et la révision interne pour tout ce qui dépasse le cadre des comptes rendus financiers: ainsi, le Comité d'audit évalue l'efficacité du système de contrôle interne en intégrant la gestion des risques. Il demande à être informé du respect des normes (compliance) au sein de la société;
- surveiller et apprécier l'intégrité des clôtures financières: le Comité d'audit se constitue un propre jugement de la clôture annuelle. Les membres du Comité d'audit examinent avec un esprit critique

les clôtures individuelles ainsi que les clôtures intermédiaires destinées à être publiées. Dans la foulée, le Comité d'audit décide si les clôtures annuelles peuvent être recommandées au CA pour présentation à l'Assemblée générale ou pour publication.

Le *Comité de rémunération et de nomination* (CRN) se compose du président ainsi que de deux autres membres du CA. Il est nommé par le CA pour un mandat de quatre ans, concomitant au mandat du CA. La présidence est assurée par le président du CA. Ce dernier se retire des débats lorsque le CRN traite et décide de la rémunération du président du CA et prépare les propositions y relatives à l'attention du CA. Par principe, les membres de la DG ne participent pas aux réunions du Comité de rémunération et de nomination; si nécessaire, le président de la DG est invité comme personne amenée à fournir des renseignements. Durant l'exercice sous revue, une réunion s'est tenue respectivement en janvier, en août et en septembre ainsi qu'une conférence téléphonique du CRN en août. Par ailleurs, le CRN a pris une décision en octobre par voie de circulation. La durée moyenne d'une réunion était de deux heures. Pour ces réunions, il n'a été fait appel à aucun conseiller externe. Le Comité de rémunération et de nomination a pour tâche de préparer les dossiers en cas de questions relevant des ressources humaines et de la rémunération, puis d'établir un compte rendu à l'attention des instances compétentes, mais aussi de déposer les demandes correspondantes. Parmi ses attributions figurent en particulier:

- préparer et remettre la demande relative à la composition du CA et à la répartition des tâches au sein de cet organe;
- remettre la demande au CA concernant l'embauche et le renvoi du président et des membres de la DG;
- définir les conditions d'embauche, des salaires, des rémunérations, des participations au bénéfice, mais aussi la réglementation relative à la caisse de pension du président et des membres de la DG;
- remettre la demande au CA concernant la rémunération des membres du CA;
- définir les principes régissant les salaires, les rémunérations, les participations au bénéfice ainsi que les réglementations de la caisse de pension des autres organes et des employés.

3.5 Réglementation des compétences

Le *Conseil d'administration* dispose des compétences suivantes:

- arrêter les règlements nécessaires pour l'organisation de l'entreprise ainsi que les délimitations de compétences, en particulier le règlement d'organisation et de gestion;
- fixer les principes pour la comptabilité et le plan financier;
- nommer et révoquer les personnes chargées de la gestion, élire et révoquer l'organe de révision bancaire, déterminer le président de la DG;
- attribuer le droit de signature collective aux membres du CA et à d'autres personnes ayant droit de signature à inscrire au Registre du commerce;
- établir le rapport de gestion, préparer l'Assemblée générale et exécuter ses décisions;
- décider par rapport à la détermination de l'augmentation du capital-actions et de modifications des statuts qui s'en suivraient;
- décider de l'augmentation du capital-actions dans le cadre de ses compétences;
- décider de la stratégie de l'entreprise ainsi que des questions fondamentales de la politique commerciale;
- créer et supprimer les succursales devant être inscrites au Registre du commerce;
- fixer l'organisation structurelle générale de la banque;
- promulguer la vision de l'entreprise et définir la politique d'affaires;
- décrire les activités dans le cadre du but statutaire;
- décider de la planification à moyen et à long terme;
- approuver les budgets annuels;
- définir la politique en matière de risques;
- ordonner des mesures et des rectifications en cas de divergences par rapport à la loi, aux ordonnances et aux réglementations en vigueur;
- élire les membres du Comité du CA et d'éventuels autres comités, élire le président et les membres du Conseil d'audit, désigner le président de la DG ainsi que son suppléant;
- décider des rémunérations des membres du CA;
- décider de la fondation, de l'achat, de la vente et de la liquidation de sociétés affiliées ainsi que de l'achat et de la vente de participations directes ou indirectes au capital-actions d'autres sociétés selon la réglementation des compétences;
- décider d'engagements en lien avec des immeubles destinés à l'exploitation en vertu de la réglementation des compétences;
- décider de projets dont les coûts globaux dépassent CHF 1 million;
- décider d'activités dans des branches similaires à la

- banque ou ayant un lien avec l'activité en tant que banque universelle;
- décider de crédits aux organes selon la réglementation des compétences;
- établir les comptes annuels, le rapport annuel, les clôtures trimestrielles et semestrielles;
- réaliser une évaluation des risques selon CO art. 663b, chiff. 12;
- ordonner des mesures pour la conception du système de contrôle interne (SCI);
- prendre connaissance et traiter les comptes annuels, le rapport de gestion, les clôtures trimestrielles et semestrielles;
- prendre connaissance et traiter les rapports établis par l'organe de révision agréé relatifs à l'audit prudentiel et à l'audit des comptes annuels;
- prendre connaissance du rapport annuel de l'organe de révision agréé;
- surveiller les risques cumulés;
- contrôler le respect de la vision de l'entreprise, de la politique d'entreprise, de la planification, des objectifs et des budgets sur la base des comptes rendus périodiques de la DG.

La DG, pour sa part, est l'organe de gestion des affaires et traite les affaires sous sa propre responsabilité, dans la mesure où elle n'est pas limitée par les statuts, règlements et décisions relevant de la compétence de l'Assemblée générale ou du CA. Elle soumet une demande au CA concernant les affaires à traiter et exécute les décisions du CA et du Comité du CA. La DG prend ses décisions selon le principe de la majorité des membres présents. En cas d'égalité des voix, la voix du président compte double et, en cas de présence de deux membres uniquement de la DG, la décision doit être prise à l'unanimité. Les décisions de routine peuvent être prises par voie de circulation. Dans ce cas, la majorité des voix de toute la DG est requise.

La DG a notamment les compétences suivantes:

- soumettre au CA les propositions relatives à l'organisation générale de l'exploitation, ainsi que celles se rapportant à des opérations particulières dépassant le cadre de ses propres compétences;
- informer régulièrement le CA sur la marche des affaires, elle lui présente les comptes annuels, le rapport annuel, les clôtures trimestrielles et semestrielles et prépare le rapport de gestion, compte rendu à l'attention de la Banque nationale, de l'Autorité de surveillance des marchés financiers et d'autres entités;
- édicter les règlements et instructions indispensables

- à la marche des affaires;
- créer une organisation interne, permettant la réalisation des objectifs et garantissant un contrôle interne suffisant;
- élaborer la politique d'affaires ainsi que la planification à moyen et à long terme à l'attention du CA, élaborer les objectifs et les budgets annuels;
- définir les principes des relations publiques et de l'entretien des relations avec le public;
- respecter les lois, ordonnances et autres réglementations et veiller à leur mise en œuvre, exécuter les décisions du CA, des comités permanents du CA et d'éventuels autres comités;
- octroyer des crédits et contracter des engagements conditionnels dans le cadre du règlement Compétences de crédit;
- se procurer les fonds nécessaires, en particulier en émettant des emprunts obligataires normaux et de rang subordonné, mais aussi des emprunts convertibles et à option;
- décider de la fondation, de l'achat, de la vente et de la liquidation de filiales, mais aussi de l'achat et de la vente de participations directes ou indirectes au capital social d'autres sociétés selon la réglementation des compétences;
- décider d'opérations par engagement en lien avec les immeubles de la banque selon la réglementation des compétences;
- décider de projets dont les coûts ne dépassent pas CHF 1 million;
- décider la tenue de procès relevant du droit civil liés à un risque de perte inférieur à CHF 1 million;
- octroyer le droit de signature collective à des ayants droit de signature ne devant pas être inscrits au Registre du commerce.

3.6 Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la DG

A chaque séance, le CA est informé par la DG de la situation actuelle en matière de patrimoine, de finance et de revenu, mais aussi sur les activités essentielles de la DG, sur les événements significatifs et sur les thèmes actuels. Tous les procès-verbaux des séances de la DG sont envoyés au président du CA et au responsable de l'Inspectorat du groupe. En dehors du rythme des séances, les autres membres du CA peuvent, dans le cadre de leur obligation de surveillance et de contrôle, en tout temps exiger de la DG, par le biais du président du CA, des comptes rendus ainsi que des renseignements oraux ou écrits sur l'ensemble des questions techniques et ayant trait à la conduite de la banque.

A l'occasion des séances du CA, la clôture mensuelle est présentée. Tous les trimestres, un rapport détaillé établi par le controlling est traité. Il comporte des informations sur le bilan, les opérations hors bilan, le compte de résultat, les chiffres clés, les indicateurs, mais aussi sur les statistiques bancaires (fonds propres déclarés, réserves minimales, liquidités, prescriptions en matière de risques cumulés, etc.), mais aussi les évolutions spécifiques aux produits côtés actif et passif ainsi que la progression des projets stratégiques de la banque. Parallèlement, le rapport du controlling, qui fait partie intégrante de ces rapports trimestriels, comporte tous les renseignements utiles sur la conception du système de gestion des risques et sur l'exposition actuelle de la banque aux risques. Ces derniers doivent être répartis en risque de crédit, risque de marché et risque opérationnel. Le rapport du controlling au 30 juin comporte par ailleurs les éléments clés du Compliance Reporting.

De surcroît, le Comité d'audit de la Banque Cantonale de Bâle intervient comme Comité d'audit indépendant. Il soutient le CA de la Banque Coop dans l'accomplissement de ses obligations de surveillance et de contrôle, établit des comptes rendus directement à l'attention du CA et dispose d'un droit illimité à l'audit et à l'information au sein de la banque (cf. page 38). Une fois par an, le Comité d'audit traite du compte rendu rédigé par l'unité d'organisation Contrôle du risque, consacré surtout aux risques du marché ainsi qu'aux risques inhérents aux crédits et aux objets dans le portefeuille hypothécaire. De surcroît, chaque année, l'unité d'organisation Droit & compliance fournit au Comité d'audit un compte rendu sur l'évaluation du risque de compliance et sur ses activités. Cette unité d'organisation intervient aussi comme service de lutte contre le blanchiment de capitaux. Le Comité d'audit informe en conséquence le CA lors de la séance du CA suivant sa propre séance.

Après accord par la FINMA, le CA a confié les tâches de la révision interne à l'Inspectorat du groupe de la Banque Cantonale de Bâle. Concernant l'organisation, la subordination, les tâches et les attributions, mais aussi les comptes rendus, c'est le règlement relatif à l'Inspectorat du groupe qui est applicable. Il est indépendant de la DG et agit selon les directives du président du CA. Il vérifie le respect des prescriptions et directives légales, statutaires et réglementaires, le fonctionnement de l'organisation tout comme de l'ensemble du système d'information et de comptabilité, y

compris l'informatique, pour ce qui a trait à la sécurité, à la complétude, à l'utilité et à la rentabilité. Les vérifications et les comptes rendus s'effectuent en conformité avec les standards de la profession. L'Inspectorat du groupe soumet les rapports de révision au président du CA. Par ailleurs, il fixe dans un rapport trimestriel les principaux résultats à l'attention du Comité d'audit et du président du CA. L'Inspectorat du groupe coordonne ses activités avec l'organe de révision agréé.

4. Direction générale (DG)

4.1 Membres de la DG

La DG se compose du président de la DG (CEO) et de deux membres supplémentaires, surbordonnés au CEO. Chacun dirige un département. Les membres de la DG figurent au chapitre «Direction générale» (page 33) avec mention du nom, de la nationalité, de la fonction, de la formation, de la carrière professionnelle et des éventuelles autres activités précédentes exercées au sein de la Banque Coop.

4.2 Autres activités et groupements d'intérêt

Des informations sur les autres activités et groupements d'intérêt des membres de la DG se trouvent au chapitre «Direction générale» (page 33).

4.3 Contrats de management

Hormis les accords sur la qualité des services (SLA) conclus au niveau du groupe avec la Banque Cantonale de Bâle portant sur les activités externalisées, il n'existe pas de contrats de management avec des sociétés ou des personnes en dehors du groupe BKB.

5. Rémunérations, participations et prêts

La politique de rétribution de la Banque Coop vise à attirer et à fidéliser des personnalités dirigeantes chevronnées et hautement qualifiées, moyennant la reconnaissance et la récompense d'excellentes prestations. Le montant de la rétribution globale et les modalités d'embauche sont déterminés par la fonction. Les membres du CA et de la DG exercent une influence prépondérante sur le résultat de l'exercice et, partant, sur la valeur à moyen et à long terme de l'entreprise. C'est la raison pour laquelle le CA perçoit l'intégralité et la DG une partie significative de la rétribution variable sous forme d'actions bloquées pendant cinq ans. Le prix d'émission des actions est par principe défini par le cours boursier le jour de référence du bilan. Toutefois,

afin de tenir compte économiquement du délai de blocage, l'émission des actions a lieu à un prix réduit par rapport au cours boursier. Dans ce contexte, les réglementations y relatives des autorités fiscales sont respectées. Le prix d'émission des actions pour l'exercice 2009 s'inscrivait à CHF 51,71 (2008: CHF 54,33).

5.1 Contenu et procédure de fixation des rémunérations et des programmes de participation

Conseil d'administration

La rémunération des membres du CA est définie par le CA sur proposition du Comité de rémunération et de nomination (CRN). Les honoraires fixes se composent d'un forfait pour l'exercice de la fonction, des jetons de présence, d'un forfait pour frais et d'une indemnité pour déplacements, dont les montants sont déterminés par le CA. W. Gerster, qui a démissionné du CA au 31 juillet 2009, disposait d'une voiture de fonction. Les honoraires fixes sont payés tous les six mois à la fin du semestre. Les honoraires fixes ont été réévalués la dernière fois le 12.11.2009 par le CA. Sur proposition du CRN, le CA peut décider chaque année du paiement d'une rétribution variable, dont le montant relève de son propre jugement. Pour l'essentiel, elle est fonction du résultat d'exploitation.

Les honoraires fixes sont payés en espèces. Les membres du CA sont tenus de retirer l'intégralité de leur rétribution variable sous formes d'actions de la Banque Coop assorties d'un délai de blocage de cinq ans.

Outre la rémunération fixe et la rétribution variable, les membres du CA touchent pour chaque réunion un jeton de présence et, le cas échéant, un indemnisation pour frais de déplacement; ces composantes de la rémunération sont payées en espèces. Les membres du CA ont également droit à un forfait annuel pour frais correspondant à 25% de la rémunération fixe; cette composante aussi est payée en espèces. Les membres du CA ont droit aux conditions spéciales pour les opérations bancaires, usuellement octroyées aux collaborateurs de la banque. Aucuns honoraires, ni aucunes rétributions supplémentaires n'ont été distribués. Il n'existe pas de programmes d'options.

Les informations détaillées sur les rémunérations accordées aux membres du CA figurent à l'annexe des comptes annuels, page 83.

Direction générale

Le CRN fixe individuellement les salaires, les rémunérations, les participations au résultat et les réglementations de la caisse de pension pour les membres de la DG ainsi que pour tous les collaborateurs dont le salaire annuel global (brut) dépasse le montant de CHF 500 000.-. Il existe un règlement régissant les rémunérations approuvé par le CA et définissant le cadre décisionnel du CRN dans ce domaine. Les membres de la DG ne participent pas aux réunions du CRN; si nécessaire, le président de la DG est invité aux séances du CRN comme personne amenée à fournir des renseignements. Néanmoins, il n'est en aucun cas présent lors de la procédure consultative et décisionnelle. Le montant du salaire de base dépend de la position, de l'expérience et des aptitudes, tout en tenant compte des performances individuelles. Le montant des salaires de base est réévalué en janvier par le CRN. Les éventuelles adaptations consécutives ont pris effet à partir du mois d'avril 2009 comme pour les salaires de base des autres collaborateurs. Les membres de la DG ont droit à une voiture de service. Les rétributions, sous forme d'honoraires CA, perçues par les membres de la DG dans le cadre de l'exercice de mandats bancaires reviennent intégralement à la Banque Coop et sont inscrites dans le compte de résultat sous les produits ordinaires.

Le montant de la rétribution variable est fonction du résultat d'exploitation, de la fonction au sein de la DG ainsi que de la performance individuelle. Ces objectifs de performance ainsi que la pondération des différents éléments sont fixés individuellement pour le CEO par le président du CA et, pour les autres membres de la DG, par le CEO. Ces objectifs individuels et leur pondération peuvent varier d'une année à l'autre. La pondération du résultat d'exploitation est plus importante (près de 50%) dans le cas du CEO que pour les autres membres de la DG, pour lesquels les objectifs individuels de performance priment. Concernant le CEO, les objectifs individuels sont calqués sur la stratégie de la banque (comme croissance durable, discipline au niveau des coûts, gestion des risques et projets informatiques conséquents). Pour les autres membres de la DG, les objectifs individuels de performance s'orientent sur des indicateurs spécifiques au département respectif, indicateurs sur lesquels le membre en question de la DG est effectivement en mesure d'influer. La rétribution variable augmente lorsque le résultat d'exploitation progresse comparé à l'exercice précédent et/ou les objectifs fixés sont dépassés. Lorsque le ré-

sultat d'exploitation se détériore et/ou les objectifs fixés ne sont pas atteints, la rétribution variable diminue. En janvier de chaque année, le CRN définit la rétribution variable revenant aux membres de la DG pour l'exercice précédent. Pour l'exercice sous revue, la rétribution variable a correspondu à environ 39% de la rémunération globale du CEO et à environ 27% en moyenne de celle des autres membres de la DG.

Pour l'essentiel, les rémunérations sont payées en espèces. Les membres de la DG sont tenus de percevoir 25% et le CEO 35% de la rétribution variable sous forme d'actions de la banque assorties d'un délai de blocage de cinq ans. Par ailleurs, des cotisations de l'employeur correspondant à 20% de la rétribution variable sont versées dans le plan d'épargne de la caisse de pension. Il n'existe pas de programmes d'options.

Aucune indemnité en cas de départ n'est payée par la Banque Coop, et les contrats de travail de tous les membres de la DG s'accompagnent par principe d'un délai de préavis maximum de six mois. Durant l'exercice 2009, un membre de la DG a perçu une indemnité particulière dans le cadre d'une convention de départ liée à la retraite anticipée.

Les informations détaillées sur les rémunérations accordées aux membres de la DG figurent à l'annexe des comptes annuels, page 84.

6. Droits de participation des actionnaires

6.1 Limitation et représentation des droits de vote

Il n'existe pas de restriction des droits de vote. Chaque actionnaire peut faire représenter ses actions à l'Assemblée générale moyennant procuration écrite par un tiers, un représentant dépositaire, par un représentant d'organes de la société ou par un représentant indépendant.

Généralement, les élections et votations se font à main levée, à moins que le président ou 20 actionnaires ne demandent le scrutin écrit.

6.2 Quorums statutaires

L'Assemblée générale prend ses décisions et procède à ses élections à la majorité absolue des voix recueillies, sans tenir compte des bulletins blancs et nuls et sous réserve des décisions figurant à l'art. 704 du Code suisse des obligations, pour lesquelles au moins deux tiers de voix attribuées aux actions représentées

et la majorité absolue des valeurs nominatives représentées sont requises. Il n'existe pas de réglementation divergente de cette prescription légale.

6.3 Convocation de l'Assemblée générale

L'Assemblée générale ordinaire se déroule usuellement dans les quatre mois suivant la clôture de l'exercice. Des Assemblées générales peuvent être convoquées par le CA ou, au besoin, par l'organe de révision. Un ou plusieurs actionnaires qui, ensemble, représentent au moins 10% du capital-actions ont le droit de demander par écrit et moyennant mention de l'objet à l'ordre du jour, la convocation d'une Assemblée générale. La convocation de l'Assemblée générale est effectuée au moins 20 jours avant la date de la réunion par publication unique dans la Feuille officielle suisse du commerce.

6.4 Inscriptions à l'ordre du jour

Dans un délai communiqué par le CA, les actionnaires qui ensemble représentent des actions pour une valeur nominale de CHF 100 000.– au moins, peuvent demander par écrit l'inscription d'un objet à l'ordre du jour en formulant les demandes correspondantes. Le délai s'étend généralement sur 14 jours. La publication a lieu en règle générale trois mois à l'avance par publication dans la Feuille officielle suisse du commerce.

6.5. Inscription au registre des actions

Il n'existe pas d'actions nominatives, raison pour laquelle aucun registre des actions n'est tenu.

7. Prise de contrôle et mesures de défense

7.1 Obligation de présenter une offre

Selon l'art. 6 des statuts, un acheteur d'actions de la société n'est pas tenu de présenter une offre publique d'achat conformément aux articles 22, 32 et 52 (clause «opting-out») de la Loi fédérale sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières (LBVM).

7.2 Clauses relatives aux prises de contrôle

Il n'existe pas de clauses relatives aux prises de contrôle dans les conventions et plans en faveur de membres du CA, de la DG ou d'autres cadres-dirigeants.

8. Organe de révision

L'organe de révision prévu par le droit des sociétés anonymes est élu tous les ans par l'Assemblée générale pour un mandat d'une année. L'institution de révision agréée, élue par le CA, doit établir un rapport sur la vérification des comptes et un rapport sur l'audit prudentiel.

8.1 Durée du mandat de révision et durée de la fonction du réviseur responsable

La société Ernst & Young AG, Zurich, détient le mandat de révision depuis le 1.1.2007. Le responsable du mandat et réviseur en chef pour le groupe BKB est depuis l'exercice 2007 Stefan Amstad, expert-comptable diplômé. Depuis l'exercice 2009, Patrick Schwaller, expert-comptable diplômé, assume la fonction de réviseur en chef pour la Banque Coop. En vertu de l'art. 730a du Code suisse des obligations, la durée du mandat du réviseur en chef est limitée à sept ans au plus. Il ne peut reprendre le même mandat qu'après une interruption de trois ans.

8.2 Honoraires des réviseurs

Pour l'exercice 2009, les frais de révision de la Banque Coop, y compris TVA et frais, se sont élevés à CHF 447 138.– au total (2008: CHF 410 853.–). Les frais résultent exclusivement des prestations en lien avec la révision des comptes annuels et la révision stipulée par la Loi sur les banques.

8.3 Honoraires additionnels

Durant l'exercice sous revue, les réviseurs n'ont fourni aucune prestation de conseil supplémentaire. Le Comité d'audit décide de l'attribution de mandats supplémentaires ne relevant pas de l'audit. Il n'existe pas de réglementation concrète à ce sujet.

8.4 Instruments d'information de la révision externe

Le Comité d'audit est chargé de surveiller et d'apprécier l'efficacité de la révision externe. Par ailleurs, le Comité d'audit évalue les honoraires et l'indépendance de l'organe de révision et coordonne la planification annuelle du contrôle tout comme son ajustement entre la révision externe et l'Inspectorat du groupe. Outre l'analyse des risques et la stratégie d'audit, prévoyant le degré d'approfondissement ainsi que les points principaux de l'audit pour chaque risque essentiel d'audit et champ d'audit obligatoire, les principaux instruments d'information pour le Comité d'audit sont constitués par les deux rapports établis chaque année par l'organe de révision sur l'audit des comptes et l'audit

prudentiel tout comme par les rapports de révision prévus par la Loi sur les banques, consacrés à un thème spécifique. Tous les rapports de l'organe de révision et de l'Inspectorat du groupe sont examinés en détail par le Comité d'audit. Pour évaluer la performance, les honoraires et l'indépendance, le Comité d'audit ne s'appuie pas sur un catalogue de critères concrets, mais se fie pour l'essentiel sur l'expérience professionnelle des différents membres, sur la qualité globale du travail de l'organe de révision ainsi que sur les commentaires informels des autorités de surveillance, pour décider dans les cas précis selon son propre jugement.

Le Comité d'audit se réunit au moins cinq fois par an. Participant aussi à ses séances le réviseur en chef de l'institution de révision agréée, le responsable de l'Inspectorat du groupe et, éventuellement, des personnes avec fonction consultative, mais pas les membres de la DG. Durant l'exercice sous revue, six séances se sont tenues.

Une fois par an et par écrit, le président du Comité d'audit informe le CA après avoir traité les rapports établis par l'organe de révision agréé relatifs à l'audit prudentiel et à l'audit des comptes annuels de l'exercice précédent. Le responsable de l'Inspectorat du groupe participe à cette réunion du CA.

9. Politique d'information

Outre un rapport de gestion détaillé, qui paraît en français, en italien et en allemand, la Banque Coop publie une clôture semestrielle succincte, comprenant le bilan et le compte de résultat ainsi qu'un commentaire sur la marche des affaires. Le rapport de gestion comporte aussi un tableau des rémunérations versées au CA et à la DG, raison pour laquelle il est renoncé à l'établissement d'un rapport y relatif spécial à l'attention de l'Assemblée générale. Par ailleurs, les actionnaires sont informés oralement à l'occasion de l'Assemblée générale annuelle de la marche des affaires et des perspectives pour l'institut.

Les rapports de gestion, les clôtures semestrielles des cinq dernières années ainsi que tous les communiqués de presse peuvent être consultés sous www.banque-coop.ch à la rubrique «Banque Coop/Relations investisseurs» ou «Banque Coop/Médias».

La Banque Coop respecte les prescriptions de la Bourse suisse SIX relatives à la publication de faits suscep-

tibles d'influencer les cours (publicité événementielle). Grâce au Service des relations avec les investisseurs, les personnes qui le souhaitent reçoivent par courriel de la publicité événementielle.

L'abonnement à ce service peut être contracté sous www.banquecoop.ch au point du menu «Banque Coop/Relations investisseurs/Service RI».

L'interlocutrice pour les relations avec les investisseurs est

Natalie Waltmann
Responsable Secrétariat général et relations médias
Tél. +41 (0)61 286 26 03
natalie.waltmann@bankcoop.ch

Agenda

10.2.2010	Publication du rapport de gestion (internet)
20.3.2010	Assemblée générale
14.7.2010	Publication de la clôture semestrielle au 30.6.2010

Rapport de gestion 2009

Comptes annuels Banque Coop SA

Commentaire sur les comptes annuels

Banque Coop SA

Informations générales

Pour 2009, la Banque Coop s'est préparée à aborder une année difficile où il conviendrait de ne négliger aucun risque et de subordonner le résultat annuel à ce facteur. Parallèlement, l'environnement exigerait aussi des coupures de taille au niveau des coûts, sans pour autant entièrement délaisser les investissements porteurs d'avenir. Dans ces circonstances, le repli de 16,9% durant l'exercice sous revue du bénéfice brut, apuré des coûts de la migration informatique sur Avaloq, à CHF 93,8 millions, ne surprend pas. Grâce à des effets spéciaux, tels que le produit de la vente de participations, la Banque Coop clôture 2009 sur un bénéfice de l'exercice réjouissant de CHF 71,4 millions, ce qui correspond à une progression de 10,0% comparé à 2008. Suite à des transferts entre les dépôts de la clientèle et les dépôts des banques ainsi que les titres, le total du bilan s'est légèrement accru par rapport à l'exercice précédent, soit de CHF 153,2 millions ou de +1,1%, pour atteindre CHF 13,5 milliards au 31.12.2009.

Opérations de crédit

Les opérations de crédit ont affiché une croissance extraordinaire en 2009 également. Après que les créances hypothécaires avaient franchi la barre des 10 milliards de francs fin 2007, le prochain seuil était surmonté à peine deux ans plus tard avec CHF 11,0 milliards au 31.12.2009. Les taux extrêmement bas ont incité nombre de particuliers à passer du statut de locataire à celui de propriétaire, ou à effectuer une rénovation long-temps planifiée, avec la Banque Coop comme partenaire. La croissance des hypothèques de CHF 525,1 millions ou de 5,0% comparé à 2008, sur un marché où la lutte concurrentielle est des plus rudes, peut être qualifiée de très réjouissante et reflète de belle façon les compétences élevées des conseillers de notre institut, mais aussi le rapport prix/prestation intéressant offert par notre institut. Les créances envers la clientèle se sont repliées de CHF 55,5 millions à CHF 487,4 millions au 31.12.2009. Depuis la clôture semestrielle (CHF 593,1 millions), divers gros clients ont réduit peu à peu leurs crédits.

Fin 2009, les prêts à la clientèle atteignaient CHF 11,5 milliards (2008: CHF 11,0 milliards). Comme prévu, la préférence des clients s'est portée sur les opérations à taux fixe qui, au 31.12.2009, ont culminé à un pourcentage inégalé depuis le recensement de ces données, soit à 86,3% (exercice précédent: 68,2%). La part des hypothèques à taux variable est retombée à une portion congrue de 13,7% (2008: 31,8%).

Négoce, immobilisations financières

La progression des portefeuilles de négoce de CHF 6,1 millions comparé à 2008 s'explique par l'extension du partenariat entamé avec la Ligue suisse contre le cancer, dans le cadre duquel la Banque Coop a très fortement participé au financement d'un fonds de placement destiné à la prévention contre cette maladie. Les immobilisations financières ont affiché une progression très marquée à CHF 700,2 millions au 31.12.2009 (2008: CHF 307,8 millions). Une large partie des liquidités excédentaires, très mal rémunérées sur le marché interbancaire, a été engagée dans des lettres de gage et des obligations de débiteurs suisses de tout premier ordre, actifs dans l'industrie.

Immobilisations corporelles, autres actifs

Eu égard à des investissements pour CHF 8,0 millions et à des amortissements pour CHF 9,8 millions, les valeurs comptables des bâtiments de la banque, des autres immeubles, des autres immobilisations corporelles et des logiciels ont été réduites de CHF 1,8 million à CHF 113,0 millions au 31.12.2009. Ces variations n'ont rien d'étonnant. Elles sont plus prononcées uniquement pour ce qui concerne les logiciels, où le système est préparé en vue de la migration vers Avaloq, et les bâtiments de la banque. En effet, un besoin important d'assainissement se dessine là à moyen terme, et un amortissement extraordinaire de CHF 3,6 millions a été réalisé dans cette optique.

Fonds de la clientèle

Les perspectives économiques incertaines ont rehaussé l'attrait de l'épargne. Les engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements ont connu une progression remarquable de CHF 1,2 milliard ou 25,1% à près de CHF 6 milliards au 31.12.2009. Les clients apprécient tout spécialement le compte d'épargne Plus sur lequel la Banque Coop offre une prime d'intérêt pour les nouveaux versements. Parallèlement, des transferts conséquents ont été constatés au sein des fonds de la clientèle, position qui atteignait CHF 9,0 milliards au 31.12.2009 (2008: CHF 8,7 milliards). Ainsi les dépôts à vue et à terme se sont amenuisés de CHF 696,6 millions et les obligations de caisse de CHF 236,1 millions. Avec les emprunts et les prêts des centrales de lettres de gage d'un total de CHF 2,6 milliards, il en a résulté pour la Banque Coop des fonds du public pour un montant inédit de CHF 11,5 milliards (2008: CHF 11,4 milliards).

Fonds propres

Après approbation par l'Assemblée générale de l'utilisation proposée du bénéfice, les fonds propres déclarés de la Banque Coop s'inscrivent à CHF 852,3 millions (2008: CHF 839,8 millions), le financement interne se voyant une nouvelle fois renforcé, un élément prépondérant en ces phases difficiles. Les fonds propres se composent du capital-actions, inchangé à CHF 337,5 millions, de réserves en capital pratiquement stables à CHF 116,6 millions (2008: CHF 116,5 millions) et de la réserve en bénéfice passée à CHF 412,2 millions (2008: CHF 404,7 millions). Comme prévu, l'alimentation des fonds propres s'est avérée un peu plus modeste que les exercices précédents, suite aux investissements considérables de CHF 12,5 millions (2008: CHF 39,0 millions) dans la nouvelle infrastructure informatique de la banque. Des fonds propres est déduit le portefeuille de propres titres de participation de CHF 14,0 millions (2008: CHF 18,9 millions).

Avoirs gérés, nouveaux capitaux nets

Au 31.12.2009, la Banque Coop gère des avoirs de CHF 16,1 milliards (2008: CHF 15,0 milliards), le recul accusé en 2008 se voyant ainsi pratiquement compensé. De la variation de CHF 1,1 milliard comparé à l'exercice précédent, CHF 352,7 millions (2008: CHF 56,1 millions) reviennent aux nouveaux capitaux nets, soit aux efforts d'acquisition déployés par les conseillers. La Banque Coop a profité de l'évolution favorable de la performance des valeurs dans les dépôts de la clientèle, grâce aux bénéfices de cours réalisés sur les marchés des actions et des obligations.

Opérations d'intérêts

Durant l'exercice sous revue, le résultat des opérations d'intérêts a connu une évolution négative à CHF 149,2 millions (2008: CHF 178,4 millions), ce qui est imputable en premier lieu (à 78%) aux mesures de couverture des taux. En effet, depuis de nombreuses années, la Banque Coop a adopté dans ce domaine une politique des plus prudentes. Par ailleurs, ce repli s'explique par la pression sur les marges dans les opérations avec la clientèle tout comme par les transferts massifs vers les hypothèques à taux fixe. Pour finir, les liquidités excédentaires sur le marché interbancaire ont entraîné le placement des fonds en surplus à des taux modestes, ce qui a également grevé les recettes d'intérêts. En revanche, le produit des intérêts et des dividendes générés par les immobilisations financières est réjouissant avec une progression de 63,6% à CHF 14,0 millions.

Opérations de commissions

Le résultat des opérations de commissions et de prestations de services n'a pratiquement pas changé comparé à 2008 avec CHF 66,0 millions. La baisse de CHF 2,1 millions est surtout due aux opérations sur titres et placements où il n'a pas été possible d'intégralement compenser le manque à gagner enregistré sur les marchés des titres au 1^{er} trimestre 2009. Par rapport à 2008, la Banque Coop enregistre une diminution des droits de garde de CHF 1,0 million, des recettes sur fonds de placement de CHF 2,7 millions et des revenus sur les opérations fiduciaires de CHF 0,5 million. Les autres activités de prestations de services assorties de revenus de commissions d'un montant de CHF 15,5 millions (2008: CHF 15,0 millions) se sont une nouvelle fois avérées un solide pilier de gain pour la Banque Coop.

Charges

Eu égard à l'environnement économique hostile en 2009, la Banque Coop a engagé dès le début de l'année diverses mesures visant à juguler les coûts. Tous les projets informatiques et de construction ont été assujettis à des évaluations internes plus strictes, l'accent étant placé sur l'aspect coûts/utilité. Il en a découlé pour 2009 des charges d'exploitation apurées de CHF 140,0 millions (2008: CHF 149,3 millions). Les charges de personnel ont diminué de CHF 4,2 millions et les autres charges d'exploitation de CHF 5,1 millions. La baisse des correctifs de valeurs, des provisions et des pertes de CHF 4,9 millions est la suite de la constitution fin 2008 de provisions en lien avec Lehman Brothers, sachant que la situation en matière de risques sur le marché suisse des emprunts reste bonne. Pour des motifs commerciaux, la Banque Coop a décidé d'octroyer aux clients ayant acquis chez elle des produits structurés avec protection du capital de cet institut en faillite, une protection intégrale du capital.

Charges/produits extraordinaires

Avec CHF 14,6 millions à fin 2009, les produits extraordinaires atteignent une somme inhabituelle. Cette position comprend des recettes à caractère unique émanant de la vente de la participation dans Aduno Holding AG (où, pour apurer le rapport des voix, une nouvelle ventilation des actions a eu lieu entre les banques affiliées), mais aussi de celle dans Logis Suisse SA, ainsi que les rentrées annuelles sur créances amorties. Les charges extraordinaires de CHF 1,0 million comprennent en partie des contre-positions aux ventes susmentionnées ainsi que d'autres charges, étrangères à l'exercice et à l'exploitation.

Comptes annuels Banque Coop SA

Bilan selon le principe True and Fair View au 31.12.2009

Actifs

	31.12.2009 en CHF 1000	31.12.2008 en CHF 1000	Variation en données absolues en CHF 1000	Variation en %
Liquidités	115 382	85 557	29 825	34,9
Créances résultant de papiers monétaires	849	850	-1	-0,1
Créances sur les banques	864 399	1 544 460	-680 061	-44,0
Créances sur la clientèle	487 379	542 906	-55 527	-10,2
Créances hypothécaires	11 027 528	10 502 438	525 090	5,0
Portefeuilles de titres et métaux précieux destinés au négoce	8 529	2 389	6 140	257,0
Immobilisations financières	700 161	307 806	392 355	127,5
Participations	18 279	11 683	6 596	56,5
Immobilisations corporelles	113 009	114 852	-1 843	-1,6
Immobilisations incorporelles	0	0	0	-
Comptes de régularisation	36 625	52 252	-15 627	-29,9
Autres actifs	5 433	7 479	-2 046	-27,4
Valeurs de remplacement positives	96 286	148 020	-51 734	-35,0
Total actifs	13 473 859	13 320 692	153 167	1,1
 Total des créances de rang subordonné	 0	 0	 0	 -
Total des créances sur les participations non consolidées et les participants qualifiés	523 431	558 132	-34 701	-6,2

Passifs

	31.12.2009	31.12.2008	Variation en données absolues	Variation
	en CHF 1000	en CHF 1000	en CHF 1000	en %
Engagements résultant de papiers monétaires	756	1 041	-285	-27,4
Engagements envers les banques	624 933	496 700	128 233	25,8
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	5 976 575	4 778 702	1 197 873	25,1
Autres engagements envers la clientèle	2 390 341	3 086 973	-696 632	-22,6
Obligations de caisse	592 738	828 849	-236 111	-28,5
Emprunts et prêts des centrales de lettres de gage	2 571 200	2 755 200	-184 000	-6,7
Comptes de régularisation	55 860	78 129	-22 269	-28,5
Autres passifs	27 343	40 550	-13 207	-32,6
Valeurs de remplacement négatives	137 414	170 156	-32 742	-19,2
Correctifs de valeurs et provisions	214 054	214 207	-153	-0,1
Capital-actions	337 500	337 500	0	0,0
Réserve en capital	116 603	116 531	72	0,1
Propres titres de participation	-14 045	-18 928	4 883	-25,8
Réserve en bénéfice	404 707	370 198	34 509	9,3
Bénéfice de l'exercice	37 880	64 884	-27 004	-41,6
Total passifs	13 473 859	13 320 692	153 167	1,1
 Total des engagements de rang subordonné	 0	 0	 0	 -
Total des engagements envers les participations non consolidées et les participants qualifiés	477 969	643 425	-165 456	-25,7

Opérations hors bilan

	31.12.2009	31.12.2008	Variation en données absolues	Variation
	en CHF 1000	en CHF 1000	en CHF 1000	en %
Engagements conditionnels	54 932	56 243	-1 311	-2,3
Engagements irrévocables	156 742	172 097	-15 355	-8,9
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	11 474	5 392	6 082	112,8
Crédits par engagement	0	0	0	-
Instruments financiers dérivés				
· Montant du sous-jacent	6 816 986	7 098 317	-281 331	-4,0
· Valeurs de remplacement positives	96 286	148 020	-51 734	-35,0
· Valeurs de remplacement négatives	137 414	170 156	-32 742	-19,2
Opérations fiduciaires	20 732	214 540	-193 808	-90,3

Compte de résultat 2009 selon le principe True and Fair View
Produits et charges de l'activité bancaire ordinaire

	2009 en CHF 1000	2008 en CHF 1000	Variation en données absolues en CHF 1000	Variation en %
Résultat des opérations d'intérêts				
Produit des intérêts et des escomptes	326 524	399 461	-72 937	-18,3
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	13 957	8 533	5 424	63,6
Charge d'intérêts	-191 302	-229 572	38 270	-16,7
Sous-total résultat des opérations d'intérêts	149 179	178 422	-29 243	-16,4
 Résultat des opérations de commissions et de prestations de services				
Produit des commissions sur les opérations de crédit	2 931	1 587	1 344	84,7
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	54 592	58 306	-3 714	-6,4
Produit des commissions sur les autres prestations de services	15 532	14 961	571	3,8
Charge de commissions	-7 101	-6 822	-279	4,1
Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de services	65 954	68 032	-2 078	-3,1
 Résultat des opérations de négoce	15 576	12 881	2 695	20,9
 Autres résultats ordinaires				
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	297	10	287	-
Produit des participations total	1 086	1 128	-42	-3,7
· dont produit des participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	213	164	49	29,9
· dont produit des autres participations	873	964	-91	-9,4
Résultat des immeubles	1 143	1 366	-223	-16,3
Autres produits ordinaires	662	429	233	54,3
Autres charges ordinaires	-27	-3	-24	-
Sous-total autres résultats ordinaires	3 161	2 930	231	7,9
 Produit d'exploitation	233 870	262 265	-28 395	-10,8
 Charges d'exploitation				
Charges de personnel	-84 106	-88 319	4 213	-4,8
Autres charges d'exploitation	-89 455	-60 998	-28 457	46,7
Sous-total charges d'exploitation apurées (sans migration IT)	-140 046	-149 317	9 271	-6,2
Sous-total charges d'exploitation	-173 561	-149 317	-24 244	16,2
 Bénéfice brut apuré (sans migration IT)	93 824	112 948	-19 124	-16,9
 Bénéfice brut	60 309	112 948	-52 639	-46,6

Bénéfice de l'exercice

	2009 en CHF 1000	2008 en CHF 1000	Variation en données absolues en CHF 1000	Variation en %
Bénéfice brut apuré (sans migration IT)	93 824	112 948	-19 124	-16,9
Bénéfice brut	60 309	112 948	-52 639	-46,6
Amortissements sur l'actif immobilisé	-9 834	-9 581	-253	2,6
Correctifs de valeurs, provisions et pertes	-14 043	-18 943	4 900	-25,9
Résultat d'exploitation apuré (sans migration IT)	69 947	84 424	-14 477	-17,1
Résultat d'exploitation	36 432	84 424	-47 992	-56,8
Produits extraordinaires	14 615	895	13 720	-
Charges extraordinaires	-1 002	-818	-184	22,5
Impôts	-12 165	-19 617	7 452	-38,0
Bénéfice de l'exercice apuré (sans migration IT)	71 395	64 884	6 511	10,0
Bénéfice de l'exercice	37 880	64 884	-27 004	-41,6

Tableau de financement des comptes annuels

	2009 Sources des fonds en CHF 1000	2009 Emplois des fonds en CHF 1000	2008 Sources des fonds en CHF 1000	2008 Emplois des fonds en CHF 1000
Flux de fonds relevant de l'exploitation et du capital	9 773		4 9017	
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)	18 971		57 650	
Résultat annuel	37 880		64 884	
Amortissements sur l'actif immobilisé	9 834		9 581	
Adaptations de valeur des immobilisations financières		288		238
Adaptations de valeur des participations		434		17
Provisions pour le portefeuille de prêts	14 513		15 386	
Autres correctifs de valeurs et provisions	4	5 521	4 668	1 371
Comptes de régularisation actifs	15 627			9 102
Comptes de régularisation passifs		22 269	4 234	
Dividende de l'exercice précédent		30 375		30 375
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres	4 955		4 527	
Capital-actions	0		0	
Propres titres de participation	11 170	6 215	25 688	21 161
Agio de l'augmentation de capital	0		0	
Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé	14 153			13 160
Participations	400	6 562		5 401
Immeubles de la banque		36		13
Autres immeubles		0		0
Autres immobilisations corporelles	44	6 732		6 745
Software		1 267		1 001
Immobilisations incorporelles		0		0
Flux de fonds de l'activité bancaire	26192			53 871
Flux de fonds des opérations interbancaires	808 294			546 687
· Crédances sur les banques	680 061			333 016
· Engagements envers les banques	128 233			213 671
Flux de fonds des opérations envers la clientèle	213 582		368 613	
· Crédances sur la clientèle	47 722		20 148	
· Crédances hypothécaires		526 434		483 485
· Fonds d'épargne et de placement	1 197 873		279 718	
· Obligations de caisse	60 530	296 641	307 015	151 809
· Engagements envers la clientèle		696 632	397 026	
Flux de fonds des immobilisations financières	392 067		3 493	
· Obligations	78 671	471 612	103 677	94 543
· Titres de participation/métaux précieux	78			5 789
· Immeubles	2 221	1 425	1 638	1 490
Flux de fonds du marché des capitaux		184 284	116 628	
· Crédances résultant de papiers monétaires	1			41
· Engagements résultant de papiers monétaires		285	469	
· Emprunts obligataires	0		150 000	150 000
· Prêts des centrales de lettres de gage	0	184 000	224 400	108 200
Autres postes du bilan	7 831		4 082	
· Autres actifs et valeurs de remplacement positives	53 780			106 482
· Autres passifs et valeurs de remplacement négatives		45 949	110 564	
Variation des liquidités		35 965	4 854	
· Liquidités		29 825		2 090
· Portefeuilles de titres et métaux précieux destinés au négoce		6 140	6 944	

Annexe aux comptes annuels

1. Commentaires relatifs à l'activité et données sur les effectifs en personnel

Généralités

La Banque Coop SA se positionne comme banque de détail active à l'échelle nationale. Elle concentre sa présence sur diverses villes et agglomérations avec un réseau de 33 succursales.

Au 31.12.2009, l'effectif compte 624,6 collaborateurs en données apurées du temps partiel (exercice précédent: 651,7), dont 60 personnes en formation (calculées à 50%). Les activités commerciales les plus importantes de la Banque Coop sont commentées ci-après en détail.

Opérations figurant au bilan

Avec une part de 63,8% au produit d'exploitation global, les opérations d'intérêts, soit l'octroi de crédits à la clientèle et l'acceptation de fonds de la clientèle, constituent la principale source de revenu de la Banque Coop. Les créances hypothécaires et les créances sur la clientèle, composées essentiellement de prêts aux particuliers pour le financement de leur logement, mais aussi de prêts à des petites et moyennes entreprises (PME) correspondent ensemble à 85,4% du total du bilan et représentent, dès lors, la principale position côté actif. La majorité des prêts à la clientèle, soit 85,5%, sont accordés sur la base de garanties hypothécaires; 0,3% sous forme de crédits lombards. Les financements sans couverture (3,8%) sont exclusivement réservés à des débiteurs dont la solvabilité est excellente.

Les opérations de prêts sont refinancées par les fonds d'épargne et de placement ainsi que par les dépôts à vue et à terme effectués par la clientèle privée et commerciale, mais aussi par les obligations de caisse et les emprunts obligataires émis par la banque. Ces fonds, rattachés aux fonds du public, contribuent à 85,6% des passifs. Dans le cadre des opérations interbancaires à court terme, la Banque Coop effectue principalement des transactions de repo ou se procure les liquidités requises auprès de sa maison mère. Par ailleurs, la banque détient un portefeuille comprenant des obligations suisses et des lettres de gage de toute première qualité.

Opérations de commissions et de prestations de services

Avec une part de 28,2% au produit d'exploitation, les opérations de commissions et de prestations de services constituent une source de revenu toujours plus

importante. La majorité des recettes provient des opérations de négoce de titres et des placements, dans le cadre desquelles la Banque Coop propose toutes les prestations typiques d'une banque universelle, telles que les transactions sur titres en tout genre, la gestion de fortune, la vente de fonds de placement, la gestion de dépôts, mais aussi les activités de conseil en matière juridique, fiscale, successorale et de prévoyance. Par ailleurs, la Banque Coop propose à sa clientèle, moyennant frais, des services supplémentaires tels que la tenue de compte ou le trafic des paiements.

Opérations de négoce et autres secteurs d'activité

Dans le domaine des opérations de négoce, la Banque Coop se concentre sur le conseil et le suivi de la clientèle négoce. Dès lors, le produit du négoce provient, pour la majeure partie, des opérations sur devises, billets et titres effectuées pour le compte de clients, alors que les opérations en compte propre jouent un rôle secondaire. Par ailleurs, la Banque Coop réalise un profit de la location d'immeubles lui appartenant tout comme un produit de participation plutôt insignifiant.

Externalisation d'activités (outsourcing)

La banque a confié le traitement du trafic des paiements et le back-office du domaine des titres à la société Sourcag SA, Münchenstein, une filiale de Swisscom IT Services AG (participation majoritaire de 60%) ainsi que de la Banque Cantonale de Bâle et de la Banque Cantonale de Bâle-Campagne (participation minoritaire de 20% chacune), tout comme l'exploitation du centre de calcul des systèmes Host à la société T-System Schweiz AG. L'entretien et l'exploitation de la structure informatique décentralisée ainsi que du helpdesk et du développement de logiciels sont assurées par le Centre de compétences IT de la Banque Cantonale de Bâle sur la base d'un Service Level Agreement (SLA ou accord sur la qualité de service) détaillé.

Dans le cadre de cette solution, aucune donnée sur le client ne va à l'étranger. De surcroît, concernant l'ensemble des données, la totalité des collaborateurs des prestataires sont assujettis au secret des affaires de la banque et au secret bancaire. Les prescriptions définies dans la circulaire FINMA 2008/7 «Outsourcing banques» sont intégralement respectées.

2. Gestion des risques

Principes

La gestion des risques bancaires constitue l'une des tâches clés de tout institut financier. Dans le cadre de ses activités, la Banque Coop est également concernée par divers risques spécifiques que sont le risque de marché, le risque de liquidité, le risque de crédit, mais aussi le risque opérationnel. La Banque Coop octroie une place primordiale à la gestion de ces risques, s'orientant pour ce faire sur des standards valables à l'échelle internationale. Le but premier de la gestion des risques consiste à garantir sur le long terme l'assise financière de notre institut tout en préservant sa réputation.

Les précisions ci-après ainsi que les informations quantitatives concrètes sur le processus de gestion des risques se fondent sur la circulaire FINMA 2008/22 «Exigences de publication liées aux fonds propres dans le secteur bancaire».

En tant qu'institut faisant partie du groupe de la Banque Cantonale de Bâle, la Banque Coop gère ses risques de manière autonome. Toutefois, les méthodes permettant d'identifier, de mesurer et de gérer les risques de la Banque Coop sont ajustées au sein du groupe. Au niveau de la surveillance des risques, les concepts de gestion des risques ainsi que la politique de crédit ont été harmonisés. Les documents sont adaptés chaque année à l'évolution de la situation, vérifiés par la Direction générale et, pour finir, approuvés par le Conseil d'administration.

En tant qu'organe exerçant la haute direction, le Conseil d'administration assume la responsabilité en matière de risques. Il veille à la mise en œuvre et au bon fonctionnement d'un système de contrôle interne au niveau du groupe. Plus spécifiquement, le Conseil d'administration est responsable de la politique en matière de risque, du budget global de risque ainsi que de la surveillance de l'application de la politique de risque. Il approuve les limites stratégiques en lien avec tous les types de risque essentiels en se fondant sur la capacité au risque de la banque. La propension aux risques est fixée de manière à ce que les fonds propres requis par la loi soient en tout temps préservés même si des événements négatifs significatifs se produisent. Une fois par an, le Conseil d'administration vérifie la politique en matière de risques et l'adapte s'il le juge nécessaire. Des comptes rendus standardisés, transparents et

adaptés aux différents échelons hiérarchiques garantissent le respect de cette politique ainsi que la surveillance des principaux risques.

Le Comité du Conseil d'administration (CCA) se penche tous les trimestres sur les principaux risques encourus par la banque. Pour ce faire, il se fonde sur les facteurs ci-après:

- risques de crédit: la solvabilité des débiteurs composant le portefeuille de crédits et d'hypothèques, des débiteurs bénéficiant d'engagements conséquents, des banques, des débiteurs au sein des immobilisations financières, la prise de connaissance des limites pays, mais aussi la watchlist et les besoins de correctifs de valeurs;
- risques du marché: l'indicateur Value-at-Risk (VaR), y compris backtesting, ainsi que l'indicateur de sensibilité dans le portefeuille de la banque et l'utilisation quotidienne de limites de risque au sein du portefeuille de négoce;
- risques de liquidité: la prise de connaissance et le degré actuel de financement, mais aussi la couverture excédentaire en lien avec les limites minimales;
- risques opérationnels: la qualité et le niveau de réalisation des contrôles internes prévus tout comme la composition des pertes effectivement subies selon la circulaire FINMA 2008/21 «Risques opérationnels - banques» à l'annexe 3.

De surcroît, toutes les données concernant les risques sont agrégées et surveillées régulièrement au niveau du groupe BKB. Il s'agit notamment des fonds propres requis et pouvant être pris en compte, des liquidités, des risques de taux de la structure du bilan, des risques liés à la contrepartie dans le domaine interbancaire tout comme les risques de crédit, plus particulièrement des risques cumulés et des risques liés aux pays.

La Direction générale veille au développement de processus adéquats permettant l'identification, l'évaluation, la gestion et la surveillance des risques encourus par la Banque Coop. Dès lors, elle définit:

- les activités de contrôle intégrées dans les processus de travail correspondants;
- les activités du contrôle indépendant des risques;
- les activités de l'unité Compliance au sein de la banque.

Dans ce contexte, la Direction générale vérifie tous les trimestres l'adéquation du Système de contrôle interne (SCI), mais aussi des éléments du système de gestion des risques. Ces éléments sont les suivants:

- politique des risques qui restreint les principaux types de risque au niveau des limites;
- recours à une approche «Best Practice» pour évaluer et surveiller les risques;
- information immédiate et adaptée aux différents échelons hiérarchiques sur les principaux risques, afin d'encourager une prise de conscience en la matière à tous les niveaux;
- mise à disposition des ressources humaines et financières;
- activités de contrôle assistées par ordinateur et ajustées aux différents processus de travail;
- contrôles indépendants faisant appel à l'intervention d'organes internes autorisés.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte suite à une incapacité ou à une réticence passagère ou durable de payer d'un débiteur, d'une contrepartie ou d'un émetteur. Il se présente dans le cadre de toutes les opérations liées à une obligation pour des tiers de procéder à des remboursements à la Banque Coop (opérations portées au bilan et hors bilan, crédits monétaires, crédits par engagement, risque de règlement dans le cadre des transactions sur devises).

La responsabilité pour la gestion des risques de crédit incombe au département Crédits et production. Le Credit office, directement subordonné au responsable du dit département, joue un rôle central, car il est chargé de l'évaluation des risques et de définir la méthode de notation.

Les prêts à la clientèle sont assujettis à des exigences de qualité et à des standards de risques très stricts. Les pertes attribuables à une incapacité de rembourser d'un débiteur sont minimisées grâce à une gestion active, permettant la reconnaissance, l'analyse, la surveillance et la gestion des risques de crédit. Une diversification des risques du portefeuille de crédits est obtenue grâce à la ventilation au niveau national des nouvelles opérations et à une pondération équilibrée des segments de marché partiel.

Le règlement détaillé des crédits définit les compétences de décision en lien avec les demandes de crédit. Chaque approbation de crédit par les différents échelons de compétence est contrôlée systématiquement par la prochaine instance. A partir d'un certain volume, les opérations sont évaluées par le service spécialisé, Credit office, sis au siège principal, puis soumises aux organes décisionnels correspondants. La surveillance centrale du respect de la politique de crédits et des directives est assurée par le système KREDIS. La procédure d'estimation des biens immobiliers est définie dans diverses directives internes.

Afin de permettre une évaluation conforme aux risques de la solvabilité des débiteurs, la Banque Coop dispose d'instruments de notation modernes, répondant aux normes Bâle II pour les exigences en matière de fonds propres. La solvabilité de la clientèle commerciale est déterminée avec le système de notation CreditMaster de la société RSN Risk Solution Network AG. Les positions problématiques sont traitées et surveillées par le service central Recouvrement.

La procédure relative aux correctifs de valeurs, élément de la gestion des risques de crédit, se fonde sur trois piliers et prend systématiquement en compte les risques de crédit identifiés (correctifs de valeurs individuels et correctifs de valeurs individuels forfaitisés), et les risques de crédit latents dans le portefeuille global de crédits (correctifs de valeurs forfaitaires).

Concernant les opérations interbancaires, il est fait appel aux notations de solvabilité des agences de notation admises par la FINMA ou de la Banque Cantonale de Zurich. Les limites octroyées dans le cadre de positions bancaires font l'objet d'un suivi quotidien. Cette méthode est également applicable aux limites de pays approuvées par le Conseil d'administration. Elles sont presque exclusivement sollicitées dans les opérations interbancaires.

Risque de marché

Il s'agit des pertes auxquelles pourrait être confrontée la banque suite à des fluctuations attendues et inattendues des taux, des monnaies et des cours des actions et des matières premières. Afin de gérer ces risques, l'intégralité du portefeuille est répartie en deux segments distincts: la structure du bilan et le portefeuille de la banque. La gestion, la surveillance et les comptes rendus relatifs aux risques de marché sont effectués séparément.

Evaluation et surveillance du risque de marché

L'indicateur Value at Risk (ou VaR) permet d'évaluer le risque de marché inhérent à la structure du bilan. Il illustre la perte estimée d'un portefeuille de risque qui ne sera pas dépassée avec une certaine probabilité (intervalle de confiance 99%) pour une durée déterminée (1 an). Il est calculé sur la base de simulations historiques au moyen du logiciel spécial PALM de la société e-Serve Net AG. La surveillance des risques de marché liés au portefeuille de la banque est effectuée à l'aide de limites au niveau des positions, de la sensibilité, des pertes et du risque, limites réévaluées et approuvées au moins une fois par an par le Conseil d'administration. Les portefeuilles soumis au risque du marché sont assujettis une fois par mois à un test de stress pour déterminer les répercussions d'une évolution négative du marché sur le résultat de la banque. Les fonds propres requis pour le risque de marché, tant général que spécifique, sont déterminés au moyen de la procédure standard (cf. tableau Fonds propres requis et pris en compte dans l'annexe).

La responsabilité pour la surveillance et les comptes rendus sur le risque de marché et pour les limites de risque approuvées incombe à la «Gestion des risques», directement subordonnée au CEO. Concernant le risque de marché inhérent à la structure du bilan, il établit mensuellement ses rapports à l'attention du Comité ALM et pour ce qui est du risque lié au portefeuille de la banque, il informe quotidiennement le CEO. Les dépassements de limites sont immédiatement annoncés au CEO et à l'Inspectorat du groupe.

Structure du bilan

La structure du bilan comprend des produits destinés à la clientèle privée, des crédits aux particuliers et aux PME (principalement garantis par une hypothèque), des créances et engagements bancaires, des emprunts obligataires émis, des prêts contractés auprès des centrales de lettres de gage, des immobilisations financières ainsi que des fonds propres. Eu égard à son volume considérable, cette structure est très sensible aux risques de variation des taux en CHF. La gestion active de ces risques est confiée au Comité ALM qui assume aussi la responsabilité en la matière. Chaque mois, le risque de variation des taux est apprécié pour l'ensemble de la banque et les mesures nécessaires sont engagées, comme la conclusion d'opérations de couverture (en premier lieu des swaps sur taux d'intérêt). Le Conseil

d'administration a restreint ce risque de variation des taux en fixant des limites adaptées à la capacité à prendre des risques de la banque.

L'évaluation du risque de taux est effectuée à l'aide d'un logiciel sur la base de la modified duration de la valeur actualisée des fonds propres, de l'indicateur VaR et d'un calcul statique des répercussions sur le revenu d'une variation des taux du marché. Pour définir le risque de taux, l'engagement en matière de taux au niveau de produits de base comme les fonds d'épargne et à terme est déterminé à l'aide de portefeuilles repliquants. La représentation des fonds propres concorde avec les objectifs de placement de la banque et englobe une durée moyenne de 2,5 ans. Par ailleurs, des tests de stress, simulant des conditions de marché extrêmes, sont réalisés chaque mois afin de déceler leurs répercussions sur la structure du bilan.

Aperçu de l'exposition au risque de taux de la structure du bilan au 31.12.2009:

Structure du bilan: risque de variation des taux

	31.12.2009	31.12.2008
Sensibilité en CHF avec +1 point de base	-100 821	+23 612
Value-at-Risk en millions de CHF	17,7	7,0
Test de stress valeur actualisée en % ¹⁾	7,0	4,2
Test de stress revenu en millions de CHF ²⁾	-1,44	n/a

1) Variation de la valeur du marché des fonds propres en cas de fluctuation des taux de +200 points de base (conformément à Bâle II)

2) Ecart du produit des intérêts en cas de repli des taux de -100 points de base par rapport au résultat attendu

Risque de liquidité

Ce risque correspond surtout au danger que la banque ne soit plus en mesure de s'acquitter intégralement de ses obligations de paiement et respecter les prescriptions relatives à la dotation en liquidités.

La gestion opérationnelle des liquidités dans le cadre des activités quotidiennes est assurée par l'unité Treasury. Les tâches comportent la gestion des paiements, la planification du cash-flow et la garantie des liquidités dans le cadre des opérations quotidiennes.

Le Comité ALM surveille à un rythme mensuel les liquidités globales. Outre l'établissement d'un compte rendu sur les réserves actuelles en liquidité et sur les limites internes, ce comité a pour mission d'évaluer les réserves de liquidité en tenant compte du degré de financement minimum fixé dans le concept financier.

L'objectif premier consiste là à garantir en tout temps la disponibilité de paiement ainsi que les exigences légales en matière de liquidité.

Portefeuille de la banque

Le portefeuille de la banque comprend le propre portefeuille de titres destinés au négoce, les opérations sur devises tout comme les dérivés sur actions et taux d'intérêt. En 2009, le négoce en compte propre a été fortement réduit en faveur d'un renforcement du négoce pour le compte de la clientèle. Le risque de marché dans ce domaine est assumé par le service «Négoce». L'évaluation des bénéfices et des pertes dans le portefeuille de la banque et la surveillance des limites de risque y afférentes ont lieu quotidiennement. Dans un but de consolidation, le VaR du portefeuille de la Banque Coop est calculé une fois par an par le groupe. Comparé à l'exercice précédent, voici donc les risques de perte du marché par catégorie:

Value-at-Risk pour l'ensemble du portefeuille de la banque et pour les différentes catégories de risque du marché

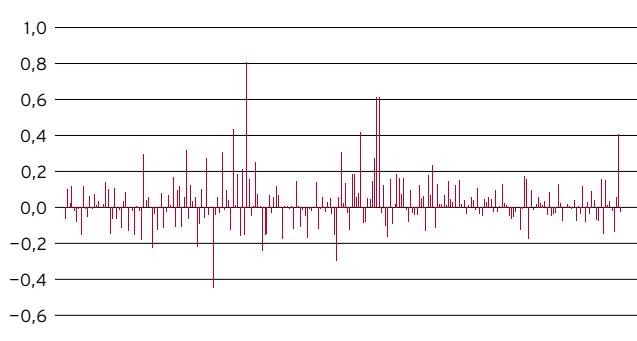
(durée de détention: 1 an; intervalle de confiance: 99%)

en CHF	au 31.12.2009	au 31.12.2008
VaR portefeuille de la banque	3 602 719	6 143 578
VaR monnaies	570 467	7 410 800
VaR taux d'intérêt	57 685	0
VaR actions	3 734 090	2 542 763
VaR matières premières	3 503	38 444

Le graphique ci-après révèle que la Banque Coop obtient, dans les opérations de négoce, une bonne qualité des bénéfices à des risques relativement faibles.

Portefeuille de la banque quotidien, pertes et profits 2009

en millions de CHF



1/09 2/09 3/09 4/09 5/09 6/09 7/09 8/09 9/09 10/09 11/09 12/09

Risque opérationnel

Pour définir le risque opérationnel, la Banque Coop a recours au standard industriel qui le décrit comme étant le risque de pertes dans le cadre de l'activité provenant de l'inadéquation ou de la défaillance de procédures internes, de personnes, de systèmes ou émanant d'événements externes. Cette définition inclut l'ensemble des risques juridiques. Elle exclut toutefois les risques stratégiques et de réputation.

La responsabilité de la gestion des risques opérationnels ainsi que pour l'application des procédures et des systèmes appropriés revient aux départements respectifs.

Evaluation et surveillance des risques opérationnels

Une banque de données détaillée recensant toutes les pertes opérationnelles à partir d'un montant de CHF 1000.- est tenue au niveau du groupe depuis 2006 et constitue donc l'élément essentiel pour la gestion et le contrôle des risques opérationnels. Les cas de perte sont répertoriés en conformité avec la circulaire FINMA 08/21 «Risques opérationnels banques». Les pertes survenues font l'objet de comptes rendus trimestriels à l'attention de la Direction générale et du Conseil d'administration.

Une surveillance régulière et intégrée dans les processus du risque opérationnel est assurée par un système de contrôle interne (SCI), assisté par ordinateur. Ce système documente les activités de contrôle à effectuer, répertorie les omissions éventuelles. Par ailleurs, un processus d'information automatique des instances supérieures, remontant jusqu'à la Direction générale ou jusqu'à l'Inspecteur du groupe, permet le cas échéant, de déclencher d'autres activités. Dans ce contexte, les principaux processus de la banque sont examinés pour ce qui a trait à leur sécurité, leurs points faibles, leur concordance avec les lois et les réglementations ainsi que leur rentabilité. En s'appuyant sur des recommandations concrètes, la Direction générale dispose d'un instrument efficace pour supprimer les erreurs et les points faibles. L'Audit committee du groupe vérifie l'efficacité des contrôles tant au niveau externe qu'interne.

Gestion des risques opérationnels

La responsabilité pour le risque opérationnel incombe aux différents départements. Une panoplie étendue de directives contribue à réduire les risques opérationnels, des compétences et tâches très clairement définies étant attribuées aux différentes unités d'organisation. Pour chaque nouveau produit et prestation de

services, des processus et systèmes de saisie sont mis à disposition avant que la Direction générale ne donne le coup d'envoi de toute activité y relative. Les responsables des divers produits ont pour mission de garantir en tout temps un déroulement ramenant les risques à un minimum.

Outre les règlements et les directives, la gestion du risque opérationnel relève également de la culture d'entreprise. Des collaborateurs motivés et intègres au sein de la banque contribuent très largement à un apport de prestations exempt d'erreurs. Les systèmes d'incitation de la Banque Coop sont détaillés au chapitre Corporate governance.

Par ailleurs, les risques opérationnels notables (risque en lien avec la sécurité, les questions juridiques et de compliance) sont suivis par les unités respectives. Tous les risques relatifs à la sécurité, tels qu'incendie, cambriolage, attaque à main armée, piratages informatiques ou panne de l'infrastructure informatique, sont gérés sur la base d'un concept de continuité de l'exploitation mis en œuvre au niveau du groupe. Sur le plan organisationnel, ces tâches sont attribuées au responsable Sécurité (Chief security officer). La surveillance des risques juridiques et de compliance relève de la compétence du service «Droit et compliance». La section Compliance soutient la Direction générale et les collaborateurs dans la mise en œuvre et la surveillance des principes de compliance, notamment des mesures permettant de lutter contre le blanchiment d'argent et d'appliquer la Convention de diligence de l'Association suisse des banquiers. Chaque année, la section Compliance évalue le risque de compliance et établit un rapport sur les différents cas influant sur ce risque ainsi que sur des violations graves des principes de compliance.

Risque de réputation

Pour les banques, la confiance des clients, des investisseurs et du marché est inéluctable. C'est la raison pour laquelle la Banque Coop veille pour toutes ces activités à ne pas nuire à sa renommée.

Sont considérées comme risque particulier les relations d'affaires entretenues avec des personnes exposées politiquement (PEP). Ce n'est qu'après un examen détaillé de la situation, en particulier du risque de réputation, que la relation est établie. Notre base de clients (ainsi que d'ayants droit économiques, représentants, etc.) est régulièrement comparée avec une banque de

données externe et professionnelle répertoriant les PEP, afin de déceler au plus vite toute personne entrant dans cette catégorie.

3. Principes comptables et d'évaluation

Principes

La tenue des comptes, l'évaluation et l'établissement du bilan sont régis par les prescriptions définies dans le Code des obligations, la Loi sur les banques et les statuts ainsi que par les directives de l'Autorité de surveillance des marchés financiers (circ.-FINMA 08/2 Comptabilité banques) et le règlement de cotation de la SIX Swiss Exchange SA. La présente clôture confère une image conforme à la situation patrimoniale, financière et de revenu de la Banque Coop. Par ailleurs, une clôture individuelle statutaire de la Banque Coop servant de base à l'affectation du bénéfice est présentée.

Saisie et établissement du bilan

Toutes les opérations conclues jusqu'à la date de clôture de l'exercice sont saisies à la date de conclusion («Trade date accounting») dans les livres de la banque et évaluées selon les principes mentionnés ci-après. Par analogie, le résultat des opérations conclues est intégré dans le compte de résultat. Dans ce contexte, il convient de souligner que les opérations influant sur le bilan sont saisies dans les livres de la banque à la date de leur conclusion, comme cela était le cas jusqu'à présent, et qu'elles ne sont pas inscrites comme opérations hors bilan jusqu'à leur exercice ou à leur date de valeur.

Conversion de monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées aux cours du jour en question. Les créances et les engagements en monnaies étrangères sont décomptés sur la base des cours moyens des devises le jour de référence. C'est le cours acheteur du jour de référence qui est appliqué pour les portefeuilles d'espèces. Les gains et pertes de cours résultant de la conversion de monnaies étrangères figurent dans le «résultat des opérations de négocié».

Les cours de conversion pour les monnaies étrangères les plus importantes figurent à l'annexe.

Principes généraux d'évaluation

Les positions détaillées contenues dans une rubrique du bilan sont évaluées individuellement (évaluation individuelle).

Liquidités, créances résultant de papiers monétaires, créances sur les banques, passifs

Ces postes sont portés au bilan à leur valeur nominale ou à la valeur d'acquisition, déduction faite de correctifs de valeurs individuels pour les créances compromises.

L'escompte non encore perçu sur les titres du marché monétaire ainsi que le solde découlant des frais d'émission, les agios et les disagios sur les propres emprunts sont délimités sur la durée dans les comptes de régularisation actifs.

Prêts à la clientèle (créances sur la clientèle et prêts hypothécaires)

Les prêts à la clientèle sont portés au bilan à leur valeur nominale. Les créances compromises («impaired loans»), c'est-à-dire les engagements auprès de la clientèle pour lesquels il est incertain que le débiteur puisse remplir ses obligations futures, sont évaluées sur une base individuelle, et la perte de valeur fait l'objet de correctifs de valeurs. Les opérations hors bilan, comme les engagements de paiement irrévocables, les garanties ou les instruments financiers dérivés, sont également intégrées dans cette évaluation. Les créances compromises sont placées dans la catégorie en souffrance lorsque les versements convenus d'intérêts, de commissions ou d'amortissements du capital n'ont pas été effectués du tout ou seulement partiellement plus de 90 jours après leur échéance. Généralement, les créances en souffrance («non performing loans») font partie intégrante des créances compromises.

Les intérêts en souffrance (y compris les intérêts courus) et les intérêts dont le versement est compromis, tout comme les commissions correspondantes ne sont plus comptabilisés dans le résultat, mais directement affectés à la position «Correctifs de valeurs et provisions».

Les pertes de valeurs des créances compromises sont calculées sur la base de la différence entre la valeur comptable de la créance et le revenu escompté, tout en tenant compte du risque de contrepartie et du produit net attendu de la réalisation des sécurités éventuelles.

Lorsqu'une créance est classée dans la catégorie entièrement ou partiellement irrécouvrable ou lorsqu'une renonciation à une créance est accordée, la radiation du montant correspondant est effectuée aux dépens

des correctifs de valeurs réalisés antérieurement. Les rentrées de montants radiés sont créditées aux «produits extraordinaires». La Banque Coop classe toutes les créances dans un système de catégories de notation allant de 1 à 12. Pour les créances des catégories de 1 à 8, le service de la dette est assuré, l'aliénation des sécurités est appropriée et le remboursement du crédit ne semble pas menacé. Pour ces créances, aucun correctif de valeurs n'est constitué. Les crédits des catégories 9 à 12 sont en revanche considérés comme compromis et font l'objet de correctifs de valeurs individuels.

Les correctifs de valeurs pour les créances compromises sont dissous lorsque les montants dus de capital, d'intérêts et de commissions sont versés dans les délais stipulés par les dispositions contractuelles ainsi que lorsque divers critères de solvabilité sont à nouveau remplis.

Hormis les correctifs de valeurs individuels, il en existe des forfaitaires pour les portefeuilles de crédits partiels et homogènes qui se composent d'une multitude de petites créances.

La Banque Coop dispose en outre de correctifs de valeurs forfaitaires pour les risques de perte. Ils sont constitués pour couvrir les risques latents existants non établis individuellement au jour de référence de l'évaluation. Les calculs pour ces correctifs se basent sur un modèle de notation des crédits tiré du Credit-Master de RSN. Chaque engagement de crédit n'étant pas déjà couvert par des correctifs de valeurs individuels se voit attribuer, en fonction de la notation du client et de la durée, une probabilité de défaut («probability of default») tout comme un pourcentage de perte («loss given default»), conformément aux sécurités à disposition. En fonction du montant du crédit ouvert au moment du défaut («exposure at default»), il en résulte la perte attendue («expected loss») par position individuelle/pour l'ensemble du portefeuille de crédits de la banque.

Les correctifs de valeurs individuels et forfaitaires figurent à la position «correctifs de valeurs et provisions» au passif du bilan.

Opérations de mise et de prise en pension

Dans le cadre d'opérations de mise en pension, la banque vend des titres du portefeuille d'investissement en s'engageant en même temps à les racheter; dans celui

d'opérations de prise en pension, elle achète des titres en s'engageant à les vendre.

Ces opérations sont traitées comme transactions financières dans le cadre des créances sur les banques/la clientèle ou des engagements envers les banques/la clientèle; une saisie des titres influant sur le bilan n'est effectuée que lorsque le pouvoir de disposition sur les droits contractuels liés aux titres est cédé.

Portefeuilles de titres et métaux précieux destinés au négoce

Les titres et métaux précieux détenus par la banque et destinés au négoce courant sont évalués et inscrits selon la notion de juste valeur, qui peut correspondre à un prix défini par un marché efficace et à négociabilité élevée ou à un prix calculé à l'aide d'un modèle d'évaluation. Si, exceptionnellement, aucune juste valeur n'est disponible, l'évaluation et la comptabilisation sont effectuées selon le principe de la valeur la plus basse.

Les gains et pertes de cours découlant de l'évaluation ainsi que les bénéfices et pertes réalisés sont comptabilisés dans le «résultat des opérations de négoce». Le produit des intérêts et des dividendes découlant des portefeuilles de titres destinés au négoce est également crédité à la position «résultat des opérations de négoce».

Les frais de refinancement pour les portefeuilles destinés au négoce sont imputés au résultat des opérations de négoce et crédités au produit des intérêts et des escomptes.

Immobilisations financières

L'évaluation des titres de participation se fait selon le principe de la valeur la plus basse. Une attribution a lieu au maximum jusqu'à concurrence des coûts d'acquisition, si la valeur sur le marché, tombée sous la valeur d'acquisition, est remontée par la suite.

Les titres de créance à revenu fixe, acquis dans un but de placement à long terme, sont évalués selon la méthode Accrual. L'agio et le disagio sont délimités sur la durée jusqu'à leur échéance. Les gains ou pertes réalisés provenant d'une aliénation anticipée ou d'un remboursement anticipé sont encaissés au pro rata sur la durée résiduelle, c'est-à-dire jusqu'à l'échéance finale initiale. Les variations de valeur imputables à la solvabilité des titres de créance à revenu fixe que la banque

souhaite conserver jusqu'à leur échéance sont comptabilisées à la position «Correctifs de valeurs, provisions et pertes». D'éventuelles reprises de perte de valeur ultérieures sont comptabilisées comme produit extraordinaire.

Les immeubles repris d'opérations de crédit et dont la vente est prévue sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse, c'est-à-dire à la valeur d'acquisition ou à la valeur de liquidation si elle est moindre, tout en tenant compte des coûts de vente latents.

Les immobilisations financières sont traitées dans le compte de résultat comme suit: le résultat d'évaluation jusqu'à la valeur d'acquisition, non réalisé, est saisi globalement dans les «autres produits ou charges ordinaires»; les gains ou pertes de cours par rapport à la valeur comptable sont déclarés sous le «résultat des aliénations d'immobilisations financières». Les portefeuilles en métaux précieux destinés aux opérations aux guichets et ceux destinés à la couverture des engagements correspondants provenant de comptes métaux sont évalués à la valeur du marché.

Participations

Sont inscrits au bilan sous participations l'ensemble des titres de participation d'entreprises en possession de la banque conservés dans un objectif de placement à long terme, indépendamment de la part ayant droit de vote.

Les participations de 20% à 50% au capital donnant droit de vote, où la Banque Coop peut exercer une influence notable, sont évaluées selon la méthode de mise en équivalence sur la base de la part aux fonds propres au jour de clôture. La part correspondante au résultat annuel est comptabilisée comme résultat de l'évaluation de mise en équivalence dans le «produit des participations». Cette solution s'applique aux Magazzini Generali con Punto Franco à Chiasso avec une participation inchangée de 30,75%.

Les participations inférieures à 20% de même que les participations secondaires et les participations non bancaires destinées à la vente sont portées au bilan dans les immobilisations financières à leur coût d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires, ou selon le principe de la valeur la plus basse. Un amortissement est considéré comme nécessaire si la valeur comptable est supérieure au pro rata des fonds propres de la société de participation, ou si

d'autres signes de dépréciation de la valeur existent à la date de clôture de l'exercice. Des participations peu importantes sont en général totalement amorties dès l'année de leur acquisition par le biais de la position «amortissements sur l'actif immobilisé». Une attribution est effectuée au maximum à hauteur de la valeur d'acquisition, dans la mesure où la valeur, tombée en dessous de la valeur d'acquisition, remonte par la suite. Pour les sociétés non cotées, une attribution n'a lieu que si elle est durable et dépasse CHF 500 000.-. La comptabilisation de l'attribution se fait par les «produits extraordinaires».

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées séparément par immeuble ou objet.

Les investissements dans de nouvelles immobilisations corporelles sont portés à l'actif et évalués selon le principe de la valeur d'acquisition s'ils sont utilisés pendant plus d'une période comptable et s'ils excèdent la limite inférieure d'inscription à l'actif de CHF 10 000.-.

Les investissements dans les immobilisations corporelles existantes sont portés à l'actif si cela accroît durablement la valeur de marché ou d'usage, ou prolonge sensiblement la durabilité.

Lors de l'évaluation ultérieure, les immobilisations corporelles sont portées au bilan à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés. Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement en estimant avec prudence la durée d'utilisation de l'objet.

La durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations corporelles est la suivante:

Catégorie de placement	Durée d'utilisation
Immeubles, sans terrain	50 ans
Installations informatiques, hardware	3 ans
Mobilier, véhicules	3 ans
Incorporations et autres immobilisations corporelles	5-10 ans
Logiciels	3 ans max.

La valeur de toutes les immobilisations corporelles est vérifiée lorsque des événements ou circonstances laissent à supposer que la valeur comptable ne correspond plus à la valeur intrinsèque. Dans ces cas, la valeur comptable résiduelle est amortie comme prévu tout au long de la durée d'utilisation ou il est procédé à un amortissement extrabudgétaire. Les amortissements planifiés et les éventuels amortissements supplémentaires extrabudgétaires sont inscrits au compte de résultat à la position «amortissements sur l'actif immobilisé».

Les bénéfices réalisés à la suite de la vente d'immobilisations corporelles sont comptabilisés dans les «produits extraordinaires», les pertes figurent dans la position «charges extraordinaires».

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont portées au bilan si elles dégagent une utilité évaluable sur plusieurs années pour l'entreprise. Celles élaborées par la banque ne figurent pas au bilan. Les immobilisations incorporelles sont portées au bilan et évaluées sur la base des coûts d'acquisition. Elles sont amorties linéairement sur la durée d'utilisation estimée dans le compte de résultat.

Voici la durée d'utilisation estimée:

Catégorie de placement	Durée d'utilisation
Autres immobilisations incorporelles	3 ans max.

La valeur de l'ensemble des immobilisations incorporelles est vérifiée lorsque des événements ou circonstances laissent à supposer que la valeur comptable ne correspond plus à la valeur intrinsèque. Dans ces cas, la valeur résiduelle est amortie sur la durée d'utilisation restante ou bien il est procédé à un amortissement extrabudgétaire. Les amortissements planifiés et les éventuels amortissements supplémentaires extrabudgétaires sont comptabilisés à la rubrique «amortissements sur l'actif immobilisé».

Comptes de régularisation

Les intérêts créditeurs et débiteurs, les commissions, les autres produits et dépenses de la période de comptabilisation sont régularisés conformément à la période pour assurer une présentation conforme de l'évolution du compte de résultat.

Valeurs de remplacement positives et négatives

Sous ces positions du bilan se trouvent les valeurs de remplacement provenant de l'évaluation des instruments financiers dérivés. A l'opposé, c'est sous «autres actifs» ou, selon le cas, «autres passifs», que figure le compte de compensation pour la saisie de la comptabilisation n'influant pas sur le compte de résultat de valeurs de remplacement positives ou négatives; ces dernières émanent de l'évaluation de swaps de taux d'intérêt sous la responsabilité du Comité Asset and liability management.

Impôts

Impôts courants

Les impôts courants sont des impôts réguliers sur le capital et sur le bénéfice, dus généralement à un rythme annuel. Les impôts à caractère unique ou liés à des transactions ne font pas partie des impôts courants. Les impôts courants sur le résultat de l'exercice sont calculés en accord avec les prescriptions locales fiscales d'évaluation du bénéfice et saisis comme charge pour l'exercice durant lequel les bénéfices correspondants sont réalisés. Les impôts directs dus sur le bénéfice courant sont inscrits aux «comptes de régularisation passifs».

Impôts latents

Les effets fiscaux découlant d'une différence de la valeur déclarée des actifs et des engagements et de leur valeur fiscale attribuable à un écart temporel entre la clôture individuelle statutaire et la clôture individuelle selon principe True and Fair View sont comptabilisés comme impôts latents sous «provisions» dans le compte de résultat. Les avoirs d'impôts latents ne sont pas inscrits à l'actif.

Correctifs de valeurs et provisions

Pour l'ensemble des risques de perte décelables, des correctifs de valeurs individuels et des provisions individuelles sont constitués à la Banque Coop selon le principe de prudence. Les correctifs de valeurs et les provisions n'étant plus nécessaires à l'exploitation sont radiés du compte de résultat.

Les correctifs de valeurs individuels et forfaitaires pour les risques de perte ainsi que les provisions pour d'autres risques d'affaires figurent sous cette position. Les correctifs de valeurs pour les immeubles dans les immobilisations financières sont déduits directement de la position correspondante dans les actifs.

Les paiements effectués par la Banque Coop dans le cadre de la garantie des dépôts sont inscrits à l'actif sous «Créances sur les banques». Parallèlement, des correctifs de valeurs individuels correspondants sont constitués aux dépens de la position «Correctifs de valeurs, provisions et pertes». D'éventuelles rentrées ultérieures seront comptabilisées à la position «rentrées sur créances amorties».

Propres titres de créances et de participation

Le portefeuille de propres emprunts et obligations de caisse est décompté avec la position passive correspondante.

Le portefeuille de propres titres de participation est déduit des fonds propres aux coûts d'acquisition dans la position séparée «propres titres de participation». Les paiements de dividendes provenant des propres titres de participation et les produits de la revente sont directement attribués aux «réserves de capital».

Créances sur/engagements envers les sociétés du groupe et les participants qualifiés

Les créances sur/engagements envers les sociétés du groupe et les participants qualifiés comprennent les positions des banques et de la clientèle. Les conditions de ces comptes correspondent à celles du marché en vigueur à ce moment-là.

Engagements conditionnels, engagements irrévocables, engagements de libération et de versements supplémentaires de même qu'opérations fiduciaires

Ces positions figurent dans les opérations hors bilan à leur valeur nominale. Pour les risques décelables, des provisions correspondantes sont constituées au bilan. Les «engagements irrévocables» comprennent aussi lesdites «hypothèques forward» sur nouvelles opérations. Ces hypothèques permettent de fixer par anticipation les conditions pour un financement futur aux taux en vigueur sur le moment. Cette position comprend en outre les engagements de paiement envers la garantie des dépôts.

Instruments financiers dérivés

Opérations de négoce

L'évaluation de tous les instruments financiers dérivés a lieu à leur juste valeur dans les positions «valeurs de remplacement positives/négatives». La juste valeur se base sur les cours du marché, les modèles de discounted cash-flow et de prix d'option.

Pour les transactions sur instruments financiers dérivés contractées dans un but de négoce, les produits réalisés et non réalisés sont comptabilisés à la position «résultat des opérations de négoce».

Opérations de couverture

La Banque Coop fait également appel à des instruments financiers dérivés dans le cadre de l'Asset and liability management, afin de gérer les risques de variation des taux. Pour la couverture de ces derniers, elle recourt aux macrohedges.

Le résultat de la couverture est attribué au «résultat des opérations d'intérêts». Le résultat des dérivés utilisés pour la gestion des risques de variation des taux dans le cadre du management de la structure du bilan est évalué selon la méthode Accrual. Pour ce faire, la composante d'intérêts est délimitée selon la méthode des intérêts composés tout au long de la durée jusqu'à l'échéance finale. Les intérêts courus sur la position de couverture sont déclarés dans le «compte de compensation» sous «autres actifs» ou «autres passifs».

Les rapports de garantie, les objectifs et les stratégies des différentes opérations de couverture font l'objet d'une documentation à chaque conclusion d'un instrument dérivé. L'efficacité du rapport de garantie est vérifiée régulièrement.

Institutions de prévoyance

Les collaborateurs de la Banque Coop sont assurés auprès de la Caisse de pension de la Banque Cantonale de Bâle selon les dispositions de la LPP, de l'acte de fondation et du règlement contre les conséquences liées à la vieillesse, au décès et à l'invalidité. Il s'agit d'une institution indépendante, organisée selon le principe de la primauté des prestations, placée sous la surveillance du département de justice du canton de Bâle-Ville.

Le plan de prévoyance de la Caisse de pension de la Banque Cantonale de Bâle se compose de deux éléments, à savoir d'un plan de rente et d'un plan de capital. Alors que le salaire de base est assuré dans le cadre du plan de rente, ce sont le bonus ainsi que la part du salaire annuel contractuel qui dépasse le maximum du salaire annuel assuré dans le plan de rente, qui sont couverts par le plan de capital.

Le financement des plans de prévoyance est fourni pour un tiers par les cotisations des employés et pour

deux tiers par celles de l'employeur. Les primes dues à l'institution de prévoyance sont payées mensuellement par les sociétés affiliées et comptabilisées comme élément des «prestations sociales» au sein des charges de personnel. L'évaluation de la situation économique de l'institution de prévoyance influe également sur les comptes annuels. En effet, des découverts ou des excédents dans la caisse de pension peuvent se traduire pour la banque par une utilité ou un engagement économique, inscrits au bilan sous «autres actifs» ou «autres passifs». Les variations comparé à l'exercice précédent figurent au compte de résultat (charges de personnel).

La réserve de contributions de l'employeur est inscrite à la position «autres actifs». Les versements et les prélèvements sont comptabilisés via les «charges de personnel». Il n'est pas procédé à un calcul des intérêts ou à un escompte du montant nominal en lien avec la réserve de contributions de l'employeur.

Modification des principes comptables et d'évaluation

Les principes comptables et d'évaluation pour l'exercice écoulé n'ont pas connu de changement par rapport à l'exercice précédent.

Evénements après la date du bilan

Après la date du bilan ne s'est produit aucun événement extraordinaire susceptible d'influer de manière déterminante sur la situation de la Banque Coop durant l'exercice sous revue, que ce soit en matière de fortune, de finances ou de revenu.

Informations sur le bilan

Aperçu des couvertures des prêts et des opérations hors bilan

Prêts	Garantie hypothécaire en CHF 1000	Autres garanties en CHF 1000	En blanc en CHF 1000	Total en CHF 1000
Créances sur la clientèle	115 119	27 317	344 943	487 379
Créances hypothécaires	10 930 616		96 912	11 027 528
- Immeubles d'habitation	9 653 173		46 451	9 699 624
- Immeubles commerciaux et administratifs	815 876		19 926	835 802
- Artisanat et industrie	422 289		24 957	447 246
- Autres	39 278		5 578	44 856
Total des prêts au 31.12.2009	11 045 735	27 317	441 855	11 514 907
Part en %	95,9	0,3	3,8	100,0
Total des prêts au 31.12.2008	10 560 276	29 745	455 323	11 045 344
Part en %	95,6	0,3	4,1	100,0

Opérations hors bilan

Engagements conditionnels	498	4 559	49 875	54 932
Engagements irrévocables	0	0	156 742	156 742
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	0	0	11 474	11 474
Crédits par engagement	0	0	0	0
Total hors bilan au 31.12.2009	498	4 559	218 091	223 148
Total hors bilan au 31.12.2008	88	10 842	222 803	233 732

Créances compromises

	Montant brut de la dette en CHF 1000	Produit estimé de la réalisation des sécurités ¹⁾ en CHF 1000	Montant brut de la dette en CHF 1000	Correctifs individuels de valeurs ²⁾ en CHF 1000
Créances compromises au 31.12.2009	364 286	262 138	102 148	102 148
Créances compromises au 31.12.2008	401 303	306 300	95 003	98 006

1) Crédit ou valeur d'allégnation par client: la valeur la plus basse est déterminante.

2) En 2008, les correctifs de valeurs individuels dépassent le montant net de la dette pour CHF 3,0 millions. Le calcul se base sur la limite de crédit accordée au client et non sur l'utilisation effective (plus basse) au jour de référence.

Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce

	31.12.2009 Juste valeur en CHF 1000	31.12.2008 Juste valeur en CHF 1000	Variation en données absolues
Titres de créance	0	0	0
· cotés ¹⁾	0	0	0
· non cotés	0	0	0
Titres de participation	8 227	2 238	5 989
Métaux précieux	302	151	151
Total des portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	8 529	2 389	6 140
· dont titres pouvant être pris en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	0	0	0

1) Négociés auprès d'une bourse reconnue.

Immobilisations financières

	31.12.2009 Valeur comptable en CHF 1000	31.12.2008 Valeur comptable en CHF 1000	31.12.2009 Juste valeur en CHF 1000	31.12.2008 Juste valeur en CHF 1000
Titres de créance	686 494	293 553	701 271	297 191
· dont titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	686 494	293 553	701 271	297 191
· dont titres de créance évalués selon le principe de la valeur la plus basse	0	0	0	0
Titres de participation	0	0	4	189
· dont participations qualifiées (au minimum 10% du capital ou des voix)	0	0	0	0
Métaux précieux	12 942	13 020	12 942	13 020
Immeubles	725	1 233	725	1 233
Total des immobilisations financières	700 161	307 806	714 942	311 633
· dont titres pouvant être pris en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	498 014	239 265		

Participations

	31.12.2009 Valeur comptable en CHF 1000	31.12.2008 Valeur comptable en CHF 1000	Variation en données absolues
Avec valeur boursière¹⁾	4 558	3 667	891
Sans valeur boursière	13 721	8 016	5 705
Total des participations	18 279	11 683	6 596

1) Au 31.12.2009, les titres Nationale Suisse ont été réévalués de CHF 368 000.– à la valeur boursière, selon le principe de la valeur la plus basse, après rectification en 2008 de CHF 1 433 000.–.

Principales participations de la Banque Coop¹⁾

	Siège	Activité	Capital social en CHF 1000	Participation au capital en %	Participation au capital 2008 en %
Participations					
Participations entièrement consolidées					
Aucunes					
Participations partiellement consolidées					
Aucunes					
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence					
Magazzini Generali con Punto Franco SA	Chiasso	Entrepôts	3 000	30,75	30,75
Participations évaluées à la valeur d'acquisition ou à la valeur la plus basse					
Sociétés non cotées					
Banque des lettres de gage d'établissements suisses de crédit	Zurich	Financement bancaire	500 000	4,09	3,20
Aduno Holding AG	Opfikon	Opérations de crédit	20 000	3,00	5,00
Compagnie d'Assurances Nationale Suisse SA	Bâle	Assurance	8 820	0,67	0,57

1) La participation doit être égale ou supérieure à 5%. De surcroît, la part au capital-actions doit être supérieure à CHF 1 million ou la valeur comptable supérieure à CHF 2 millions.

Présentation de l'actif

	Valeur d'acquisi- tion CHF 1000	Amortis- sements cumulés CHF 1000	Valeur comptable 31.12.2008 CHF 1000	2009 Change- ments d'affec- tation CHF 1000	2009 Investis- sements CHF 1000	2009 Dés- investis- sement CHF 1000	2009 Amortis- sements CHF 1000	2009 Rentrée d'amortis- sements CHF 1000	Valeur comptable 31.12.2009 CHF 1000
Participations									
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence									
1 661	2 231	0	66	0	0	0	0	0	2 297
Autres participations	11 753	2 301	9 452	0	6 562	-400	0	368	15 982
Total participations	13 414	2 301	11 683	0	6 628	-400	0	368	18 279
Immobilisations corporelles									
A l'usage de la banque	104 828	-9 730	95 097	0	36	0	-4 890	0	90 243
Autres immeubles	6 800	-356	6 444	0	0	0	-71	0	6 373
Autres immobilisations corporelles ¹⁾	38 178	-26 085	12 093	0	6 732	-44	-3 764	0	15 017
Logiciels ²⁾	2 408	-1 190	1 218	0	1 267	0	-1 109	0	1 376
Total immobilisations corporelles	152 214	-37 361	114 852	0	8 035	-44	-9 834	0	113 009
Immobilisations incorporelles									
Goodwill	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Valeur d'assurance incendie des immeubles de la banque (sans terrains)									
									131 262
Valeur d'assurance incendie des autres immeubles (sans terrains)									
									7 666
Valeur d'assurance incendie des autres immobilisations corporelles									
									105 860
Engagements: termes de leasing futurs résultant de leasing d'exploitation									
									0

1) Radiation de CHF 5,0 millions de valeurs d'acquisition et d'amortissements cumulés suite à l'apurement des immobilisations.

2) Radiation de CHF 19 000 de valeurs d'acquisition et d'amortissements cumulés suite à l'apurement des immobilisations; cf. aussi les principes comptables et d'évaluation.

Autres actifs et passifs ainsi que valeurs de remplacement positives et négatives

	31.12.2009 Actifs en CHF 1000	31.12.2009 Passifs en CHF 1000	31.12.2008 Actifs en CHF 1000	31.12.2008 Passifs en CHF 1000
Autres actifs et passifs				
Compte de compensation des instruments financiers dérivés	4 492	0	6 499	0
Frais de fondation, d'augmentation de capital et d'organisation inscrits à l'actif	0	0	0	0
Impôts indirects	474	16 264	634	22 314
Comptes de règlement/comptes transitoires	0	7 583	0	12 112
Divers autres actifs et passifs	467	3 496	346	6 124
Total autres actifs et passifs	5 433	27 343	7 479	40 550

Valeurs de remplacement des instruments financiers dérivés

Contrats pour compte propre:				
· Portefeuilles destinés au négoce	19 671	17 382	79 338	83 924
· Portefeuille de la banque	0	0	0	0
· Structure du bilan	76 615	120 032	68 682	86 232
Contrats en qualité de commissionnaire	0	0	0	0
Total valeurs de remplacement des instruments financiers dérivés	96 286	137 414	148 020	170 156

Actifs mis en gage ou cédés et actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété

	31.12.2009 Créances/valeur comptable en CHF 1000	31.12.2009 dont utilisées en CHF 1000	31.12.2008 Créances/valeur comptable en CHF 1000	31.12.2008 dont utilisées en CHF 1000
Créances résultant de papiers monétaires	0	0	0	0
Créances hypothécaires	2 316 917	1 608 036	2 342 015	1 797 556
Portefeuilles de titres et métaux précieux destinés au négoce	0	0	0	0
Immobilisations financières	122 265	8 765	144 850	5 000
Total des actifs mis en gage	2 439 182	1 616 801	2 486 865	1 802 556
Total des actifs avec réserve de propriété	0		0	

Opérations de prêt et de pension effectuées avec des titres

	31.12.2009 en CHF 1000	31.12.2008 en CHF 1000
Prétentions découlant de la mise en gage de «cash» lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise de pension	430 000	1 145 000
Engagements découlant du «cash» reçu lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension	215 000	0
Titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de prise en pension	0	0
· dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou à une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction		
Titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	0	0
· dont titres ci-dessus aliénés ou remis à un tiers en garantie		

Engagements envers la propre institution de prévoyance

Sous le nom de «Pensionskasse der Basler Kantonalbank», il existe avec siège à Bâle une fondation ayant pour but la prévoyance professionnelle des conséquences économiques de la vieillesse, du décès ou de l'invalidité dans le cadre de la LPP et de ses dispositions d'application pour les collaborateurs du groupe Banque Cantonale de Bâle, de ceux d'entreprises économiquement ou financièrement lui étant étroitement liées ainsi que pour leurs parents et survivants. Partant, tous les collaborateurs de la maison mère de la Banque Cantonale de Bâle et de la Banque Coop sont assurés auprès de la «Pensionskasse der Basler Kantonalbank». Jusqu'au 31.12.2006, il existait un engagement vis-à-vis du Fonds pour les retraités de la Banque Coop. Ce fonds avait pour objectif d'apporter une aide aux assurés en cas de difficulté et de permettre de compenser le renchérissement sur les rentes vieillesse. Le Fonds pour les retraités a été intégré dans la «Pensionskasse der Basler Kantonalbank» au 1.1.2007 et liquidé début 2009.

La «Pensionskasse der Basler Kantonalbank» est une caisse avec primauté des prestations et un plan de prévoyance orienté sur les prestations. Au 1^{er} janvier, des experts indépendants réalisent pour l'institution de prévoyance des évaluations actuarielles. Les cotisations ordinaires des employés correspondent à 5,5%, celles de l'employeur à 12% du salaire annuel assuré. Elles sont virées mensuellement à la caisse de pension par les sociétés du groupe. Globalement, les cotisations de la Banque Coop à l'attention de l'institution de prévoyance du groupe Banque Cantonale de Bâle s'élèvent à CHF 9,7 millions (2008: CHF 11,4 millions). Elles figurent sous les charges de personnel.

	31.12.2009 en CHF 1000	31.12.2008 en CHF 1000	Variation en données absolues CHF 1000
Engagements envers la propre institution de prévoyance professionnelle	949	2 664	-1 715

Réserve de cotisations de l'employeur

Le groupe Banque Cantonale de Bâle applique les nouvelles prescriptions Swiss GAAP FER 16. Selon ces dernières, la réserve de cotisations de l'employeur devrait apparaître dans l'annexe de la clôture de la «Pensionskasse der Basler Kantonalbank» établie selon le Swiss GAAP FER 26. A ce propos, il convient de préciser qu'une telle réserve n'existe plus depuis le 31.12.2007. La Banque Coop dispose, pour sa part, uniquement d'une réserve de cotisations de l'employeur d'un montant de CHF 31 595.-.

	Valeur nomiale ¹⁾ en CHF 1000	Renon- ciation à l'utilisation	Constitu- tion/dissolu- tion ¹⁾	Bilan ¹⁾ en CHF 1000	Bilan ²⁾ en CHF 1000	Résultat de la réserve de cotisations de l'employeur dans les charges de personnel	
	31.12.2009 en CHF 1000	31.12.2009 en CHF 1000	2009	31.12.2009 en CHF 1000	31.12.2008 en CHF 1000	2009 en CHF 1000	2008 en CHF 1000
Institution de prévoyance professionnelle	32	0	0	32	32	0	0

Avantage/engagement économique

Sur la base de la dernière clôture disponible (au 31.12.2008) de la «Pensionskasse der Basler Kantonalbank» tout comme des évolutions en 2009, il a été évalué si un éventuel découvert ou excédent se traduit par un avantage ou un engagement économique pour le groupe BKB. Dans la «Pensionskasse der Basler Kantonalbank», l'avantage/engagement économique est calculé globalement pour l'ensemble des employeurs affiliés. Par conséquent, pour déterminer l'existence d'un avantage/engagement économique, la Banque Coop fait appel à la clôture globale de la «Pensionskasse der Basler Kantonalbank». Dans le sillage des turbulences qui ont secoué les marchés financiers, la caisse de pension a connu la plus mauvaise année de toute son histoire en matière de placements, et ce malgré qu'elle ait appliqué une stratégie bien diversifiée sans prise de risque inconsidérée. Par conséquent, elle a affiché un découvert considérable de CHF 66,7 millions au 1.1.2009 (degré de couverture inférieur à 90%). Cette situation a incité le Conseil de fondation à prendre, mi-2009, des mesures d'assainissement avec effet au 1.1.2010 et pour une durée maximum de 10 ans. Ces mesures prévoient, d'une part, une augmentation des cotisations pour les employeurs et, d'autre part, le versement d'une prime unique. Grâce à une année 2009 excellente pour les investissements, le degré de couverture au 31.12.2009 de la «Pensionskasse der Basler Kantonalbank» atteint à nouveau pratiquement 100%. Le Conseil de fondation suit au plus près l'évolution de cette donnée.

	Excédent/ découvert ¹⁾	Part économique de l'organisation	Variation comparé à 2008/ influant sur le résultat 2009	Cotisations délimitées sur la période	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
	31.12.2009 en CHF 1000	31.12.2009 en CHF 1000	31.12.2008 en CHF 1000	en CHF 1000	2009 en CHF 1000	2008 en CHF 1000
Institution de prévoyance professionnelle avec découvert	-66 718	0	0	0	0	9 667
						11 439

1) Ces chiffres se réfèrent à la clôture de la «Pensionskasse der Basler Kantonalbank» au 31.12.2008.

2) Ces chiffres se réfèrent à la clôture de la «Pensionskasse der Basler Kantonalbank» au 31.12.2007.

**Encours des emprunts et des prêts des centrales de lettres de gage,
répartis selon le premier délai de dénonciation possible**

Année d'émission	Taux en %	Type d'émission ¹⁾	Volume d'émission ¹⁾	Échéances										Total en mio. de CHF
				2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	
Emprunts obligataires en millions de CHF:														
2002	3,750	²⁾	150,0											150,0
2004	3,000	²⁾	150,0											150,0
2005	2,500	²⁾	200,0											200,0
2006	2,875	²⁾	300,0											300,0
2008	3,250	²⁾	150,0											150,0
Total emprunts obligataires			0,0	150,0	0,0	200,0	150,0	150,0	300,0	0,0	0,0	0,0	0,0	950,0
Taux moyen basé sur la valeur nominale:														3,01%
Taux moyen basé sur la valeur nominale, exercice précédent:														3,01%
Placements privés en millions de CHF:														
2004	2,760	²⁾	10,0											10,0
2005	2,230	²⁾	50,0											50,0
Total placements privés			50,0											60,0
Taux moyen basé sur la valeur nominale:														2,32%
Taux moyen basé sur la valeur nominale, exercice précédent:														2,32%
Prêts de la Banque des lettres de gage d'établissements suisses de crédit hypothécaire, en millions de CHF:														
Total des prêts			260,0	240,0	188,0	279,6	157,3	141,5	44,0	75,0	60,0	115,8	0,0	1 561,2
Taux moyen basé sur la valeur nominale:														2,86%
Taux moyen basé sur la valeur nominale, exercice précédent:														2,84%
Total emprunts obligataires et prêts des centrales des lettres de gage			260,0	390,0	238,0	479,6	307,3	301,5	344,0	75,0	60,0	115,8	0,0	2 571,2

1) Une éventuelle différence par rapport au volume d'émission est attribuable aux propres titres de créance dans les portefeuilles de négociation ou dans les immobilisations financières.

Selon la circ.-FINMA 2008/2 chiffre marginal 29m, ils doivent être compensés avec les positions passives correspondantes.

2) N'étant pas de rang subordonné.

Correctifs de valeurs et provisions

	2008 Etat au 31.12.2008 en CHF 1000	2009 Utilisation conforme à leur but en CHF 1000	2009 Recouvrement, intérêts en souffrance, diff. de change en CHF 1000	2009 Reconstitution à charge du compte de résultat en CHF 1000	2009 Dissolution au profit du compte de résultat en CHF 1000	2009 Etat au 31.12.2009 en CHF 1000
Provisions pour impôts latents	0	0	0	0	0	0
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de perte et autres risques:						
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance (risques de recouvrement et risques-pays) ¹⁾	205 260	−7 685	2 139	22 638	−11 728	210 624
Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation ²⁾	2 585	−379	0	457	−362	2 301
Provisions de restructuration	0	0	0	0	0	0
Provisions pour engagements de prévoyance	0	0	0	0	0	0
Autres provisions	6 870	−5 690	0	881	−712	1 349
· dont provisions pour risques de procès	1 080	−15	0	810	−712	1 163
Sous-total	214 715	−13 754	2 139	23 976	−12 802	214 274
Total correctifs de valeurs et des provisions	214 715	−13 754	2 139	23 976	−12 802	214 274
Déduction des correctifs de valeurs compensés directement à l'actif	508	−	−	−	−	220
Total correctifs de valeurs et provisions selon le bilan	214 207	−	−	−	−	214 054

1) Il existe des correctifs de valeurs forfaitaires pour un montant de CHF 104,5 millions.

2) Dont CHF 0,2 million revient à des correctifs de valeurs compensés directement à l'actif. Les CHF 2,1 millions restants concernent des provisions servant à couvrir des risques décelables le jour de clôture.

Capital social

	31.12.2009 Valeur nominale totale en CHF 1000	31.12.2009 Nombre de voix	31.12.2009 Capital donnant droit au dividende en CHF 1000	31.12.2008 Valeur nominale totale en CHF 1000	31.12.2008 Nombre de voix	31.12.2008 Capital donnant droit au dividende en CHF 1000
Capital-actions	337 500	16 875 000	337 500	337 500	16 875 000	337 500
Actions au porteur	337 500	16 875 000	337 500	337 500	16 875 000	337 500
Capital autorisé	0	0		0	0	
Actions au porteur	0	0		0	0	
· dont augmentations de capital effectuées	0	0		0	0	
Capital conditionnel	0	0	0	0	0	0
Actions au porteur	0	0	0	0	0	0
· dont augmentations de capital effectuées	0	0	0	0	0	0
Réserve en capital/réserve en bénéfice non distribuable			168 750			168 750

Actionnaires importants de la Banque Coop

	31.12.2009 Nominal en CHF 1000	31.12.2009 Capital et voix en %	31.12.2008 Nominal en CHF 1000	31.12.2008 Capital et voix en %
Groupe lié par des conventions de vote				
· Banque Cantonale de Bâle ¹⁾	194 560	57,6	196 165	58,1
· Coop ^{1,2)}	35 037	10,4	35 037	10,4
· Propres titres	3 751	1,1	4 924	1,5
Free-float				
· Organisations de l'USS ³⁾	17 167	5,1	16 968	5,0
· Tiers	86 985	25,8	84 406	25,0
Total	337 500	100,0	337 500	100,0

Groupes liés par des conventions de vote: Banque Cantonale de Bâle/Coop avec au total 68,0% des voix.

1) Participation qualifiée et actionnaire important dans le sens de l'art. 3 ch. 2 lit. Cbis LB.

2) Consolidé, sans Coop Assurance du Personnel.

3) Aucune organisation syndicale de l'USS ne détient une participation de 3% ou plus. Les organisations de l'USS ne sont pas liées entre elles par des conventions de vote.

Justification des capitaux propres

	2009 en CHF 1000	2008 en CHF 1000	2007 en CHF 1000
Capitaux propres au début de l'exercice de référence			
Capital-actions	337 500	337 500	337 500
Réserve en capital	116 531	116 071	116 355
Réserve en bénéfice	370 198	319 036	281 099
Réserve de réévaluation	0	0	0
Bénéfice de l'exercice	64 884	81 537	68 312
+/- Conversions de monnaies étrangères	0	0	0
- Propres titres de participation	-18 928	-22 995	-5 796
Sous-total	870 185	831 149	797 470
+/- Répercussions d'un restatement	0	0	0
Total capitaux propres au début de l'exercice de référence (avant répartition du bénéfice)	870 185	831 149	797 470
+ Augmentation de capital	0	0	0
+ Agio	0	0	0
+/- Autres attributions aux réserves/moins prélèvements des réserves	0	0	0
- Dividende et autres attributions du résultat de l'exercice précédent	-29 914	-29 909	-30 137
+ Bénéfice de l'exercice de référence	37 880	64 884	81 537
- Changement du rapport de participation dans la participation évaluée selon la méthode de mise en équivalence	0	0	0
- Achats de propres titres de participation (coûts d'acquisition)	-6 215	-21 161	-35 372
+ Vente de propres titres de participation (coûts d'acquisition)	11 099	25 227	18 174
+ Bénéfices de la vente de propres titres de participation	-389	-5	-523
+/- Différences de conversion	0	0	0
Total capitaux propres à la fin de l'exercice de référence (avant répartition du bénéfice)	882 645	870 185	831 149
dont:			
Capital-actions libéré	337 500	337 500	337 500
Réserve en capital	116 603	116 531	116 071
Réserve en bénéfice	404 707	370 198	319 036
Réserve de réévaluation	0	0	0
Bénéfice de l'exercice	37 880	64 884	81 537
+/- Conversions de monnaies étrangères	0	0	0
- Propres titres de participation	-14 045	-18 928	-22 995

Propres titres de participation

Actions au porteur	2009	2009	2009	2008	2008	2008
	Prix moyen du marché/ prix moyen de la transaction en CHF	Nombre	Coûts d'acquisition en CHF 1000	Prix moyen du marché/ prix moyen de la transaction en CHF	Nombre	Coûts d'acquisition en CHF 1000
Total au 1 ^{er} janvier	74,500	246 188	18 928	78,330	298 009	22 994
Plus achats	71,360	87 094	6 215	77,510	273 011	21 161
Moins ventes	76,160	-145 733	-11 099	77,662	-324 832	-25 227
Total au 31 décembre	71,000	187 549	14 044	74,500	246 188	18 928

Structure des échéances de l'actif circulant et des fonds propres

	A vue	Dénon- çable	Échéance en 3 mois	Échéance de 3 mois à 12 mois	Échéance de 12 mois à 5 ans	Échéance après 5 ans	Immobilisé	Total
Actif circulant	CHF 1000	CHF 1000	CHF 1000	CHF 1000	CHF 1000	CHF 1000	CHF 1000	CHF 1000
Liquidités	115 382	-	-	-	-	-	-	115 382
Créances résultant de papiers monétaires	0	-	849	0	0	0	-	849
Créances sur les banques	200 117	-	664 282	0	0	0	-	864 399
Créances sur la clientèle	-	190 666	80 786	76 069	80 685	59 173	-	487 379
Créances hypothécaires	3 407	1 505 919	456 569	1 295 935	6 305 800	1 459 898	-	11 027 528
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	8 529	-	-	-	-	-	-	8 529
Immobilisations financières	12 232	-	17 008	47 380	496 933	125 883	725	700 161
Total actif circulant au 31.12.2009	339 667	1 696 585	1 219 494	1 419 384	6 883 418	1 644 954	725	13 204 227
Total actif circulant au 31.12.2008	505 473	3 617 419	1 330 279	1 498 069	4 742 040	1 291 893	1 233	12 986 406

Fonds étrangers

Engagements résultant de papiers monétaires	0	-	756	0	0	0	-	756
Engagements envers les banques	19 933	-	180 000	150 000	240 000	35 000	-	624 933
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	-	5 976 575	-	-	-	-	-	5 976 575
Autres engagements envers la clientèle	1 923 709	-	161 634	71 655	184 343	49 000	-	2 390 341
Obligations de caisse	-	-	55 472	237 220	271 102	28 944	-	592 738
Emprunts et prêts des centrales des lettres de gage	-	-	140 000	120 000	1 414 900	896 300	-	2 571 200
Total fonds étrangers au 31.12.2009	1 943 642	5 976 575	537 862	578 875	2 110 345	1 009 244	-	12 156 543
Total fonds étrangers au 31.12.2008	1 648 936	4 778 702	768 000	906 876	2 537 143	1 307 808	-	11 947 465

Créances sur/engagements envers les sociétés liées et crédits aux organes

	31.12.2009 en CHF 1000	31.12.2008 en CHF 1000
Créances sur les sociétés liées	0	0
Engagements envers les sociétés liées	0	0
Créances résultant de crédits aux organes	5 506	6 065

Entre la Banque Coop et les membres de la Direction générale ainsi que du Conseil d'administration, ou encore les personnes leur étant proches, il n'existe aucun engagement non conforme aux usages du marché. Par conséquent, les créances résultant de crédits aux organes se composent d'hypothèques et de crédits en compte courant accordés aux membres de la Direction générale et du Conseil d'administration. Ces prêts sont octroyés aux conditions réservées aux collaborateurs. Aucun crédit n'a été conféré aux organes de la BKB.

Répartition du bilan entre la Suisse et l'étranger

	31.12.2009 Suisse en CHF 1000	31.12.2009 Etranger en CHF 1000	31.12.2008 Suisse en CHF 1000	31.12.2008 Etranger en CHF 1000
Actifs				
Liquidités	114 787	595	83 703	1 854
Créances résultant de papiers monétaires	849	0	850	0
Créances sur les banques	431 973	432 426	1 542 519	1 941
Créances sur la clientèle	464 924	22 455	529 259	13 647
Créances hypothécaires	10 948 460	79 068	10 447 883	54 555
Portefeuilles de titres et métaux précieux destinés au négoce	6 678	1 851	1 188	1 201
Immobilisations financières	339 938	360 223	209 550	98 256
Participations	18 279	0	11 683	0
Immobilisations corporelles	113 009	0	114 852	0
Immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Comptes de régularisation	32 208	4 417	50 855	1 397
Autres actifs	5 433	0	7 459	20
Valeurs de remplacement positives	96 270	16	148 020	0
Total actifs	12 572 808	901 051	13 147 821	172 871
Total en %	93,3	6,7	98,7	1,3
Passifs				
Engagements résultant de papiers monétaires	756	0	1 041	0
Engagements envers les banques	534 843	90 090	406 472	90 228
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	5 771 521	205 054	4 606 123	172 579
Autres engagements envers la clientèle	2 157 849	232 492	2 920 178	166 795
Obligations de caisse	592 738	0	828 849	0
Emprunts et prêts des centrales de lettres de gage	2 571 200	0	2 755 200	0
Comptes de régularisation	55 860	0	78 129	0
Autres passifs	27 343	0	40 517	33
Valeurs de remplacement négatives	137 414	0	170 156	0
Correctifs de valeurs et provisions	214 054	0	214 207	0
Capital-actions	337 500	0	337 500	0
Réserve en capital	116 603	0	116 531	0
Propres titres de participation	-14 045	0	-18 928	0
Réserve en bénéfice	404 707	0	370 198	0
Bénéfice de l'exercice	37 880	0	64 884	0
Total passifs	12 946 223	527 636	12 891 057	429 635
Total en %	96,1	3,9	96,8	3,2

Répartition des actifs par pays ou groupe de pays

	31.12.2009 en CHF 1000	31.12.2009 en %	31.12.2008 en CHF 1000	31.12.2008 en %
Union européenne	862 086	6,40	144 005	1,08
Amérique du Nord	19 800	0,15	19 079	0,14
Asie, Océanie	10 298	0,08	900	0,01
Autres pays	8 867	0,07	8 887	0,07
Total créances sur l'étranger	901 051	6,69	172 871	1,30
Suisse	12 572 808	93,31	13 147 821	98,70
Total actifs	13 473 859	100,00	13 320 692	100,00

Bilan par monnaie

Actifs	CHF en CHF 1000	Métaux précieux contre-valeur en CHF 1000	EUR contre-valeur en CHF 1000	USD contre-valeur en CHF 1000	Autres contre-valeur en CHF 1000	Total en CHF 1000
Liquidités	105 642	0	8 560	735	445	115 382
Créances résultant de papiers monétaires	849	0	0	0	0	849
Créances sur les banques	435 242	13 422	311 036	68 147	36 552	864 399
Créances sur la clientèle	457 994	0	23 862	4 922	601	487 379
Créances hypothécaires	11 027 528	0	0	0	0	11 027 528
Portefeuilles de titres et métaux précieux destinés au négocie	6 157	302	530	1 388	152	8 529
Immobilisations financières	687 219	12 942	0	0	0	700 161
Participations	18 279	0	0	0	0	18 279
Immobilisations corporelles	113 009	0	0	0	0	113 009
Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0
Comptes de régularisation	36 625	0	0	0	0	36 625
Autres actifs	5 433	0	0	0	0	5 433
Valeurs de remplacement positives	96 286	0	0	0	0	96 286
Total actifs portés au bilan	12 990 263	26 666	343 988	75 192	37 750	13 473 859
Préentions à des livraisons résultant d'opérations au comptant, à terme et d'options sur devises	1 118 311	0	647 818	402 279	41 006	2 209 414
Total actifs	14 108 574	26 666	991 806	477 471	78 756	15 683 273
Passifs						
Engagements résultant de papiers monétaires	415	0	341	0	0	756
Engagements envers les banques	613 628	11 038	40	208	19	624 933
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	5 976 575	0	0	0	0	5 976 575
Autres engagements envers la clientèle	1 957 048	15 235	304 183	74 199	39 676	2 390 341
Obligations de caisse	592 738	0	0	0	0	592 738
Emprunts et prêts des centrales de lettres de gage	2 571 200	0	0	0	0	2 571 200
Comptes de régularisation	55 860	0	0	0	0	55 860
Autres passifs	27 343	0	0	0	0	27 343
Valeurs de remplacement négatives	137 414	0	0	0	0	137 414
Correctifs de valeurs et provisions	214 054	0	0	0	0	214 054
Capital-actions	337 500	0	0	0	0	337 500
Réserve en capital	116 603	0	0	0	0	116 603
Propres titres de participation	-14 045	0	0	0	0	-14 045
Réserve en bénéfice	404 707	0	0	0	0	404 707
Bénéfice de l'exercice	37 880	0	0	0	0	37 880
Total passifs portés au bilan	13 028 920	26 273	304 564	74 407	39 695	13 473 859
Engagements de livrer résultant d'opérations au comptant, à terme et d'options sur devises	1 090 288	0	678 362	401 635	38 494	2 208 779
Total passifs	14 119 208	26 273	982 926	476 042	78 189	15 682 638
Positions nettes par monnaie	-10 634	393	8 880	1 429	567	635

Cours de conversion des principales monnaies

	Code ISO	Unité	Cours 31.12.2009	Cours 31.12.2008
Euro	EUR	1	1,4852	1,4878
Dollar américain	USD	1	1,0302	1,0558
Livre sterling	GBP	1	1,6615	1,5260
Yen	JPY	100	1,1161	1,1686

Informations sur les opérations hors bilan

Engagements conditionnels

	31.12.2009 en CHF 1000	31.12.2008 en CHF 1000	Variation en données absolues
Garanties irrévocables	45 898	45 025	873
Garanties de prestations de garanties	3 153	996	2 156
Engagements irrévocables	5 882	10 222	-4 340
Autres engagements conditionnels	0	0	0
Total engagements conditionnels	54 932	56 243	-1 311

Engagements irrévocables

	31.12.2009 en CHF 1000	31.12.2008 en CHF 1000	Variation en données absolues
Engagements irrévocables d'octroi de crédits	44 205	31 097	13 108
Hypothèques forward	16 411	46 972	-30 561
Engagement de paiement envers la garantie des dépôts	96 126	94 028	2 098
Total engagements irrévocables	156 742	172 097	-15 355

Crédits par engagement

	31.12.2009 en CHF 1000	31.12.2008 en CHF 1000	Variation en données absolues
Engagements résultant de paiements différés	0	0	0
Engagements résultant d'acceptations	0	0	0
Autres crédits par engagement	0	0	0
Total crédits par engagement	0	0	0

Opérations fiduciaires

	31.12.2009 en CHF 1000	31.12.2008 en CHF 1000	Variation en données absolues
Opérations fiduciaires auprès de banques tierces	14 020	101 889	-87 869
Paiements fiduciaires auprès de banques du groupe et banques liées	0	0	0
Prêts fiduciaires et autres opérations financières à caractère fiduciaire	6 712	112 651	-105 939
Total opérations fiduciaires	20 732	214 540	-193 808

Instruments financiers dérivés ouverts en fonction de la solvabilité de la contrepartie et de la durée restante

	31.12.2009		31.12.2008	
	Valeur de remplacement positive en CHF 1000	négative en CHF 1000	Montant du sous-jacent en CHF 1000	Valeur de remplacement positive en CHF 1000
				négative en CHF 1000
Banques et bourses de dérivés ¹⁾				
· avec durée jusqu'à un an	18 018	29 124	2 783 286	79 347
· avec durée de plus d'un an	78 268	108 290	4 033 700	68 673
Courtiers	0	0	0	0
Clients avec couverture	0	0	0	0
Clients sans couverture	0	0	0	0
Total	96 286	137 414	6 816 986	148 020

1) Durée moyenne: 2,5 ans

Instruments financiers dérivés ouverts en fonction du type de contrat

Instruments de taux	Instruments de négoce			Instruments de hedging		
	Valeur de remplacement positive en CHF 1000	Valeur de remplacement négative en CHF 1000	Montant du sous-jacent en CHF 1000	Valeur de remplacement positive en CHF 1000	Valeur de remplacement négative en CHF 1000	Montant du sous-jacent en CHF 1000
Contrats à terme y compris Forward Rate Agreements						
Swaps				76 615	120 032	4 478 400
Futures						
Options (OTC)						
Options (négociées en bourse)						
Devises						
Contrats à terme	1 138	952	149 364			
Swaps combinés sur taux/monnaies	16 851	16 399	2 058 208			
Futures						
Options (OTC)	31	31	6 014			
Optionen (exchange traded)						
Métaux précieux						
Contrats à terme						
Futures						
Options (OTC)						
Options (négociées en bourse)						
Titres de participation/indices						
Contrats à terme						
Swaps						
Futures						
Options (OTC)						
Options (négociées en bourse)						
Dérivés de crédits						
Credit default swaps	1 651	0	125 000			
Total return swaps						
First-to-default swaps						
Autres dérivés de crédits						
Autres						
Contrats à terme						
Swaps						
Futures						
Options (OTC)						
Options (négociées en bourse)						
Total sans contrats de netting						
Exercice sous revue	19 671	17 382	2 338 586	76 615	120 032	4 478 400
Exercice précédent	79 338	83 924	2 239 917	68 682	86 232	4 858 400
Contrats de netting	0	0		0	0	
Total avec contrats de netting						
Exercice sous revue	19 671	17 382		76 615	120 032	
Exercice précédent	79 338	83 924		68 682	86 232	

Informations sur le compte de résultat

Produit du refinancement dans le produit des intérêts et des escomptes

	2009 en CHF 1000	2008 en CHF 1000	Variation en données absolues
Résultat du refinancement des portefeuilles aux taux du marché monétaire	6	128	-122

Résultat des opérations de négociation

	2009 en CHF 1000	2008 en CHF 1000	Variation en données absolues
Opérations sur devises	10 468	11 555	-1 087
Opérations en espèces	2 429	1 471	958
Opérations sur métaux précieux	196	87	109
Opérations sur titres	2 483	-232	2 715
Total résultat des opérations de négociation	15 576	12 881	2 695

Charges de personnel

	2009 en CHF 1000	2008 en CHF 1000	Variation en données absolues
Autorités de la banque, jetons de présence et indemnités fixes	790	853	-63
Appointements et allocations supplémentaires	66 194	68 824	-2 630
AVS, AI, AC et autres contributions légales	5 258	4 319	939
Cotisations à la caisse pension	9 667	11 439	-1 772
Frais de personnel accessoires	2 197	2 884	-687
Total charges de personnel	84 106	88 319	-4 213

Autres charges d'exploitation

	2009 en CHF 1000	2008 en CHF 1000	Variation en données absolues
Coûts des locaux	7 833	10 563	-2 730
Coûts de l'informatique	53 395	18 704	34 691
Coûts des machines, du mobilier, des véhicules et des autres installations	474	637	-163
Coûts des télécommunications	5 399	5 158	241
Diverses charges d'exploitation	22 354	25 936	-3 582
Total autres charges d'exploitation	89 455	60 998	28 457

Amortissements sur l'actif immobilisé

	2009 en CHF 1000	2008 en CHF 1000	Variation en données absolues
Amortissements sur les immeubles à l'usage de la banque	4 890	4 152	738
Amortissements sur les autres immeubles	71	71	0
Amortissements sur les autres immobilisations corporelles	3 764	3 323	441
Amortissements software	1 109	601	508
Amortissements sur les immobilisations incorporelles	0	0	0
Amortissements sur les participations	0	1 434	-1 434
Total amortissements sur l'actif immobilisé	9 834	9 581	253

Correctifs de valeurs, provisions et pertes

	2009 en CHF 1000	2008 en CHF 1000	Variation en données absolues
Provisions pour risques de pertes	13 393	13 580	-187
Correctifs de valeurs sur les immeubles destinés à la revente	244	200	44
Correctifs de valeurs sur titres	0	0	0
Provisions pour autres risques d'exploitation	981	6 043	-5 062
Dissolution de provisions devenues inutiles/pour autres risques d'exploitation	-727	-1 275	548
Pertes	152	395	-243
Total correctifs de valeurs, provisions et pertes	14 043	18 943	-4 900

Produits extraordinaires

	2009 en CHF 1000	2008 en CHF 1000	Variation en données absolues
Entrée à nouveau de créances amorties	290	647	-357
Bénéfice de réalisation découlant de la vente de participations et d'immobilisations corporelles ¹⁾	13 255	34	13 221
Autres produits étrangers à l'exploitation et à l'exercice	1 070	214	856
Total produits extraordinaires	14 615	895	13 720

1) Vente partielle de la participation Aduno Holding AG (CHF 9,9 millions), vente de la participation Logis Suisse SA (CHF 2,9 millions).

Charges extraordinaires

	2009 en CHF 1000	2008 en CHF 1000	Variation en données absolues
Rachat dans la caisse de pension de la Sourcag	0	800	-800
Autres charges étrangères à l'exploitation et à l'exercice	1 002	18	984
Total charges extraordinaires	1 002	818	184

Charges fiscales

	2009 en CHF 1000	2008 en CHF 1000	Variation en données absolues
Charges pour les impôts courants sur le rendement	12 165	19 617	-7 452
Total charges fiscales	12 165	19 617	-7 452
Réductions fiscales non prises en compte sur reports de perte et bonifications fiscales non portées à l'actif par précaution	0	0	0
Impôts hypothétiques latents sur le rendement, calculés à un taux d'imposition théorique, concernant des réévaluations d'immobilisations n'influant pas sur les impôts	0	0	0
Délimitations passives pour impôts courants inscrites au bilan	7 300	15 035	-7 735

Avoirs gérés

	31.12.2009 en CHF 1000	31.12.2008 en CHF 1000
Genre d'avoirs gérés		
Avoirs détenus par des instruments de placement collectifs sous propre gestion	0	0
Avoirs sous mandats de gestion	1 927 771	1 701 990
Autres avoirs gérés	14 135 296	13 268 585
Total avoirs gérés (avec prises en compte doubles)	16 063 067	14 970 575
Dont prises en compte doubles	7 844	6 211
Total avoirs gérés (sans prises en compte doubles)	16 055 223	14 964 364
Apports/retraits nets d'argent frais	+352 730	+56 111

Les avoirs gérés correspondent aux valeurs patrimoniales de la clientèle pour lesquelles la banque fournit des prestations de conseils en placement et/ou de gestion de fortune. En font notamment partie les engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements, les dépôts à terme, les placements fiduciaires, toutes les valeurs en dépôts dûment évaluées ainsi que toutes les valeurs patrimoniales déposées auprès de tiers et confiées à notre gestion. Ne sont explicitement pas comprises les valeurs patrimoniales détenues uniquement dans un but de transaction.

Les apports nets déclarés d'argent frais découlent de l'acquisition de clients, de départs de clients ainsi que des apports et retraits réalisés par des clients existants. Ils confèrent une image transparente des fonds effectivement acquis par la banque. Cette performance est calculée au moyen de la méthode directe sur la base des différentes transactions sur espèces et sur titres ainsi que des prises et remboursements de crédits. Les produits d'intérêts et de dividendes crédités aux clients ainsi que les commissions et frais débités pour les prestations de la banque sont exclus lors du calcul des apports nets, car ils ne sont pas la conséquence de la performance d'acquisition de la banque. Il en va de même des variations des avoirs gérés attribuables aux fluctuations des cours de conversion ou des titres. Les avoirs détenus exclusivement dans un but de conservation et de transaction (custody assets) ne figurent pas dans le tableau. Les changements d'affectation entre avoirs gérés et avoirs détenus dans un but de transaction se traduisent par des apports/retraits d'argent frais correspondants.

Une faible part des avoirs gérés de la banque résulte de prises en compte doubles. Ces dernières correspondent à la part des liquidités dans les mandats de gestion de fortune, figurant une nouvelle fois à la position «Autres avoirs gérés».

Autres informations

Compte rendu par segment

en millions de CHF	Clientèle privée		Clientèle placements		Clientèle commerciale		Négoce		Corporate center		Total	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Opérations d'intérêts	85,9	93,1	18,5	19,3	46,7	48,2	0,3	0,4	-2,2	17,4	149,2	178,4
Opérations de commissions	21,6	22,4	25,3	25,6	1,5	2,3	0,4	0,0	17,2	17,8	66,0	68,0
Opérations de négoce	3,1	3,5	2,6	2,6	1,0	1,4	8,9	5,4	0,0	0,0	15,6	12,9
Autres résultats	-0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3,2	2,9	3,2	2,9
Produit d'exploitation	110,6	118,9	46,4	47,5	49,2	51,9	9,6	5,8	18,1	38,1	233,9	262,3
Charges de personnel	-26,0	-25,7	-8,4	-7,7	-5,6	-6,4	-2,4	-2,1	-41,6	-46,4	-84,1	-88,3
Autres charges d'exploitation	-1,7	-1,8	-0,3	-0,4	-0,5	-0,6	-1,7	-1,6	-51,7	-56,6	-55,9	-61,0
Coûts indirects	-21,4	-21,0	-4,9	-4,8	-4,2	-4,8	1,2	1,3	29,1	29,4	0,0	0,0
Charges d'exploitation apurées (sans migration IT)	-49,1	-48,6	-13,6	-12,9	-10,3	-11,8	-2,9	-2,4	-64,2	-73,6	-140,0	-149,3
Bénéfice brut apuré (sans migration IT)	61,5	70,3	32,7	34,6	38,9	40,1	6,7	3,4	-46,1	-35,5	93,8	112,9
Amortissements sur l'actif immobilisé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-9,8	-9,6	-9,8	-9,6
Correctifs de valeurs, provisions et pertes	-11,1	-10,7	-0,4	-0,4	-13,3	-16,1	-0,1	-0,0	10,8	8,3	-14,0	-18,9
Résultat d'exploitation apuré (sans migration IT)	50,4	59,6	32,3	34,2	25,6	24,0	6,7	3,4	-45,0	-36,8	69,9	84,4
Produits extraordinaires											14,6	0,9
Charges extraordinaires											-1,0	-0,8
Impôts											-12,2	-19,6
Bénéfice de l'exercice apuré (sans migration IT)											71,4	64,9

en millions de CHF	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Engagements sous forme d'épargne et de placements	4 469	3 699	1 004	777	204	138	13	9	285	156	5 977	4 779
Autres engagements envers la clientèle	318	738	520	668	583	811	304	294	666	577	2 390	3 087
Créances hypothécaires	5 216	5 076	183	175	4 626	4 372	7	-5	996	884	11 028	10 502
Créances sur la clientèle	53	86	22	24	131	365	18	0	263	68	487	543
Avoirs en dépôt	2 702	2 636	3 540	3 151	187	285	639	571	1 532	1 169	8 600	7 813
Placements fiduciaires	4	19	3	71	5	10	2	2	-0	0	14	102
Net New Money	242	743	-124	-102	-16	-17	42	-192	208	-375	353	56

Le compte rendu par segment de la Banque Coop réunit les domaines «Clientèle privée», «Clientèle placements», «Clientèle commerciale», «Négoce» et le «Corporate center». Il est conforme à la structure de distribution de la banque, les résultats des conseillers étant regroupés par équipe, puis par segment; il ne reproduit donc pas les unités de conduite telles que présentées dans notre organigramme.

Concernant les opérations d'intérêts, il est fait appel à la méthode du taux moyen pour le calcul des revenus affichés. Le produit des intérêts figure dans les différents centres de profit, alors que le produit structurel et les autres résultats des opérations d'intérêts provenant de transactions au niveau de l'ensemble de la banque (par exemple créances/engagements bancaires, emprunts et prêts des centrales de lettres de gage) sont attribués au «Corporate center». Dans les opérations neutres et de négoce, les données sont établies sur la base des produits effectivement perçus ou d'un calcul arithmétique. Les autres résultats émanant de tâches assurées de façon centralisée, comme l'administration de participations, de titres et d'immeubles, sont entièrement attribués au «Corporate center».

Fonds propres requis et pris en compte conformément aux dispositions stipulées par Bâle II

	Approche utilisée	Exigences de fonds propres			
		31.12.2009 en CHF 1000	31.12.2009 en CHF 1000	31.12.2008 en CHF 1000	31.12.2008 en CHF 1000
Risque de crédit	Standard CH	476 854		450 990	
· dont risques de cours relatifs aux titres de participation dans le portefeuille de la banque		13 510		18 500	
Risques non liés à des contreparties	Standard CH	34 035		33 830	
Risques de marché	Standard	3 773		2 464	
· dont sur instruments de taux d'intérêt (risque de marché)	Standard	391		590	
· dont sur titres de participation	Standard	1 316		358	
· dont sur devises et métaux précieux	Standard	1 251		927	
· dont sur matières premières	Standard	815		526	
· dont sur options	Standard			63	
Risques opérationnels	Indicateur de base	38 120		40 953	
- Déductions des fonds propres requis (correctifs de valeurs et provisions portés au passif du bilan selon l'art. 62 OFR dans l'AS-CH)		-12 637		-12 316	
Fonds propres requis		540 144		515 921	
Fonds propres de base bruts (après prise en compte des propres titres de participation à déduire)		840 755		812 836	
- Eléments à porter en déduction des fonds propres de base		-15 384		-8 853	
= Fonds propres de base pouvant être pris en compte		825 371		803 983	
+ Fonds propres complémentaires et supplémentaires					
- Autres déductions à imputer sur les fonds propres en général					
= Fonds propres pouvant être pris en compte		825 371		803 983	
Fonds propres pris en compte/requis (approche CH)		152,8%		155,8%	

Plus amples informations dans internet, sur le site www.banquecoop.ch

Les charges de personnel et les autres charges d'exploitation se basent sur les dépenses effectivement enregistrées, alors que les coûts indirects reflètent les répercussions des prestations du «Corporate center» sur les unités du front. Parmi ces charges se trouvent les coûts des différents centres de services, notamment Credit office et Services. Au niveau des segments du front, la position «Correctifs de valeurs, provisions et pertes» comprend les coûts de risques standards pour les éventuels correctifs de valeurs pour risques de crédit. La différence entre le résultat effectif et le total des coûts de risques standards calculés ainsi que les provisions pour autres risques d'affaires figurent à la rubrique «Corporate center».

Outre les charges et les produits, le compte rendu par segment comprend les volumes des principales positions au bilan leur revenant et les «avoirs en dépôt», les «placements fiduciaires» et le «Net New Money».

Publication des rémunérations

Rémunération des membres du Conseil d'administration

En vertu de la directive SIX, toutes les rémunérations sont comptabilisées durant l'exercice au cours duquel elles se produisent. Le montant global des rémunérations comprend les rémunérations en espèces, les prestations en nature tout comme les cotisations de l'employeur aux institutions de prévoyance professionnelle et à l'AVS ou à des assurances sociales étaétiques similaires.

Les éventuels paiements en lien avec la dissolution de la relation de travail sont pris en considération dans la période durant laquelle la fonction d'organe a été dissoute.

	Honoraires ¹⁾	Actions Banque Coop (variable) ²⁾	Prestations en nature Voiture ³⁾	Rémunération brute totale ¹⁾	Dépenses en faveur des institutions de prévoyance	Total charges personnel	Sécurités/ prêts/ crédits	Nombre d'actions (part des droits de vote) ⁴⁾
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	
Albrecht Andreas (président)	106 625	9 411	0	116 036	12 864	128 900	0	255
Kaufmann Irene (vice-présidente)	50 417	4 447	0	54 864	2 801	57 665	0	456
Keller Christine	35 750	3 154	0	38 904	4 296	43 200	0	217
Kunz Hans Peter	67 250	5 947	0	73 197	8 155	81 352	0	383
Lehmann Markus	45 417	3 309	0	48 726	5 610	54 336	0	254
Ritter Markus	34 250	2 999	0	37 249	4 072	41 321	712 837	219
Schwarz Hans Peter	34 250	2 999	0	37 249	823	38 072	4 116 513	315
Von Felten Michael	34 750	3 051	0	37 801	4 135	41 936	0	301
Wehinger Urs	42 250	3 827	0	46 077	5 239	51 316	0	1 133
Widmer Richard	68 750	6 102	0	74 852	8 361	83 213	0	1 000
Gerster Willi (président jusqu'au 31.7.2009)	101 708	0	36 045	137 753	28 452	166 205	900 000	2 813
Kläy Erwin (jusqu'au 24.3.2009)	11 563	0	0	11 563	1 292	12 855	350 000	432
Total CA 31.12.2009	632 979	45 246	36 045	714 270	86 099	800 369	6 079 350	7 778
Total CA 31.12.2008	525 100	59 423	6 731	591 254	95 331	686 585	5 379 385	8 810

1) Honoraires CA, jetons de présence et frais forfaitaires.

2) A la Banque Coop, il existe uniquement des actions au porteur; il n'existe ni droit de conversion, ni droit d'option.
Le prix d'achat des actions réduit en raison du délai de blocage s'inscrivait à CHF 51,71 pour l'exercice 2009.

3) La part destinée à l'utilisation privée est décomptée comme élément du salaire.

4) Comprend les titres attribués et ceux acquis à titre privé, y compris ceux des proches.
1000 actions à la valeur nominale de CHF 20.- chacune correspondent à une part des droits de vote de 0,006%.

Aucune rémunération supplémentaire n'a été versée aux membres des organes. Aucune rémunération non conforme au marché n'a été versée à des personnes leur étant proches.

Rémunérations des membres de la Direction générale

	Salaire fixe ¹⁾ en CHF	Rémunérations Salaire variable en CHF	Prestations Actions en nature Banque Voiture ³⁾ Coop (variable) ²⁾ en CHF	Rémunéra- tion brute totale en CHF	Dépenses en faveur des institutions de pré- voyance en CHF	Total charges de personnel en CHF	Sécurités/ prêts/ crédits en CHF
Personne percevant la rémunération la plus élevée (CEO)	440 350	158 575	85 425	7 218	691 568	150 376	841 944
Total Direction générale 31.12.2009 (3 personnes)	1 032 850	304 019	133 981	19 844	1 490 694	305 820	1 796 514
Total Direction générale 31.12.2008 (4 personnes)	1 036 582	444 416	185 106	18 918	1 685 022	878 024	2 563 046
Crédit le plus élevé DG							667 200

		Nombre d'actions (part des droits de vote) ⁴⁾
Andreas Waespi (CEO)		6 845
Sandra Lienhart		2 294
Guy Lachappelle		347
Total		9 486

1) Y compris fonctions de direction du groupe et frais forfaitaires.

2) A la Banque Coop, il existe uniquement des actions au porteur; il n'existe ni droit de conversion, ni droit d'option.

Le prix d'achat des actions réduit en raison du délai de blocage s'inscrivait à CHF 51,71 pour l'exercice 2009.

3) La part destinée à l'utilisation privée est décomptée comme élément du salaire.

4) Comprend les titres attribués et ceux acquis à titre privé, y compris ceux des proches.

1000 actions à la valeur nominale de CHF 20.– chacune correspondent à une part des droits de vote de 0,006%.

Aucune rémunération supplémentaire n'a été versée aux membres des organes. Aucune rémunération non conforme au marché n'a été versée à des personnes leur étant proches.

Rémunérations des membres du Comité pour un développement durable

		Rémunérations Honoraire fixes en CHF	Dédomma- gements Honoraire variables pour tâches supplémen- taires en CHF	Total en CHF
Bruderer Pascale		2 000		2 000
Ludwig Barbara		2 000		2 000
Schelbert Heidi		2 000		2 000
Sturm Andreas		2 000		2 000
Total 31.12.2009		8 000	0	8 000
Total 31.12.2008		8 000	0	8 000

Aucune rémunération supplémentaire n'a été versée aux membres des organes. Aucune rémunération non conforme au marché n'a été versée à des personnes leur étant proches.

Chiffres clés – informations détaillées

Chiffres clés – informations détaillées

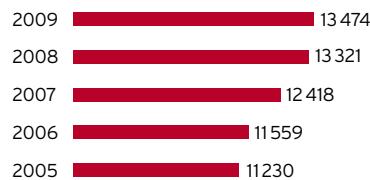
	en CHF 1000	2009	2008
Rendement sur fonds propres (return on equity)		8,1%	10,1%
Résultat d'exploitation apuré (sans migration IT)	69 947		
Fonds propres le 1.1.	839 810		
Fonds propres le 31.12.	882 645		
(Résultat d'exploitation/moyenne des fonds propres * 100)			
Taux de refinancement I		77,8%	78,7%
Créances envers la clientèle	487 379		
Créances hypothécaires	11 027 528		
Prêts à la clientèle	11 514 907		
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	5 976 575		
Autres engagements envers la clientèle	2 390 341		
Obligations de caisse	592 738		
Fonds de la clientèle	8 959 654		
(Fonds de la clientèle/prêts à la clientèle * 100)			
Taux de refinancement II		100,1%	103,7%
Fonds de la clientèle	8 959 654		
Emprunts et prêts des centrales de lettres de gage	2 571 200		
Fonds du public	11 530 854		
(Fonds du public/prêts à la clientèle * 100)			
Cost-income-ratio I		59,9%	56,9%
Charges d'exploitation apurées (sans migration IT)	140 046		
Produit d'exploitation	233 870		
(Charges d'exploitation/produit d'exploitation * 100)			
Cost-income-ratio II		64,1%	60,6%
Charges d'exploitation apurées (sans migration IT)	140 046		
Amortissements sur l'actif immobilisé	9 834		
Produit d'exploitation	233 870		
((Charges d'exploitation + amort. sur actif immobilisé)/produit d'exploitation * 100)			

Chiffres clés – une comparaison sur 5 ans

Bilan

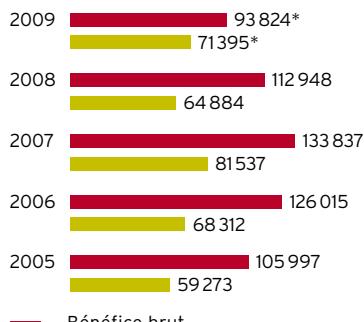
Total du bilan

en millions de CHF



Bénéfice

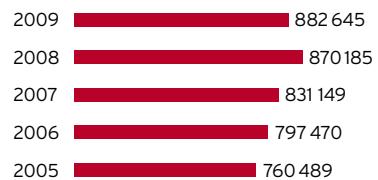
en CHF 1000



Fonds propres

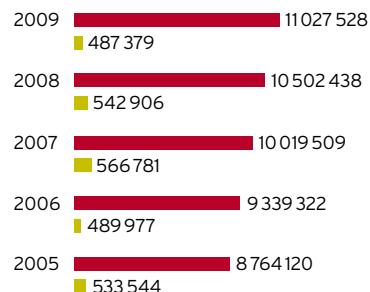
avant répartition du bénéfice

en CHF 1000



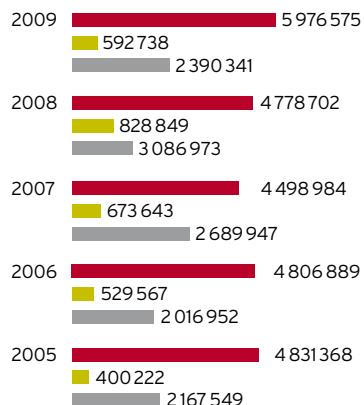
Prêts à la clientèle

en CHF 1000



Fonds de la clientèle

en CHF 1000



Compte de résultat

Opérations d'intérêts

en CHF 1000



Opérations de commissions et de prestations de services

en CHF 1000



Opérations de négoce

en CHF 1000



Rapport de l'organe de révision



Ernst & Young SA
Bleicherweg 21
Case Postale
CH-8022 Zurich

Téléphone +41 58 286 31 11
Télécax +41 58 286 30 04
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de
Banque Coop SA, Bâle

Zurich, le 2 février 2010

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels supplémentaires conformément au principe „True and Fair View“

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Banque Coop SA comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le tableau de financement et l'annexe (pages 50 à 85 du rapport de gestion) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux règles d'établissement des comptes applicables aux banques, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations

Membre de la Chambre fiduciaire



comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les règles d'établissement des comptes applicables aux banques et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Ernst & Young SA

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Schwaller'.

Patrick Schwaller
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Amstad'.

Stefan Amstad
Expert-réviseur agréé

Rapport de gestion 2009

Clôture individuelle statutaire de la Banque Coop SA (extrait)

Clôture individuelle statutaire de la Banque Coop SA

Bilan au 31.12.2009 – avant répartition du bénéfice

Actifs

	31.12.2009 en CHF 1000	31.12.2008 en CHF 1000	Variation en données absolues en CHF 1000	Variation en %
Liquidités	115 382	85 557	29 825	34,9
Créances résultant de papiers monétaires	849	850	-1	-0,1
Créances sur les banques	864 399	1 544 460	-680 061	-44,0
Créances sur la clientèle	487 379	542 906	-55 527	-10,2
Créances hypothécaires	11 027 528	10 502 438	525 090	5,0
Portefeuilles de titres et métaux précieux destinés au négoce	21 135	19 985	1 150	5,8
Immobilisations financières	700 871	308 551	392 320	127,1
Participations	17 643	11 113	6 530	58,8
Immobilisations corporelles	113 009	114 852	-1 843	-1,6
Comptes de régularisation	36 625	52 252	-15 627	-29,9
Autres actifs	5 433	7 479	-2 046	-27,4
Valeurs de remplacement positives	96 286	148 020	-51 734	-35,0
Total actifs	13 486 539	13 338 463	148 076	1,1
 Total des créances de rang subordonné	 0	 0	 0	 –
Total des créances sur les participations non consolidées et les participants qualifiés	523 431	558 132	-34 701	-6,2

Passifs

	31.12.2009 en CHF 1000	31.12.2008 en CHF 1000	Variation en données absolues en CHF 1000	Variation en %
Engagements résultant de papiers monétaires	756	1 041	-285	-27,4
Engagements envers les banques	624 933	496 700	128 233	25,8
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	5 976 575	4 778 702	1 197 873	25,1
Autres engagements envers la clientèle	2 390 341	3 086 973	-696 632	-22,6
Obligations de caisse	592 738	828 849	-236 111	-28,5
Emprunts et prêts des centrales de lettres de gage	2 571 200	2 755 200	-184 000	-6,7
Comptes de régularisation	55 860	78 129	-22 269	-28,5
Autres passifs	27 343	40 550	-13 207	-32,6
Valeurs de remplacement négatives	137 414	170 156	-32 742	-19,2
Correctifs de valeurs et provisions	237 539	258 207	-20 668	-8,0
Réserves pour risques bancaires généraux	159 500	140 000	19 500	13,9
Capital-actions	337 500	337 500	0	0,0
Réserve légale générale	308 400	307 000	1 400	0,5
Réserves pour propres titres de participation	710	765	-55	-7,2
Réserve de réévaluation	0	0	0	-
Autres réserves	22 000	17 000	5 000	29,4
Bénéfice reporté	4 971	6 298	-1 327	-21,1
Bénéfice de l'exercice	38 759	35 393	3 366	9,5
Total passifs	13 486 539	13 338 463	148 076	1,1
 Total des engagements de rang subordonné	 0	 0	 0	 -
Total des engagements envers les sociétés du groupe et les participants qualifiés	477 969	643 425	-165 456	-25,7

Opérations hors bilan

	31.12.2009 en CHF 1000	31.12.2008 en CHF 1000	Variation en données absolues en CHF 1000	Variation en %
Engagements conditionnels	54 932	56 243	-1 311	-2,3
Engagements irrévocables	156 742	172 097	-15 355	-8,9
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	11 474	5 392	6 082	112,8
Crédits par engagement	0	0	0	-
Instruments financiers dérivés				
· Montant du sous-jacent	6 816 986	7 098 317	-281 331	-4,0
· Valeurs de remplacement positives	96 286	148 020	-51 734	-35,0
· Valeurs de remplacement négatives	137 414	170 156	-32 742	-19,2
Opérations fiduciaires	20 732	214 540	-193 808	-90,3

Compte de résultat 2009

Produits et charges de l'activité bancaire ordinaire

	2009 en CHF 1000	2008 en CHF 1000	Variation en données absolues en CHF 1000	Variation en %
Résultat des opérations d'intérêts				
Produit des intérêts et des escomptes	326 559	399 926	-73 367	-18,3
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	13 993	8 550	5 443	63,7
Charge d'intérêts	-191 301	-229 572	38 271	-16,7
Sous-total résultat des opérations d'intérêts	149 251	178 904	-29 653	-16,6
 Résultat des opérations de commissions et de prestations de services				
Produit des commissions sur les opérations de crédit	2 931	1 587	1 344	84,7
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	54 592	58 306	-3 714	-6,4
Produit des commissions sur les autres prestations de services	15 532	14 961	571	3,8
Charge de commissions	-7 101	-6 822	-279	4,1
Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de services	65 954	68 032	-2 078	-3,1
 Résultat des opérations de négoce	15 435	11 944	3 491	29,2
 Autres résultats ordinaires				
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	297	10	287	-
Produit des participations	1 020	1 111	-91	-8,2
Résultat des immeubles	1 143	1 366	-223	-16,3
Autres produits ordinaires	661	409	252	61,6
Autres charges ordinaires	-27	-3	-24	-
Sous-total autres résultats ordinaires	3 094	2 893	201	6,9
 Produit d'exploitation	233 734	261 773	-28 039	-10,7
 Charges d'exploitation				
Charges de personnel	-84 106	-88 319	4 213	-4,8
Autres charges d'exploitation	-89 455	-60 998	-28 457	46,7
Sous-total charges d'exploitation apurées (sans migration IT)	-140 046	-149 317	9 271	-6,2
Sous-total charges d'exploitation	-173 561	-149 317	-24 244	16,2
 Bénéfice brut apuré (sans migration IT)	93 688	112 456	-18 768	-16,7
 Bénéfice brut	60 173	112 456	-52 283	-46,5
 Bénéfice de l'exercice				
	2009 en CHF 1000	2008 en CHF 1000	Variation en données absolues en CHF 1000	Variation en %
Bénéfice brut apuré (sans migration IT)	93 688	112 456	-18 768	-16,7
Bénéfice brut	60 173	112 456	-52 283	-46,5
Amortissements sur l'actif immobilisé	-9 834	-9 581	-253	2,6
Correctifs de valeurs, provisions et pertes	-14 043	-18 943	4 900	-25,9
Résultat d'exploitation apuré (sans migration IT)	69 811	83 932	-14 121	-16,8
Résultat d'exploitation	36 296	83 932	-47 636	-56,8
 Produits extraordinaires	48 130	895	47 235	-
Charges extraordinaires	-33 502	-29 817	-3 685	12,4
Impôts	-12 165	-19 617	7 452	-38,0
Bénéfice de l'exercice	38 759	35 393	3 366	9,5

Répartition du bénéfice

	2009 ¹⁾ en CHF 1000	2008 ²⁾ en CHF 1000	Variation en données absolues en CHF 1000	Variation en %
Bénéfice de l'exercice	38 759	35 393	3 366	9,5
Bénéfice reporté de l'exercice précédent ³⁾	5 681	7 063	-1 382	-19,6
Moins réserve pour propres titres de participation	-710	-765	55	-7,2
Bénéfice porté au bilan	43 730	41 691	2 039	4,9
Répartition du bénéfice				
· Attribution à la réserve légale générale	-1 400	-1 400	0	-
· Attribution aux autres réserves	-8 000	-5 000	-3 000	60,0
· Distributions sur le capital-actions	-30 375	-30 375	0	-
· Autres répartitions du bénéfice	0	0	0	-
Report du bénéfice à nouveau	3 955	4 916	-961	-19,5

Dividende

	2009 ¹⁾ en CHF	2008 ²⁾ en CHF
Par action au porteur de CHF 20.– nominal		
· Dividende brut	1,80	1,80
· Moins impôt fédéral anticipé de 35%	0,65	0,65
· Dividende net	1,15	1,15
Encaissement auprès de toutes les agences de la Banque Coop	30.3.2010	27.3.2009

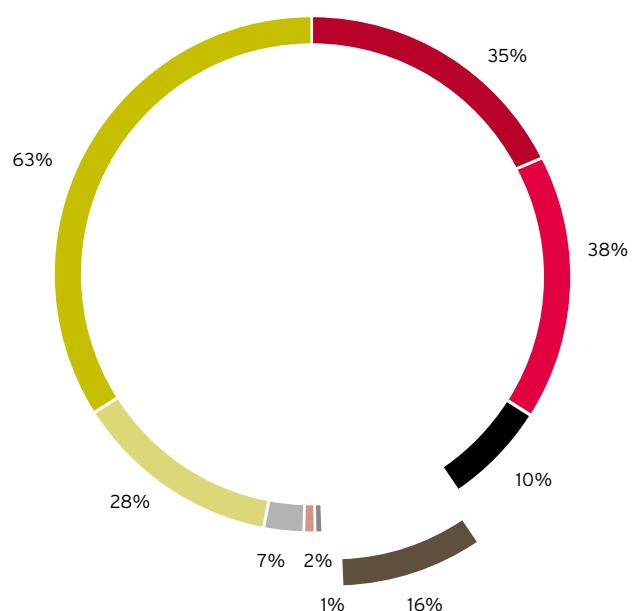
1) Proposition du Conseil d'administration à l'Assemblée générale du 25.3.2010.

2) Décision de l'Assemblée générale du 24.3.2009.

3) Le report de bénéfice reporté de l'exercice précédent a progressé de CHF 765 000 suite à la dissolution de la réserve pour propres titres de participation.

Charges

■ Charges de personnel	35%
■ Autres charges d'exploitation	38%
■ Amortissements/provisions/ correctifs de valeurs/pertes	10%
■ Produits extraordinaires/impôts	1%



Bénéfice

■ Bénéfice de l'exercice	16%
--------------------------	-----

Produits

■ Résultat opérations d'intérêts	63%
■ Résultat opérations de commissions	28%
■ Résultat opérations de négociation	7%
■ Autres résultats ordinaires	2%

Une clôture individuelle statutaire complète peut être commandée sous www.banquecoop.ch, à la rubrique «Banque Coop/Relations investisseurs/Service RI».

Succursales



Liste des succursales

Siège principal

4002	Bâle , Dufourstrasse 50	+ 41 (0)61 – 286 21 21
------	--------------------------------	------------------------

Succursales

5001	Aarau , Hintere Vorstadt 8	+ 41 (0)62 – 836 40 80
4002	Bâle , Aeschenplatz 3	+ 41 (0)61 – 286 21 21
4018	Bâle , Güterstrasse 190	+ 41 (0)61 – 366 58 58
6501	Bellinzona , piazza Nosoletto 3	+ 41 (0)91 – 820 60 20
3011	Berne , Amthausgasse 20	+ 41 (0)31 – 327 75 75
2501	Bienna , Bahnhofstrasse 33	+ 41 (0)32 – 328 81 81
5201	Brugg , Neumarkt 2	+ 41 (0)56 – 461 74 74
2301	La Chaux-de-Fonds , 30, avenue Léopold-Robert	+ 41 (0)32 – 910 93 93
7002	Coire , Masanserstrasse 17	+ 41 (0)81 – 258 38 48
2800	Delémont , 10, rue de la Maltière	+ 41 (0)32 – 421 42 00
1700	Fribourg , 35, rue de Romont	+ 41 (0)26 – 347 45 60
1204	Genève , 6/8, place Longemalle	+ 41 (0)22 – 818 44 44
1003	Lausanne , 21, rue Saint-Laurent	+ 41 (0)21 – 310 34 11
6601	Locarno , via Trevani 3	+ 41 (0)91 – 759 98 88
6900	Lugano , viale C. Cattaneo 17A	+ 41 (0)91 – 911 31 11
6901	Lugano , piazza Cioccaro 3	+ 41 (0)91 – 936 30 70
6002	Lucerne , Morgartenstrasse 5	+ 41 (0)41 – 226 46 46
2001	Neuchâtel , 3, rue du Temple-Neuf	+ 41 (0)32 – 722 59 59
4603	Olten , Kirchgasse 9	+ 41 (0)62 – 205 47 47
8645	Rapperswil-Jona , Allmeindstrasse 17	+ 41 (0)55 – 225 53 10
9001	St-Gall , Vadianstrasse 13	+ 41 (0)71 – 227 65 65
8201	Schaffhouse , Vordergasse 54	+ 41 (0)52 – 632 32 32
1951	Sion , 46, place du Midi	+ 41 (0)27 – 328 15 55
4500	Soleure , Westbahnhofstrasse 1	+ 41 (0)32 – 626 50 50
3600	Thoune , Bälliz 59	+ 41 (0)33 – 225 36 36
1800	Vevey , 15, avenue Général-Guisan	+ 41 (0)21 – 925 93 20
8620	Wetzikon , Bahnhofstrasse 126	+ 41 (0)44 – 931 17 77
8400	Winterthur , Bahnhofplatz 12	+ 41 (0)52 – 269 12 22
1400	Yverdon-les-Bains , 4/6, rue du Casino	+ 41 (0)24 – 424 13 40
6304	Zoug , Alpenstrasse 9	+ 41 (0)41 – 727 76 30
8001	Zurich , Uraniastrasse 6	+ 41 (0)44 – 218 63 11
8050	Zurich Oerlikon , Franklinstrasse 14	+ 41 (0)44 – 317 91 91
8055	Zurich Wiedikon , Birmensdorferstrasse 308	+ 41 (0)44 – 454 48 20

Impressum

Editeur:

Banque Coop SA
Secrétariat général
Dufourstrasse 50
CH-4002 Bâle
www.banquecoop.ch

Copyright:

© 2010 Banque Coop SA

Conception:

New Identity Ltd., Bâle

Reportage de voyage:

Florian Leu, Zurich (texte)
Daniel Winkler, Zurich (photographie)

Photographies:

Raffael Waldner, Zurich (couverture)
Andreas Madler, Zell (pages 2, 32)
Ursula Sprecher, Bâle (page 27)

Lithographie:

Roger Bahcic, Zurich

Impression:

Birkhäuser+GBC AG, Reinach

Paraît en français, en allemand et en italien.

La version allemande fait foi.

Banque Coop SA
Dufourstrasse 50
CH-4002 Bâle

0800 88 99 66
info@bankcoop.ch
www.banquecoop.ch

967 860.02